

# ANNEXES DIAGNOSTIC PTSM

Décembre 2019

<b>Annexe 1</b>	<b>Dispositifs ambulatoires</b>	<b>Page 1</b>
	<b>Haute-Vienne</b>	<b>Page 1</b>
	<b>Corrèze</b>	<b>Page 11</b>
	<b>Creuse</b>	<b>Page 16</b>
<b>Annexe 2</b>	<b>Personnes en situation de précarité</b>	<b>Page 22</b>
<b>Annexe 3</b>	<b>Personnes placées sous-main de justice</b>	<b>Page 27</b>
<b>Annexe 4</b>	<b>Blessés de l'encéphale</b>	<b>Page 30</b>
<b>Annexe 5</b>	<b>Organisation de la Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent</b>	<b>Page 34</b>
<b>Annexe 6</b>	<b>Unité de Soins Intensifs du Soir –USIS</b>	<b>Page 40</b>
<b>Annexe 7</b>	<b>Actions de formation à la prévention du suicide</b>	<b>Page 43</b>
<b>Annexe 8</b>	<b>Le Pôle des Usagers- CSISM</b>	<b>Page 48</b>
<b>Annexe 9</b>	<b>La permanence des soins</b>	<b>Page 53</b>
<b>Annexe 10</b>	<b>Crise - Urgence</b>	<b>Page 56</b>
<b>Annexe 11</b>	<b>Modélisation de l'offre de soins en santé mentale</b>	<b>Page 58</b>
<b>Annexe 12</b>	<b>Données territoriales complémentaires</b>	<b>Page 112</b>

# **DISPOSITIFS AMBULATOIRES**

## **HAUTE-VIENNE**

## Centre de Proximité Santé Mentale - CH Esquirol

Centre de Proximité Santé Mentale - CH Esquirol																			
VAN GOGH (limoges)				BASSIN AREDIEN (St Yrieix)				HAUT LIMOUSIN (Maganc Laval)				MONTS ET BARRAGES (St Léonard)				VAL DE VIENNE (St Junien)			
HJ		CMP		HJ		CMP		HJ		CMP		HJ		CMP		HJ		CMP	
<b>Jouppé</b>		8h30-17h00		8h30-17h00		9h00-17h00		9h00-17h00		9h00-17h00		8h30 -16h30		9h00-17h00		9h00-16h30		9h00-17h00	
8h30-17h00																			
4,8	IDE	3,3	IDE	2,8	IDE	1,2	IDE	2	IDE	1,15	IDE	2,4	IDE	0,95	IDE	3	IDE	1,2	IDE
0,8	CdS	0,2	CdS	0,1	med.Psy	0,3	med. Psy	0,1	med. Psy	0,4	med. Psy	0,2	med. Psy	0,3	med. Psy	0,2	med. Psy	0,2	med. Psy
0,3	med. Psy	1,3	med. Psy	0,1	psycho	0,1	interne	2	AS	0,1	interne	1	AS			0,1	psycho	0,3	psycho
0,1	psycho	0,1	interne	0,9	ASH	0,2	psycho	0,5 CdS				0,5 CdS				1	AS		
0,2	Assist soc	1,4	psycho	0,5 CdS				0,5 Psycho				0,2 Psycho				0,5 CdS			
1	AS	0,2	Assist soc	0,1 Assist. Soc				0,1 Assist. soc				0,1 Assist. Soc				0,05 Assist. soc			
1	ASH	<b>Délais moyens de prise en charge (hors urgence)</b>																	
<b>Rantey</b>		<b>Limoges</b>		<b>Saint-Yrieix</b>				<b>Maganc-Laval</b>				<b>Saint Léonard</b>				<b>Saint Junien</b>			
8h30-17h00		IDE : 1 semaine Med : 3 semaines Psycho : 2,5 mois		IDE : 1 semaine Med : 1 mois Psycho : 1 semaine				IDE : 10 jours Med : 1 mois Psycho : 1 semaine				Pré-admission : 10 jours IDE : 10 jours Méd : 1,5 mois				IDE : 10 jours Méd : 1,5 mois Psycho : 1 semaine			
5	IDE																		
0,5	CdS																		
0,3	med. Psy																		
0,1	psycho																		
0,4	Assist soc																		
1	AS																		
1	ASH																		
<b>Rougerie</b>																			
8h30-17h00																			
7	IDE																		
0,5	CdS																		
0,4	med. Psy																		
0,4	psycho																		
0,4	Assist soc																		
1	AS																		
0,8	ASH																		

ETP

<b>Equipes de liaison - CH Esquirol</b>					
	<b>PUPEA (pédo)</b>		<b>PU2PA (pers agée)</b>		<b>PUAL (addicto)</b>
<b>ETP</b>	2,66	med. Psy	3,55	med. Psy	0,8 IDE
<b>Horaires</b>	8H00 - 18H00		8H00 - 18H00		9H00 - 17H30
<b>Délais PEC</b>	Présence quotidienne sur site (convention avec CHU, St Junien, St Yrieix, St Léonard)				Interventions sur la globalité du territoire sur créneaux fixés en semaine

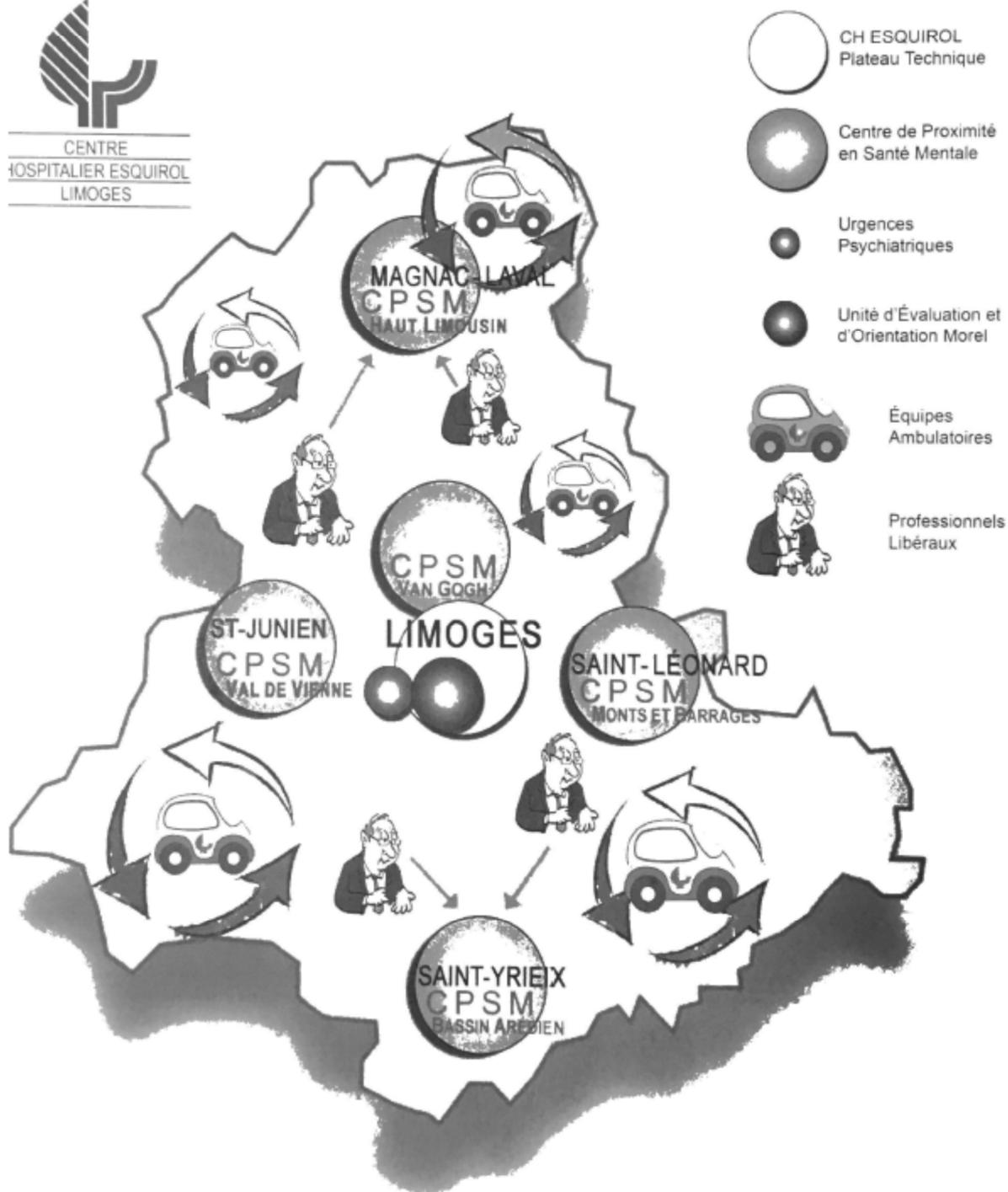
## Equipes mobiles - CH Esquirol

Equipes mobiles - CH Esquirol									
		EAP Equipe Ambulatoire de Proximité		EMESPA Equipe mobile d'Evaluation et de Suivi de la Personne Âgée		EMPP Equipe Mobile Psychiatrique de Précarité		EMHP Equipe Mobile Handicap Psychique	
<b>ETP</b>	21,8	IDE	10,4	IDE	4	IDE	3,8	IDE	
	0,6	CdS	1	IDE CMP	0,9	CdS	0,1	CdS	
	1,3	med. Psy	0,3	CdS	0,4	Méd Psychiatre	0,5	Méd Psychiatre	
	0,8	psycho	1,3	med. Psy	0,2	Méd Généraliste	0,1	psycho	
	0,6	Assist soc	0,2	psycho	0,2	Assit. Soc	0,1	Assist soc	
	5	AS	0,2	Assist soc	0,2	Assit. Soc (régulateur)	0,2	Ergothérapeute	
	1	secrétariat	1	secrétariat	0,1	Psychologue	1	Moniteur éduc	
					1	secrétariat			
<b>Horaires</b>	<b>Ldi-Vdi</b>	7h30 - 18h30	<b>Ldi-Vdi</b>	8h - 17h	<b>Ldi-Vdi</b>	8h - 17h	<b>Ldi-Vdi</b>	8h - 17h	
	<b>WE (perm. 1 IDE)</b>	8h30 - 16h10							
<b>Délais PEC</b>	<b>Eval :</b>	Selon urgence (1 à 4 semaines)	<b>Eval :</b>	Selon urgence (1 à 4 semaines)	Activité adaptée aux besoins (urgences, suivi ...)		Activité adaptée aux besoins des structures medico sociales (urgence très rare - en dehors des missions)		
	<b>suivi :</b>	Selon objectifs thérapeutiques + projet de soins ind.	<b>suivi :</b>	Selon objectifs thérapeutiques + projet de soins ind.					
			<b>Primo eval</b>	IDE en CMP : 1 semaine					

## Hôpitaux de Jour - CH esquirol

	ETP PNM	ETP PM	Localisation
HJ ROUGERIE	10,9	0,36	Limoges
HJ DIDE	Personnel mutualisé sur les unités de HC		Limoges
HJ LABORIT			Limoges
HJ DELAY 1			Limoges
HJ DENIKER			Limoges
HJ AVICENNE			Limoges
HJ EUGEN BLEULER			Limoges
HJ DELAY 2			Limoges
HJ LA CHATAIGNERAIE			7,1
HJ JOUPPE	7,9	0,3	Limoges
HJ RANTY	8,3	0,3	Limoges
HJ DUSSARTRE	8,6	0,35	Limoges
HJ CER	8,5		Limoges
HJ BERGOUIGNAN HAUT	Personnel mutualisé sur les unités de HC		Limoges
HJ ZARIFIAN			Limoges
HJ MONTS ET BARRAGES ST LEONARD	4,4	0,2	St Léonard
HJ HAUT LIMOUSIN MAGNAC LAVAL	5,2	0,1	Magnac Laval
HJ VAL DE VIENNE ST JUNIEN	4,85	0,2	Saint Junien
HJ PAYS AREDIEN ST YRIEIX	4,5	0,1	St Yrieix
HJ UNITE EVALUATION ORIENTATION MOREL	Personnel mutualisé sur les unités de HC		Limoges
HJ FEIL	6,09	0,2	Limoges
HJ YLIEFF	6,3	1	Limoges
HJ PLOTON	5,65	0,2	Limoges
HJ GEORGE SAND TCA	0,4	0,2	Limoges
HJ SIMONE DE BEAUVOIR	Personnel mutualisé sur les unités de HC		Limoges
HJ ADDICTIONS			Limoges
HJ DEGAS	5,4	0,4	Limoges
HJ ADOLESCENTS (ex intersect pedo)	3,2	0,2	Limoges
HJ UNITE PETITE ENFANCE	8,74	0,7	Limoges
HJ UNITE SOINS INTENSIFS SOIR	2,8	0,2	Limoges
HJ ENFANTS (ex arche)	11,14	1,23	Limoges
HJ PERINAT ADULTES	3,3	0,2	Limoges
HJ PERINATILITE BEBES	3,3	0,2	Limoges

# L'offre de soins du CH Esquirol sur le territoire départemental





**CENTRE MEDICO - PSYCHO - PEDAGOGIQUE  
DE LIMOGES**

Antennes :

*BEAUBREUIL, BELLAC, SAINT-LEONARD-DE-NOBLAT*

Pour le CMPP de Limoges et ses antennes

**1. Tableau des effectifs du personnel des CMPP de la Haute-Vienne :**

CMPP LIMOGES

Professions	Nombre d'ETP
Directrice de Pôle	0,25
Directrice Ajointe	0,5
Médecin Directeur	0,25
Médecin pédopsychiatre	1,957
Orthophoniste	2,3
Psychomotricien	3,2
Psychologue	6,0558
Enseignant spécialisé EN	3
Enseignant spécialisé (vacation)	0,18
Assistant de service social	1,8
Secrétaire et personnel d'accueil	3,5
Econome	0,5
Agents de services généraux	1,8587
CUI secrétaire	0,8077
Intersecteur (orthophoniste)	0,0913
Total	26,2505

Les enseignants spécialisés sont détachés de l'Education Nationale

Un enseignant spécialisé réalise des vacances sur l'antenne de Bellac

**2. Localisation des CMPP :**

CMPP de Limoges et ses antennes :

Site de Limoges :

CMPP de Limoges : 4-6 avenue Saint Surin, 87000 Limoges



ASSOCIATION DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

## CENTRE MEDICO - PSYCHO - PEDAGOGIQUE DE LIMOGES

*Antennes :*

*BEAUBREUIL, BELLAC, SAINT-LEONARD-DE-NOBLAT*

### Antennes :

Antenne de Bellac : 9 rue Chanzy, 87300 Bellac

Antenne de Beaubreuil : 38 rue Rhin et Danube, 87280 Limoges

Antenne de Saint Léonard de Noblat : Cité du Breuil, Appt 229, 87400 St Léonard de Noblat

### **3. Heures d'ouverture :**

#### **CMPP de Limoges :**

Lundi : 8h à 18h15

Du mardi au jeudi 8h à 18h30

Vendredi : 8h à 18h15

#### **Antennes :**

##### Bellac :

Mercredi : 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h30

Vendredi : 8h30 à 12h30 et de 13h à 16h30

##### Beaubreuil :

Mardi : 8h à 12h15 et de 13h à

17h30 Mercredi : 8h30 à 12h15

et de 13h à 19h Jeudi : 8h30 à

12h15 et de 13h00 à 16h45

##### Saint Léonard de Noblat :

Lundi : 9h45 à 12h15 et de 13h à 16h30

Mardi : 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h30

Mercredi : 8h30 à 12h45

### **4. Délais de prise en charge :**

Au regard des informations que nous complétons dans notre logiciel d'activité, nous n'avons pas à ce jour suffisamment d'éléments pour communiquer un délai entre une première demande de soin en CMPP et le premier rendez-vous.

Toutefois, il existe des priorisations en fonction de l'âge de l'enfant (moins de 6 ans et adolescents) et dans le cadre de poursuites de soin (relais CAMSP ou relais CMPP suite à un déménagement).



**CENTRE MEDICO - PSYCHO - PEDAGOGIQUE  
DE SAINT-JUNIEN**

*Antenne :*

*SAINTE-YRIEIX-LA-PERCHE*

Pour le CMPP F. Eléonore de Saint Junien et son antenne

**1. Tableau des effectifs du personnel des CMPP de la Haute-Vienne :**

CMPP St JUNIEN

Professions	Nombre d'ETP
Directrice de Pôle	0,25
Directrice Ajointe	0,5
Médecin Directeur	0,23
Médecin pédopsychiatre (convention CH Esquirol)	0,2
Médecin pédopsychiatre	0,43
Orthophoniste	1,1
Psychomotricien	1,5
EJE	0,5
Psychologue	3,2
Psychologue (EN)	0,17
Enseignant spécialisé EN	1
Assistant de service social	0,95
Secrétaire et personnel d'accueil	2,75
Econome	0,5
Agents de services généraux	0,58
Intersecteur (orthophoniste)	0,0913
Total	13,9513

1 psychologue EN réalise des vacations sur l'antenne de St Yrieix

Les enseignants spécialisés sont détachés de l'Education Nationale

**2 Localisation des CMPP :**

CMPP Fernand Eléonore situé à Saint Junien :

Site de Saint Junien :

CMPP F. Eléonore : 2 rue Albert Pestour, 87200 Saint Junien



**CENTRE MEDICO - PSYCHO - PEDAGOGIQUE  
DE SAINT-JUNIEN**

*Antenne :*

*SAINTE-YRIEIX-LA-PERCHE*

Antenne :

Antenne de Saint Yrieix : 17 avenue Jules Ferry, 87500 St Yrieix La Perche

**3. Heures d'ouverture :**

**CMPP de Saint Junien**

Du lundi au jeudi : 8h à 18h

Vendredi : 8h à 16h30

**Antenne :**

Saint Yrieix la Perche

Du lundi au jeudi : 8h45 à 12h30 et de 13h à 17h

Vendredi : 8h45 à 12h30 et de 13h à 16h45

**4. Délais de prise en charge :**

Au regard des informations que nous complétons dans notre logiciel d'activité, nous n'avons pas à ce jour suffisamment d'éléments pour communiquer un délai entre une première demande de soin en CMPP et le premier rendez-vous.

Toutefois, il existe des priorisations en fonction de l'âge de l'enfant (moins de 6 ans et adolescents) et dans le cadre de poursuites de soin (relais CAMSP ou relais CMPP suite à un déménagement).

# **DISPOSITIFS AMBULATOIRES**

**Corrèze**

<b>Equipes de liaison Corrèze</b>						
		<b>CH Brive</b>		<b>CH Tulle</b>		<b>CH Ussel /CHPE</b>
<b>ETP</b>	0,5	med. Psy	0,2	med. Psy mutualisé avec CMP		0,2 med Psy
	3	IDE	2	IDE		1 IDE
<b>Horaires</b>	8H30 - 20H30		8H30 - 20H30			9H00 - 17H
<b>Délais PEC</b>	Présence quotidienne sur site					Interventions sur la globalité du territoire sur créneaux fixés en semaine

## Equipes mobiles - CHPE Haute Corrèze

Equipes mobiles - CHPE Haute Corrèze									
		Equipe mobile personnes âgées		Equipe mobile d'appui au médico-social		Equipe mobile d'addictologie		Equipe mobile de Réhabilitation Psychosociale sur l'ensemble du département de la Corrèze	
<b>ETP</b>		3	IDE	2	IDE	1	IDE	3	IDE
		0,2	CdS	0,2	CdS	0,2	CdS	0,2	CdS
		0,8	med géronto psy	0,8	med psy	0,8	med psy	0,8	Méd Psychiatre
								0,5	neuro psycho
								0,5	Assist soc
								0,5	Ergothérapeute
								0,5	Job coach
								0,5	secret
<b>Horaires</b>	<b>Ldi-Vdi</b>	09 h à 17h		<b>Ldi-Vdi</b>	09 h à 17 h		<b>Ldi-Vdi</b>	09h à 17 h	
<b>Délais PEC</b>	<b>Eval :</b>			<b>Eval :</b>					
	<b>suivi :</b>	réception des demandes 24h/24, 365/an via un numéro unique. Traitement des demandes du lundi au vendredi		<b>suivi :</b>					
	<b>Primo eval</b>			<b>Primo eval</b>					

Equipes mobiles - CH Tulle Moyenne Corrèze		
Equipe mobile d'évaluation et de suivi psychiatrique de la personne âgée		
ETP	3	IDE
	0,3	med. Psy
	0,1	Assist Soc
Horaires	Ldi-Vdi	
Délais PEC	Eval :	
	suivi :	

Equipes mobiles - CH Brive Basse Corrèze				
Equipe mobile de la personne âgée			Equipe mobile d'appui au médico social	
ETP	2	IDE	1	Educ spé
	0,2	CdS mutualisé avec le CMP	0,2	IDE mutualisé CMP
	0,1	med. Psy		
	0,1	Psycho		
Horaires	Ldi-Vdi	9H-17H	Ldi-Vdi	9H-17H
	suivi :	Selon objectifs thérapeutiques + projet de soins ind.	suivi :	

## Hôpitaux de Jour Corrèze

	ETP PNM	ETP PM	Localisation
CHPE HJ Haute Corrèze Psychiatrie générale (de nuit et de jour)	4,6	0,1	Ussel
CHPE HJ Haute Corrèze Addictologie	3,4	0,1	Ussel
CH Tulle HJ Moyenne Corrèze Psychiatrie générale	5,6	0,2	Tulle
CH Tulle Moyenne Corrèze HJ Géroto psychiatrie	4,5	0,3	Tulle
CH Brive HJ Basse Corrèze Psychiatrie générale et de Réhabilitation Psycho Sociale	7,4	0,5	Brive
CH Brive HJ Basse Corrèze Addictologie	2,5	0,5	Brive
Ch Brive HJ Enfants	12,35	0,4	Brive

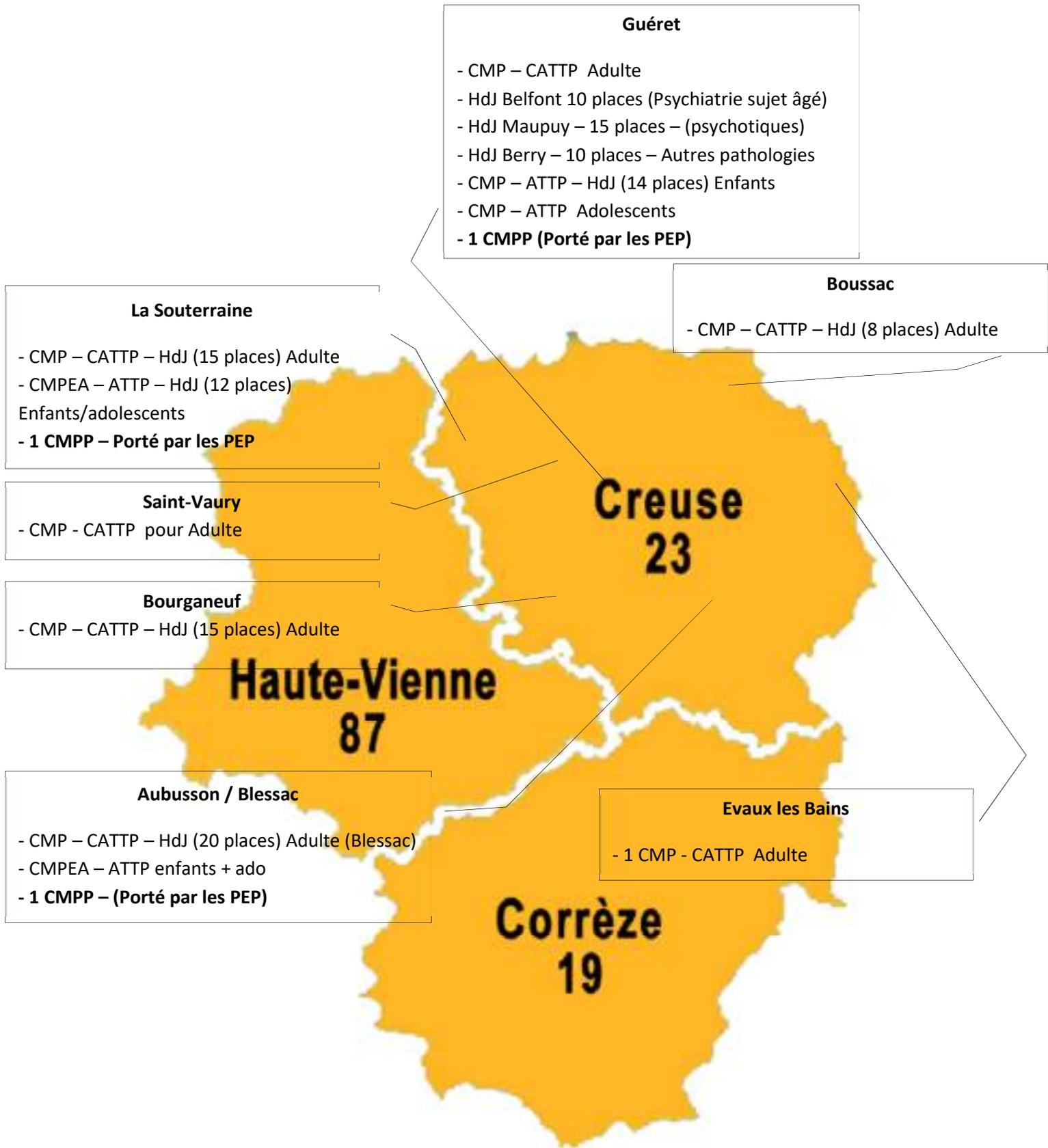
# **DISPOSITIFS AMBULATOIRES**

**Creuse**

Centre de Proximité Santé Mentale - CH La Valette																							
Boussac		Blessac		La Souterraine		Bourganeuf		Evaux-les-Bains		Fleurat		Saint-Vaury		Guéret									
HJ	CMP	HJ	CMP	HJ	CMP	HJ	CMP	CMP - CATT		Atelier Thérapeutique		CATT		HJ Psychiatrie de la personne âgée "Belfont"		HJ Réhabilitation psycho-sociale "Maupuy"		HJ de proximité "Berry"		CMP-CATT			
9h00 - 17h		8h45-17h00		9h00-17h00		8h45 -17h00		8h45 -17h00		9h00-16h30		9h00-16h30		9h00-16h30		9h00-17h00		9h00-17h00		L, M, M, J : 9h-19h V : 9h-17h			
3 IDE		4 IDE		5,75 IDE		5,5 IDE		3	IDE	2	IDE	3	IDE	2	IDE	2	IDE	3,5	IDE	5	IDE		
0,2 méd. Psychiatre		0,25 méd. Psychiatre		0,6 méd. Psychiatre		0,4 méd. Psychiatre		0,45	psycho	0,1	med. Psy	0,1	med. Psy	0,1*	med. Psy	0,1	med. Psy	0,1	med. Psy	0,6**	med. Psy		
0,55 psychologue		0,6 psycho		0,5 psycho		0,5 psycho		0,2	CdS	0,1	psycho	0,15	psycho	0,2	psycho	0,1	psycho	0,1	psycho	1,45	psycho		
1 AS - AMP		0,8 AS - AMP		1 AS - AMP		1 AS - AMP		0,1	AMA	0,1	CdS	1	AS	1	AS	1	AS	1	AS	0,2	Assist. soc		
0,2 Assist soc		0,6 CdS		0,5 CdS		0,2 CdS		0,05	CSS	0,1	AMA	0,2	CdS	0,1	CdS	0,2	CSS	0,2	Assist. soc	0,1	CSS		
0,5 AMA		0,5 AMA		0,6 AMA		0,4 AMA		0,1*	med. Psy	0,02	CSS	0,1	AMA	0,1	AMA	0,3	Assist. soc	0,1	CSS	0,8	AMA		
0,1 CSS		0,15 CSS		0,2 Assist soc		0,2 Assist soc				0,1	Assist. soc	0,15	Assist. soc	0,1	CSS								
				0,1 CSS		0,05 CSS								0,07	Assist. soc								
<i>Effectif au 8/01/2019 - * postes non pourvus - ** dont 0,2 ETP de médecin remplaçant</i>																							
Délais moyens de prise en charge (hors urgence)																							
Délais moyens de prise en charge (hors urgence)		IDE : 24 heures		IDE : 48 heures		IDE : 48 heures		IDE : dans la journée		IDE : 48 heures		-		-		-		-		-		IDE : 1 semaine	
		Med : 2 mois		Med : 2,5 mois		Med : 1,5 mois		Méd : 2 mois		Med : -		-		-		-		-		-		Méd : 2 mois	

Equipes de liaison - CH La Valette						
	CH Guéret		CH Aubusson		CH Bourgneuf	
ETP	0,5*	med. Psy	1 IDE référent		1 IDE référent	
	4	IDE				
	0,15	Psychologue				
Horaires	10H00 - 22H00		-		-	
Délais PEC	Présence quotidienne sur site du lundi au vendredi		Sur sollicitation du CH auprès du CMP de Blessac		Sur sollicitation du CH auprès du CMP de Bourgneuf	
<i>Effectif au 8/01/2019 - * médecin remplaçant</i>						

Equipes mobiles - CH La Valette						
	EMPPA Equipe mobile de Psychiatrie de la Personne Âgée		EMPP Equipe Mobile Psychiatrique de Précarité		UACS Unité d'Actions Contre le Suicide	
ETP	2,8	IDE	2	IDE	1	IDE
	0,1*	med. Psy	1,1	ASE	1	psychologue
	0,1	CSS	0,15	Psychologue	Méd. Psychiatre sur sollicitation de l'équipe	
	0,1	secrétariat	0,1	AMA		
			0,1*	med. Psy		
Horaires	Ldi-Vdi	8h - 17h	Ldi-Vdi	8h - 17h	Ldi-Vdi	8h - 17h
PEC	suivi régulier des résidents des EHPAD de la Creuse. Intervention en cas d'urgence sur sollicitation de l'EHPAD		Intervention sur sollicitation du partenaire social et/ou médico-social - Orientation si nécessaire		Consultations et orientation vers médecin psychiatre et/ou service d'hospitalisation si nécessaire	
<i>Effectif au 8/01/2019 - * postes non pourvus</i>						



**- Heures d'ouverture :**

	<b>Heures d'ouverture</b>
<b>Pôle adulte</b>	
CMP Guéret	L, M, M, J : 9h-19h – V : 9h- 17h
CSAPA Guéret	8h45 – 17h
CMP – HdJ – CATTP La Souterraine	9h - 17h
CMP – CATTP – HdJ Boussac	9h - 17h
CMP – CATTP – HdJ Bourgneuf	8h45 – 17h
CMP – CATTP Evaux-les-Bains	8h45 – 17h
CMP – CATTP – HdJ Blessac	8h42 – 17h
<b>Pôle de pédopsychiatrie</b>	
CMP – CATTP Adolescents Guéret	8h45 – 17h
CMP – ATTP - HdJ Enfants Guéret	8h45 – 17h
CMP – ATTP Aubusson	8h45 – 17h
CMP – ATTP – HdJ La Souterraine	8h45 – 17h

**- Délai d'attente d'un 1<sup>er</sup> Rendez-vous (hors cadre de l'urgence)**

	<b>Consultation IDE</b>	<b>Consultation Médicale</b>
<b>Pôle adulte</b>		
CMP Guéret	1 semaine	2 mois
CSAPA Guéret	9 jours	4 semaines
CMP La Souterraine	48 heures	1 mois 1/2
CMP Boussac	24 heures	2 mois
CMP Bourgneuf	Dans la journée	2 mois
CMP Evaux-les-Bains	48 heures	
CMP Blessac	48 heures	2 mois 1/2
<b>Pôle de pédopsychiatrie</b>		
CMP Adolescents Guéret	3 semaines	3 mois
CMP Enfants Guéret	10 jours	2 mois 1/2
CMP Aubusson	3 semaines	3 mois
CMP La Souterraine	17 jours	1 mois 1/2

**- Informations concernant les CMPP :**

3 CMPP sont implantés sur les trois plus gros bassins de vie du département Guéret, La Souterraine et Aubusson. Ces CMPP portés par l'association les Pupilles de l'Enseignement Public (PEP) 23 offrent différents types de prises en charge individuelles, « en groupe » et à destination des parents / parents-enfants.

**CMPP Guéret :**

Lundi : 8h30-12h30 / 13h – 18h

Mardi : 8h30- 12h30 / 13h – 18h

Mercredi : 8h30- 12h15 / 13h-18h

Jeudi: 8h30-12h15 / 13h-18h

Vendredi: 8h-12h15

**CMPP Aubusson :**

Lundi : 8h45-12h30 / 13h15 – 17h15

Mardi : 8h45- 12h30 / 13h15 – 17h

Mercredi : 8h45- 12h30/ 13h15-17h

Jeudi: 8h45-12h00 / 13h15-17h

Vendredi: 8h45-12h15/ 12h45-15h30

**CMPP La Souterraine :**

Lundi : 8h15-12h30 / 13h – 16h30

Mardi : 8h15- 12h30 / 13h – 17h30

Mercredi : 8h15- 13h15

Jeudi: 8h15-12h30 / 13h-18h

Vendredi: 8h15-12h30

# **PRÉCARITÉ**

**Haute-Vienne**

### EQUIPE MOBILE PSYCHIATRIE ET PRECARITE DE LA HAUTE – VIENNE Organisation / mission / interventions

#### Le Dispositif Equipe Mobile :

EMPP : Filière Ambulatoire – Pole de Territoire - 1 seul service sur le 87.

- A ce jour l'équipe de l'Equipe Mobile Santé Mentale et Précarité comprend :
  - 0.9 médecin psychiatre temps plein
  - 1 médecin somaticien présent 4 demi-journées par semaine
  - 4 infirmiers temps plein (dont 1 temps plein CLS)
  - 1 secrétaire médicale à temps plein
  - 1 assistant de service social à 0.20 ETP
  - 1 régulatrice de situations sociales à 0.20 ETP
  
- CH Esquirol : 10 rue du PETIT TOUR 87000 Limoges

#### Les missions :

**Assurer une prise en charge des personnes concernées, qui s'organise par :**

- Accompagnement des personnes démunies en souffrance psychologique par les bénévoles des associations facilitant la mise en place d'un accompagnement par l'un des infirmiers de l'EMPP, présent dans les associations sur des permanences régulières. Rôle d'écoute très important.
- Orientation vers la consultation du médecin psychiatre de l'EMPP, de la filière de soin, ou privé ou un médecin généraliste en fonction du choix des personnes et des possibilités.
- Accompagnement vers la consultation et ensuite dans le suivi.

**Apporter un appui technique spécialisé aux intervenants de terrain.**

- Contribution à la compréhension et à la recherche de solutions dans les situations complexes avec les partenaires.
- Aide pour appréhender un état de souffrance psychique ou une maladie mentale.

### **Contrat Local de Santé**

- Implication de l'EMPP dans les actions d'amélioration de la prise en compte des besoins en santé mentale dans les quartiers ciblés (Vigenal, Beaubreuil, La Bastide, le Val de l'Aurence nord et sud, les Portes Ferrés, les Coutures, Bellevue, Le Sablard ) par le Contrat Local de Santé de Limoges

### **Conseil Local en Santé Mentale**

- Participation de l'EMPP à l'espace de concertation du Conseil Local en Santé Mentale de la Ville de Limoges dédié à la santé mentale des populations exclues, défavorisées ou migrantes.

### **Les modalités d'intervention :**

- Permanence dans les associations de la Haute-Vienne en lien avec la précarité : Conventions de partenariat
- Permanence sur l'EMPP
- Contrat Local de Santé
- Maraude de rue
- Intervention à la demande CLSM et participation à la cellule de coordination

### **TYPE D INTERVENTION ET ACTIVITE**

- Entretien d'évaluation et d'orientation IDE et ou Médical : Première consultation avec un IDE.
- Appui technique auprès des professionnels et ou bénévoles
- Information et orientation
- GROUPE DE PAROLES : 3 thèmes (dont 1 mis en place début 2018 (3) ) : (1) groupe de parole Femmes victimes de violences et de mutilations sexuelles (Excision) / (2) groupe de parole destiné aux Parents exilés séparés de leurs enfants / (3) groupe de parole à thématique Libre.
- INTERPRETARIAT ET MEDIATION SANITAIRE : Convention - Financement et sollicitation d'interprètes en cas de besoin via un partenariat (Association Coup d'Main) - Projet de formation à destination des interprètes selon recommandations HAS 2017.

## La couverture des besoins :

Afin de favoriser un accès aux soins le plus large possible, des permanences auprès de structures de la Haute-Vienne sont effectuées.

Localisation Acte	File active
ADOMA INDUSTRIE	7
ASSOCIATION REMPARTS BELLAC	8
CADA ADOMA LIMOGES	2
CADA ARSL LIMOGES	33
CADA EYMOUTIERS	29
CADA HESTIA LIMOGES	30
CAO LIMOGES AFPA	11
CAO PEYRAT LE CHATEAU (centre accueil orientation réfugiés)	3
CAO ST LEGER LA MONTAGNE	7
CENTRE DE JOUR ARSL 1 bis rue Foucault 87000 LIMOGES	5
CHRS ass MARIANES	10
CONSULTATIONS EMPP	584
CROIX ROUGE	23
DANS LA RUE	65
EMMAUS	18
HALTE RESTOS	30
L'ABRI	11
LITS SOINS HALTE-SANTE	8
MAISON RELAIS - COUZEIX	7
MAISON RELAIS Les Clarisses LIMOGES	7
MDD LIMOGES Resistance Limousine	1
RESTO COEUR CHATEAUPONSAC	2
RESTO COEUR CUSSAC	7

RESTOS COEUR LIMOGES CHINCHAUVAUD	35
RESTOS COEUR LIMOGES PLACES	8
RESTOS COEUR MORTEROLLES	9
RESTOS COEUR St JUNIEN	2
RESTOS COEUR St SULPICE FEUILLES	7
RESTOS COEUR St YRIEIX	17
SECOURS CATHO CHATEAUNEUF LA FORET	3
SECOURS CATHO ISLE	4
SECOURS POPULAIRE LIMOGES	19

Par ce tableau nous pouvons constater que l'EMPP est présente dans tout le département. Elle offre donc l'accès aux soins en psychiatrie aux plus démunis vivants aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

L'EMPP œuvre pour continuer à développer cet axe ruralité, soit en pérennisant les diverses permanences au sein des associations soit en développant de nouvelles collaborations. On ne cesse de constater les difficultés liées à l'accès aux services de soins (transport, revenus, conditions de santé, CMU...) pour les personnes démunies résidentes à la campagne.

En 2018 le CH Esquirol et l'EMPP ont 62 conventions actives avec les partenaires de la précarité.

# **PERSONNES PLACÉES SOUS MAIN DE JUSTICE**

**Haute-Vienne**

### Parcours des personnes placées sous main de justice

- Soins psychiatriques en **Maison d'Arrêt** : Convention tripartite « **Unité Sanitaire en Milieu Pénitentiaire (USMP)** » signée entre la Maison d'Arrêt de Limoges, le CHU de Limoges (versant MCO) et le **CH Esquirol (DSP : dispositif de Soins Psychiatriques)**.
  - ✓ Les prises en charge relèvent de la psychiatrie générale et de l'addictologie :
    - Psychiatre générale : 0.15 ETP de psychiatre – 0.6 ETP de psychologue – 0.5 ETP d'IDE
    - Addictologie : 0.2 ETP Psychiatre – 0.3 EP d'IDE Addicto
  - ✓ Les soins sont dispensés en Maison d'Arrêt et concernent une population *homme/femme majeurs* ainsi qu'une population *homme mineur*
  - ✓ *Partenariat* avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (*SPIP*) : réunions pluridisciplinaires mensuelles
  - ✓ Groupes thérapeutiques :
    - Sport : intervention une fois par semaine d'un IDE Activité Physique Adaptée + éducateur sportif de la prison (public majeur et public mineur).
    - Groupes de paroles : intervention tous les 15 jours d'un IDE + Psychologue auprès des adolescents (éducation à la santé / règles et limites...)
    - Prévention jeunes consommateurs : intervention tous les 15 jours d'un IDE addicto
- En aval, le CMP judiciaire Pinel s'assure du suivi de la prise en charge et gère les soins pénalement ordonnés hors auteurs de violences sexuelles (Unité Foucault) et hors addicto (CSAPA Bobillot - Pôle Universitaire d'Addictologie en Limousin)
- **Détenus au CH Esquirol** :
  - ✓ Mission : hospitalisation courte pour évaluation de la crise (3 à 4 jours) sauf si nécessité d'un transfert sur UHSA (cadillac)
  - ✓ Evaluation faite par 1 psychologue (sur prescription) sur delay 1
  - ✓ Possibilité de :
    - activité sport sur Delay 1
    - Entretiens infirmiers sur Delay 1
    - Ateliers à visée cognitive sur delay 1

- **Personnes en PSE** (bracelet électronique +) sous écrou
  - ✓ Hospitalisation sur Delay
  - ✓ Evaluation médicale afin d'orienter sur une autre unité le cas échéant (période d'observation et d'évaluation)
  
- **Placements extérieurs** : alternative à l'incarcération. Personne nécessitant des soins à la demande du JAP et du SPIP.
  - ✓ Evaluation réalisée sur 3 jours pour une éventuelle réorientation sur une autre unité, un HJ ou 1 CMP)
  - ✓ Cette prise en charge est décidée par le médecin en informant le JAP

# **BLESSÉS DE L'ENCÉPHALE**

**Haute-Vienne**

### Pôle des Blessés de l'Encéphale

#### 1. Structuration de la filière :

Le Pôle des Blessés de l'Encéphale propose aux personnes victimes d'une blessure cérébrale acquise, un accompagnement sur le long terme de l'éveil à la réinsertion et en lien avec de nombreux partenaires.

Cet accompagnement commence, dès la phase aiguë de la cérébro-lésion avec une organisation filiarisée au niveau régional permettant un accès rapide des patients au pôle, dans un continuum immédiat des services de réanimation, neurochirurgie, chirurgie pédiatrique (...). Le parcours des patients s'articule autour de consultations de suivi, prévenant la rupture de soins. Ce dispositif régional s'inscrit sur la durée en lien avec le médecin traitant référent, mais également avec l'ensemble des partenaires du secteur sanitaire, du secteur médico-social, les acteurs du domaine associatif (notamment les Associations des Familles de Traumatisés Crâniens) et de l'insertion.

Le Pôle est composé des unités suivantes :

- **Une unité d'hospitalisation complète :**
  - **22 lits adultes et enfants** de rééducation, à orientation neurologique et appareils locomoteurs
    - 5 lits d'éveil
    - 7 lits d'éveil prolongé
    - 10 lits de rééducation
  - Plateau technique de rééducation et réadaptation avec Kinésithérapie et simulateur de conduite...
- **Un hôpital de jour de rééducation cognitive et de réadaptation :**
  - **10 places, adultes et enfants**, pour des actions de remédiation cognitive préparant la réinsertion sociale, professionnelle, familiale ou scolaire ainsi que proposant un accompagnement dans les différentes démarches sociales.
- **Une unité Etats végétatifs Chronique et Etats pauci-relationnels :**
  - **15 lits** d'hospitalisation complète,
  - Possibilité de séjours de bilans, de soins techniques, de répit pour des personnes à domicile.

- **Le Centre Expert et de Réhabilitation des Cérébro-lésés (CERCL) :**
  - Consultations pluridisciplinaires, médicales, neuropsychologiques, sociales (...)
  - Consultation de suivi
  - Consultations enfants
  - Consultations trauma crâniens légers ou modérés
  - Bilans neuropsychologique
  - Suivi psychologique
  - Action d'aide aux aidants.
  
- **Equipe Gestionnaire de Parcours**
  - Numéro unique pour les blessés et leurs aidants et l'ensemble de nos partenaires sanitaires, médico-sociaux, professionnels
  - Consultation d'orientation
  - Consultation d'évaluation courte médico-psychologique
  - Organise et coordonne la prise en charge sanitaire et l'accompagnement médico-social
  - Prévient les ruptures de parcours
  - Gestion des cas complexes.
  
- **Unité Mobile de Réinsertion familiale et sociale**
  - Favoriser le maintien à domicile
  - Soutien psychologique des blessés et des aidants
  - Actions courtes d'évaluation écologique. Ces actions sont réalisées au niveau régional, avec relais, le cas échéant, par les structures d'accompagnement social locales.
  
- **Unité Mobile de Réinsertion professionnelle**
  - Depuis sa création en octobre 2006, plus de 500 personnes ont été accompagnées, notamment dans le maintien dans l'emploi, la formation ou la scolarité, la réorientation et l'insertion professionnelle.
  
- **Unité Mobile de Réinsertion scolaire**

L'unité mobile de réinsertion scolaire a les missions suivantes :

- Evaluer les conséquences de la lésion cérébrale chez l'enfant ou adolescent.
- Apporter une aide à la compréhension des troubles cognitivo-comportementaux au jeune cérébrolésé ainsi qu'à sa famille.
- Participer à la mise en place des adaptations scolaires nécessaires avec les familles et les différents partenaires.

L'unité accompagne les enfants/adolescents cérébrolésés sur le territoire Limousin.

- **UEROS, Unité d'Évaluation, de Réentraînement et d'Orientation Sociale et/ou professionnelle**
  - Structure médico-sociale ouverte en novembre 1997 qui accueille des personnes dont le handicap résulte d'un traumatisme crânien ou de toute autre lésion cérébrale acquise, sur décision MDPH, pour une durée cumulée de 6 mois (840 h) par période de 3 ans. La prise en charge s'effectue à titre permanent, temporaire, ou selon un mode séquentiel, à temps complet ou partiel
  - Missions :
    - accueillir et d'informer les blessés et leur famille
    - évaluer, de manière approfondie, les potentialités et les difficultés de l'intéressé
    - construire et mettre en œuvre un programme de réentraînement qui doit lui permettre de consolider et d'accroître son autonomie
    - construire, avec l'intéressé et son entourage, un projet d'insertion sociale incluant, le cas échéant, une intégration scolaire ou professionnelle en milieu ordinaire, adapté ou protégé
    - assurer un suivi de ce projet d'insertion sociale.
  
- **Services Médico-techniques** transversaux au CH Esquirol
  - Radiologie, Laboratoire d'Electrophysiologie, Consultations Spécialisées, Equipe de Transport et d'Accompagnement des Patients en Psychiatrie (ETAPP), Plateau technique de rééducation et réadaptation avec Kinésithérapie et simulateur de conduite...

## 2. Dispositifs à destination des enfants et des jeunes déployés en Haute-Vienne

L'unité mobile de réinsertion scolaire du Pôle des blessés de l'encéphale intervient en faveur des jeunes cérébrolésés sur l'ensemble du territoire Limousin.

L'hôpital de jour du Pôle des blessés de l'encéphale accueille des enfants et adolescents du territoire Limousin et des départements limitrophes. Nous pouvons être amenés à répondre à des demandes extra territoire Limousin

### 3. Un site internet mis en ligne en 2017 « centre ressource traumatisme crânien Limousin » (<https://crtc-limousin.fr/missions/>) – plaquette jointe

Le Centre de Ressources Traumatisés Crâniens en Limousin ([CRTCL](#)) travaille au bénéfice des usagers, des établissements et services, en direction de structures des trois départements du Limousin et au-delà dans le cadre de partenariats très nombreux pour l'accompagnement au long court des traumatisés crâniens.

Les missions premières d'un Centre de Ressources sont l'étude des besoins, l'information, l'échange et la formation.

En termes de coordination et d'échanges, il aide à organiser l'action de l'ensemble des organismes spécifiques et non spécifiques accompagnant les personnes cérébro-lésées de la région Limousin afin d'améliorer la cohérence de leur prise en charge

**ORGANISATION DE LA  
PSYCHIATRIE DE L'ENFANT  
ET DE L'ADOLESCENT**

## Organisation de la pédopsychiatrie

### En Haute-Vienne :

L'activité de pédopsychiatrie est assurée par le Centre Hospitalier Esquirol via le Pôle Universitaire de psychiatrie de l'enfant et l'adolescent.

Ce pôle propose différents modes de prise en charge : hospitalisation complète, hospitalisation de semaine, hospitalisation de jour, prise en charge ambulatoire...

Ce pôle repose à aujourd'hui sur l'existence de :

- Une unité d'hospitalisation complète de 10 lits ; dédiée aux enfants et adolescents présentant des troubles de la personnalité, des troubles du comportement,
- Une unité d'hospitalisation de semaine de 10 lits dont 5 lits dédiés à la rescolarisation,
- Un hôpital de jour de transition de 3 places dédié aux enfants et adolescents qui ont été hospitalisés à temps complet afin d'anticiper au mieux le retour au domicile,
- Un hôpital de jour enfant et un hôpital de jour adolescents de 17 places,
- Une unité petite enfance 6 places dédiée aux enfants entre de 2 à 6 ans,
- Les unités d'hospitalisation Mère-bébé temps complet et hospitalisation de jour ; dédiées aux femmes enceintes ou ayant accouché, prise en charge conjointe des diades - (HC Périnat : 4 lits adulte + 4 lits bébé / HJ Périnat : 4 places),
- Une équipe mobile de liaison,
- Une unité de soins intensifs du soir (4 places) qui s'adresse aux enfants scolarisés en grande section de maternelle en CP et CE1 qui présentent des difficultés de comportement et d'adaptation avec un risque de décrochage scolaire,
- Des centres de consultations,
- Une Maison des adolescents.

## En Corrèze :

L'inter secteur de pédopsychiatrie de la Corrèze repose principalement sur l'existence de :

- 2 CMP enfants:
  - Un CMP Enfants à Brive qui assure également des consultations avancées à Objat et à Uzerche
  - Un CMP enfants à Tulle qui assure des consultations avancées, dans le cadre d'une antenne à Egletons
- Un CMP périnatalité

Une concertation avec les CMPP Tulle, Brive et Ussel est en cours pour faciliter le traitement des nombreuses demandes

### Délais d'attente:

- CMP enfants Brive: possibilité d'obtenir en rendez-vous en urgence (sous 48h) soit à partir des services Urgences et Pédiatrie du CH de Brive soit à partir du CMP enfants. Délais d'attente post-urgence: rdv médicale: 3 mois, rdv psychologue: 1 an
- CMP Enfants Tulle: même organisation au CH de Tulle, Délais d'attente post-urgence: rdv médicale: 6 mois, rdv psychologue: 1 an
- CMP périnatalité avec des permanences organisées au sein des CMP enfants. Pas de délais d'attente

## En Creuse:

- L'activité de pédopsychiatrie est assurée par le Centre Hospitalier La Valette, via son pôle de pédopsychiatrie.
- Ce pôle propose différents modes de prise en charge,
  - en hospitalisation partielle (26 places d'hôpital de jour),
  - en ambulatoire,
  - en accueil familial thérapeutique (7 places d'AFT).

### ➤ Les Centres Médico-Psychologiques (CMP) :

Les Centres Médico-Psychologiques sont des unités d'accueil et de coordination en milieu ouvert où s'organisent les actions de prévention, de diagnostic, d'orientation, de soins ambulatoires et d'interventions à domicile.

Le pôle dispose de Centres Médico-Psychologiques, situés dans les 3 principales agglomérations du département : *La Souterraine, Guéret et Aubusson.*

Dans ces CMP interviennent des équipes de soins ambulatoires spécialisées :

- Une équipe de soins ambulatoires périnatalité, prenant en charge les femmes du début de leur grossesse, jusqu'aux deux ans de l'enfant,
- Une équipe de soins ambulatoires pour enfants âgés de 2 ans à l'âge de la fin de scolarité du cycle primaire (variable selon l'enfant).
- Une équipe de soins ambulatoires pour adolescents dès l'entrée en sixième, jusqu'au deuxième niveau du cycle secondaire.

En dehors des prises en charge réalisées au sein des CMP, l'équipe de soins ambulatoires pour adolescents organise des consultations infirmières dans d'autres villes du département :

- Ahun, au lycée agricole,
- Boussac, à la mairie,
- Bourganeuf, au CMP adultes,
- Felletin, à la mairie.

➤ Les hôpitaux de jour :

Il s'agit de structures d'hospitalisation partielle, proposant des soins, d'une durée quotidienne égale ou supérieure à 3 heures, afin de favoriser les temps d'intégration et de scolarisation des enfants.

L'essentiel des soins repose sur les activités thérapeutiques, individuelles et/ou groupales, des entretiens ainsi que des repas thérapeutiques, menés par une équipe pluridisciplinaire.

Il existe deux hôpitaux de jour :

- Un hôpital de jour situé à Guéret, doté de 14 places,
- Un hôpital de jour situé à La Souterraine, doté de 12 places.

La carte suivante présente le découpage territorial défini pour l'accueil des enfants du département dans ces deux hôpitaux de jour



➤ L'hospitalisation complète :

Hospitalisations programmées :

Dans le cadre d'une organisation régionale (Limousin), elles ont lieu à Limoges, unité Villa Bellevue : unité du pôle universitaire de l'enfant et de l'adolescent du Centre Hospitalier d'Esquirol.

Dans ce cas, le pédopsychiatre qui suit l'enfant ou l'adolescent en Creuse l'adresse en consultation pour une hospitalisation au pédopsychiatre intervenant sur l'unité villa Bellevue. Suite à cette consultation, une décision est prise.

Hospitalisations en urgence :

Dans de rares cas, et afin de faciliter une prise en charge en urgence de jeunes patients en état de crise, il peut arriver que le CH La Valette les accueille dans une de ses unités d'hospitalisation complète pour adultes.

Cette prise en charge d'urgence reste exceptionnelle et transitoire, de 48 heures à 72 heures, dans l'attente d'un recours et/ou d'une expertise au niveau de l'Unité Bellevue, et selon un protocole développé par le Pôle de pédopsychiatrie.

➤ Délai d'attente d'un 1<sup>er</sup> Rendez-vous (hors cadre de l'urgence)

	Consultation IDE	Consultation Médicale
<b>Pôle de pédopsychiatrie</b>		
CMP Adolescents Guéret	3 semaines	3 mois
CMP Enfants Guéret	10 jours	2 mois 1/2
CMP Aubusson	3 semaines	3 mois
CMP La Souterraine	17 jours	1 mois 1/2

➤ Heures d'ouverture :

	Heures d'ouverture
<b>Pôle de pédopsychiatrie</b>	
CMP – CATTTP Adolescents Guéret	8h45 – 17h
CMP – ATTP - HdJ Enfants Guéret	8h45 – 17h
CMP – ATTP Aubusson	8h45 – 17h
CMP – ATTP – HdJ La Souterraine	8h45 – 17h

# **Unité de Soins Intensifs**

## **USIS**

### Unité de Soins Intensifs du Soir - USIS

L'Unité de Soins Intensifs du Soir de pédopsychiatrie appartient à la filière "Soins Hospitalisation " du Pôle Universitaire de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent.

Elle est implantée dans la Z.U.S. du Val de L'Aurence au 21, rue Marcel Vardelle avec une capacité d'accueil de 6 places.

Malgré des compétences de départ correctes, un nombre croissant d'enfants présentent des troubles du comportement et des situations d'échec scolaire, qui remettent en cause leur scolarisation avec les risques de rupture familiale et de désocialisation qui s'ensuivent.

#### 3. Missions :

- Accueil d'enfants scolarisés en 2<sup>ème</sup> cycle scolaire (Grande Section de Maternelle / CP / CE1) au sein des écoles maternelles et élémentaires du quartier du Val de l'Aurence
- Prise en soins de troubles du comportement avec difficultés de sociabilité et d'adaptation mettant en péril la scolarisation en l'absence de troubles majeurs du développement
- Nécessité d'une prise en charge intensive, quotidienne et non déscolarisante

#### 4. Indications :

- Enfants scolarisés en 2<sup>ème</sup> cycle scolaire (Grande Section de Maternelle/CP/CE1)
- Dans les écoles maternelles et élémentaires du quartier du Val de l'Aurence
- Trouble du comportement avec difficulté de sociabilité et d'adaptation mettant en péril la scolarisation.  
Absence de trouble majeur du développement
- Nécessité d'une prise en charge intensive, quotidienne, non déscolarisante.

#### 5. Fonctionnement :

- Les enfants sont accueillis tous les jours après l'école de 16H30 à 18H30 et les mercredis après-midi de 14H00 à 17H00.
- Pas d'accueil quotidien pendant les vacances scolaires mais des activités ou sorties pourront être proposées ponctuellement.
- Proposition d'un espace et d'un fonctionnement basé sur la libre circulation leur permettant une réappropriation et une réintégration du cadre social, psychique et scolaire
  - o Possibilité de circuler librement à l'intérieur de l'USIS (espace contenant mais non rigide)
  - o Possibilité de choisir parmi les ateliers organisés et de circuler entre eux.
- Les ateliers utilisent des médiateurs pour des enfants en difficultés de représentation.
- Les mercredis peuvent être organisées autour d'activités socioculturelles (théâtre, musée...) ce qui semble important chez des enfants ayant un accès restreint à la culture.
- Des réunions d'évaluation, de synthèse, de rencontre avec les parents et l'école seront organisés toutes les semaines.

## 6. Composition de l'équipe :

- 2 infirmiers, 2 éducatrices, 1 aide-soignante
- Assistante sociale
- Psychologue
- Pédopsychiatre

## 7. Admission :

- L'admission est effectuée après une évaluation médico-psycho-sociale.
- La demande sera soumise à la filière « Soins Hospitalisation » du Pôle universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent.
- Un nombre de 4 enfants seront accueillis

# **ACTIONS DE FORMATION À LA PRÉVENTION DU SUICIDE**

## Annexes Diagnostic

### Prévention du suicide

#### En Haute-Vienne :

**Le CH Esquirol de Limoges, porteur depuis 2002 d'actions de formation sur le repérage de la crise suicidaire dans le cadre du Groupement Régional de Santé Publique du Limousin, a été missionné en 2013 par l'ARS Limousin pour déployer ces formations.**

**Un Comité de Pilotage pluri professionnel** est mis en place sous l'égide de **l'ARS du Limousin**. Il est animé par le CH Esquirol et composé de représentants de l'ARS Limousin, de l'Education Nationale, de la **Mutualité Sociale Agricole (MSA)**, de l'Instance **Régionale d'Education et de Promotion de la Santé (IREPS)**, des intervenants professionnels de santé formés (Méthode TERRA), a proposé de décliné un programme de formation ciblé sur les territoires « sensibles » et à destination des populations « à risque ». Il est chargé de définir les actions à mettre en place afin de répondre au plan régional et de manière optimale aux orientations fixées au **Plan National d'Actions Contre le Suicide 2011/2014** précité.

Depuis 2013, des actions de « formations relatives à la promotion de la santé mentale et le repérage de la crise suicidaire » ont été organisées sur l'ensemble du territoire des 3 départements de l'ex région du Limousin (Corrèze, Creuse, Haute Vienne).

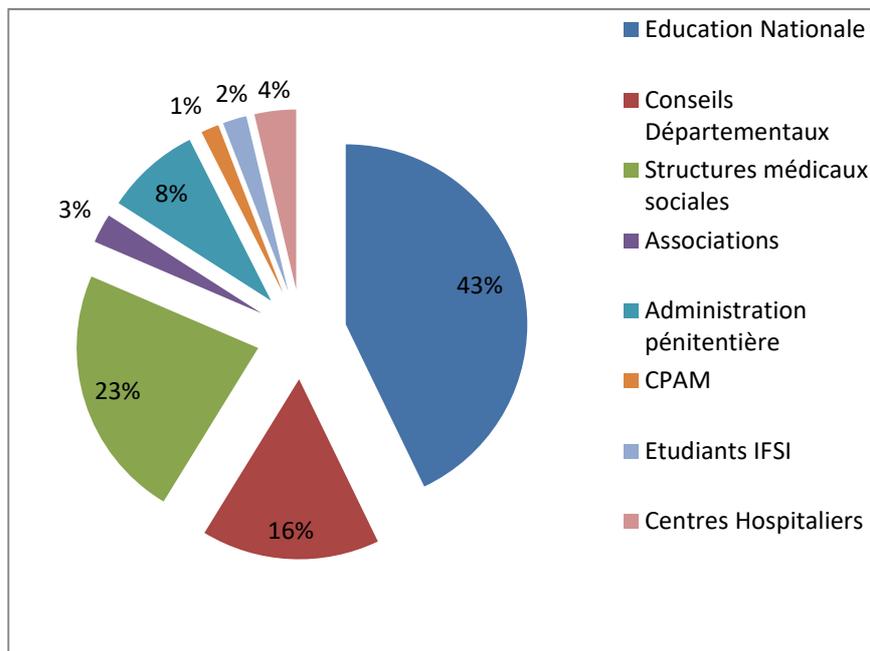
L'équipe de formateur est composée de Psychiatres, Infirmiers, Psychologues.

Les formations ont été à destination de professionnels ou bénévoles d'association travaillant auprès de publics jeunes, ainés, adultes.

Des actions ciblées auprès de la MSA de la Haute-Vienne, de l'Etablissement Pénitentiaire d'Uzerche et de la CPAM de la Haute-Vienne ont été également organisées.

### Actions menées :

- Entre 2014 et 2017, 189 personnes ont été formées au repérage de la crise suicidaire, ces personnes provenaient de différentes structures externes dont la répartition est la suivante :



- Depuis 2017, l'action s'est plus recentrée sur la Haute Vienne du fait d'un manque de disponibilité des formateurs Régionaux. Aussi 53 personnes ont été formées sur le département de la Haute Vienne en 2017/2018.

Ces actions de formation ont été menées sur différents territoires :

- Aubusson/ Bourgneuf,
- Egletons/ Treignac /Argentat,
- St Yrieix La Perche/Nexon/ Chalus,
- Ussel / Haute-Corrèze,
- Haut Limousin / HIHL,
- Guéret / Boussac,
- Saint-Junien/ Saint-Laurent-sur-Gorre,
- Limoges.

Parallèlement, des actions de formation spécifiques ont été menées au sein de la CPAM 87 et de la MSA 87.

D'autre part, Chaque année le CH Esquirol continue de proposer à ses agents une à deux sessions de formation sur la thématique du repérage de la crise suicidaire.

## Perspectives :

Pour palier le manque de formateurs régionaux, une formation intra de formateur au repérage de la crise suicidaire selon la méthode TERRA a été mise en place en mai 2018. 15 agents de l'ex région Limousin ont été formés (5 agents du CH Esquirol, intervenant sur le département de la Haute Vienne)

Au total pour la Haute vienne, nous avons maintenant 6 agents formateurs, (IDE, Psychologues, cadre de Santé du CH Esquirol)

L'ARS nouvelle Aquitaine souhaite à compter de 2019 que des nouvelles actions de formation soient dispensées selon la méthode SEGUIN.

A ce titre, le Pr OLLIAC – Chef du Pôle Universitaire de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent – est reconnu formateur National référent formé à l'intervention de crise suicidaire selon la méthode SEGUIN. Il s'est engagé dans le dispositif National et sera amené à dispenser 2 sessions de formation de 4 jours auprès des formateurs régionaux issus de la région Nouvelle Aquitaine.

Le dispositif évolue vers une réingénierie de la formation actuelle autour de 3 modules distincts :

- **Module intervention de crise**, (fonction d'intervention), uniquement les professionnels du secteur de l'offre en santé mentale capable d'intervenir auprès d'une personne en cours de passage à l'acte (psychiatre, psychologue et IDE.
- **Module Evaluation du risque suicidaire**, (fonction de repérage et d'orientation) cliniciens (psychologue et IDE du secteur de la psychiatrie), pas forcément intervenant en crise suicidaire.
- **Module Sentinelle**, (fonction de repérage et d'orientation/alerte), personnes de la société civile qui vit dans un bassin de vie ayant une disposition spontanée pour l'attention à autrui, elle est connue et reconnue au sein de la communauté locale.

## En Corrèze :

- **CH Pays d'Eygurandes :**  
Partenariat avec écoute et soutien (intervention au sein du CH. Ussel)  
Formations de professionnels par le CH. Esquirol
- **CH. TULLE :**  
Existence d'un Plan de formation  
« Prévention du suicide » pour l'ensemble du personnel du CH. Tulle.
- **CH. BRIVE :**  
Partenariat avec l'association Ecoute et soutien dans le cadre de la sortie d'hospitalisation de psychiatrie (conventionnement) ;  
Plan de formation déployé sur la thématique de la gestion du risque suicidaire.

## En Creuse :

Le Centre Hospitalier La Valette a créé une Unité d'Action Contre le Suicide (UACS), dont les actions sont les suivantes :

- **Un travail de prévention des acteurs de terrain :**
  - Des actions de sensibilisation et de formation des sentinelles (acteurs de terrain) à « l'intervention en cas de crise suicidaire » selon la méthode Terra, afin d'améliorer la prise en charge des personnes,
  - Un travail de collaboration plus spécifique en lien avec la MSA, et l'association écoute et soutien,
  - De l'analyse des pratiques, sur les difficultés rencontrées, en lien avec le suicide (Idées suicidaires, TS, Suicide, etc.) auprès des acteurs de terrain,
  - Des actions d'information et de communication autour de la prévention du suicide.
  
- **Le repérage, l'évaluation et le diagnostic du risque suicidaire,**
  
- **La prise en charge des suicidants et des personnes présentant un risque suicidaire avec :**
  - Des consultations médicales,
  - Des entretiens psychologiques,
  - Des entretiens infirmiers.
  
- **Des interventions dans le cadre de la post intervention :**
  - Sur demande médicale, 48 heures avant la sortie d'un patient suicidant pour mettre en place les modalités de la post intervention (entretiens et rappels téléphoniques) pour éviter le risque de récurrence et assurer la continuité des soins après la crise,
  - Auprès des endeuillés par suicide (famille, proches) pour apporter un soutien,
  - Auprès des équipes de professionnels lors du suicide d'un patient, d'un résident, d'un détenu, d'un élève, etc.

**Le Pôle des Usagers**

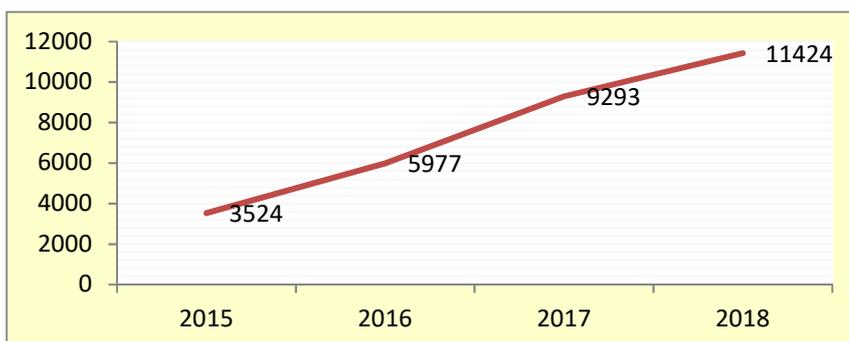
**Le CSISM**

### Activité Pôle des Usagers Actions de formation à la prévention du suicide

#### 1. Des actions nouvelles ou renforcées dans les grands domaines de fonctionnement

	Actions en 2018	Représente
Coordination CLSM - CLS	1213	10,6%
Coordination CSISM87	831	7,3%
Démocratie sanitaire	1438	12,6%
Aides aux personnes	1449	12,7%
Fonctionnement du Pôle	5514	48,3%
Expertise d'usage (PA-Bibli-MSP)	979	8,6%

#### 2. Une lisibilité plus grande du Pôle intra et extra CHE avec un impact sur le nombre d'actions



#### 3. Fonctionnement

- Conseil de pôle
- Sollicitations en hausse des Représentants d'Usagers, des Bénévoles et des Pairs Aidants suite à l'accroissement des présences dans les instances du CHE
- Accueils physiques en hausse
- Sollicitations en hausse des services et professionnels du CH Esquirol
- Passerelle sport : Elargissement des disciplines sportives
- Reprise du Projet Soins Etudes sur la partie centrée Faculté
- Appels à Projets
- Hausse de la gestion de l'expertise d'usage et notamment des PA
- Rédactions de PV des instances du PdU (Bureau, CdU....)
- Renseignements du Compte Rendu d'Activité
- Documentations et Communication (gestion de la bibliothèque de notes du PDU, gestion de la bibliothèque du PdU, BIP)
- Synchronisation des actions des 5 domaines, logistique associée

#### 4. Démocratie Sanitaire

- Des présences dans les instances en hausse
- Nouvelles instances (PTSM, Bureau de Pole de Territoire, Conseil de Pôle)
- Implication dans la partie analyse, synthèse et rédaction du Diagnostic PTSM
- Comité Locaux des usagers : initiative innovante en termes de démocratie sanitaire Instance d'échanges visant à favoriser l'expression des représentants d'Usagers afin d'améliorer le parcours de soins des patients en relation avec l'ensemble des partenaires sur le territoire (élu, professionnels de santé libéraux, d'hôpital général, du Département ...)

#### 5. Aides aux personnes

-Nombre d'aides aux personnes :

2015	2016	2017	2018			
1287	1153	1552	1567			

##### - Les motivations des demandes :

Associations	37
Avoc	126
Bibliothèque des Patients / présence	3
Bibliothèque des Patients hors permanence	17
Bibliothèque du PdU	
Cecile	9
Documents	16
Fonctionnement CHE	48
Fonctionnement général	73
PA	12
Parler	124
PDU	67
Réorientation	36
Repérage	73
Autre	51

Formations des accompagnants familiaux au troubles Psychiques et également pour les familles des personnes TC

#### 6. Coordination CLSM-CLS

- Limoges : une coordinatrice dédiée au suivi et à la coordination du Conseil Local de Santé Mentale et du Contrat Local de Santé
- St Yrieix : la coordination du Conseil Local de Santé Mental est assurée par une coordinatrice (temps dédié CH Esquirol + mise à disposition sur la commune de Saint Yrieix 10%)
- Bellac : Un Contrat Local de Santé incluant un Conseil Local de Santé Mental est en cours de mise en œuvre. Coordination assurée par une coordinatrice du CH Esquirol et de la Communauté de Communes du Haut Limousin En Marche
- Installation d'un Espace de Réflexion CLSM 87 ; volonté de mutualisation des actions commune et des groupes de travail

## 7. CSISM87

- Un nombre important de manifestations (le 1<sup>er</sup> en NAQ concernant mars) et en terme de personnes sensibilisées en intégrant les manifestations de l'été (Randopsy) et d'octobre (journée mondiale de la santé mentale).
  - Sensibiliser le grand public aux questions de santé mentale,
  - Informer à partir d'un thème annuel sur les différentes actualités de ce champ,
  - Aller vers le grand public et rassembler, par cette action de communication, les différents acteurs du sanitaire, du médico-social et du social, les usagers de la santé mentale,
  - Contribuer au développement des réseaux de solidarité et mettre en œuvre des nouveaux projets des actions innovantes,
  - Recueillir les réflexions et propositions de l'ensemble de la population,

Telles sont les motivations du Collectif des Semaines d'Information sur la Santé Mentale de la Haute-Vienne (CSISM87).

Depuis 2015 les partenaires intéressés par cette action de promotion sur la santé mentale ont pris l'option de se regrouper au sein d'un collectif et, ensemble, de proposer des moments privilégiés pour apporter au grand public un éclairage nécessaire, expert afin de faire tomber des préjugés encore trop tenaces sur ce domaine de la santé.

Ainsi aujourd'hui, les Groupes d'Entraide Mutuelle de la Haute-Vienne, le Centre Hospitalier Esquirol de Limoges, l'association PRISM, l'UDAF, l'association Argos 2001 et l'Association des Familles de Traumatisés Crâniens unissent leur force dans le CSISM87. Bien que la volonté fût de construire une structure légère dans son organisation, les partenaires se réunissent pratiquement tous les mois afin de préparer le programme déroulé autour de trois temps forts dans l'année :

- Les semaines nationales en mars avec des conférences, une journée d'études pour les futurs et les jeunes professionnels, des portes ouvertes.
- « *RandoPSY* » : une manifestation conviviale et en extérieur qui propose au grand public un petit parcours pédestre jalonné de 10 questions relatives à la santé mentale ; à l'arrivée des groupes, un médecin ou un soignant détaillent les réponses à ce questionnaire.
- Une autre série de conférences et de ciné-débat au mois d'octobre, autour du 10 octobre journée mondiale de la santé mentale, sur une thématique arrêtée par le Collectif.

L'ensemble de ces programmes, l'animation du Collectif et la coordination des réalisations sont assurés par le Pôle des Usagers du Centre Hospitalier Esquirol.

Le souhait du Collectif est d'être présent au plus près des territoires, aussi toutes ces actions réalisées à Limoges, sont également effectives à Saint Junien et à Saint-Yrieix et ceci sur les trois temps de l'année. Des manifestations sont également réalisées au sein du Centre Hospitalier Esquirol.

	DATE	THEME	SITE	SUIVI
<b>2015</b> 295 personnes	17 manifestations en mars	« Etre adolescent aujourd'hui »	Limoges (189) St Junien (61) St Yrieix (45)	Réalisé 295
<b>2016</b> 635 personnes	11 manifestations en mars	« Santé mentale santé physique un lien vital »	Limoges, St Junien et St Yrieix	Réalisé 345
	3 manifestations en août et septembre	RandoPSY 1 « pour un autre regard »	Limoges, St Junien et St Yrieix	Réalisé 192
	3 manifestations en novembre	L'ambulatorio au CH Esquirol de Limoges	Limoges, St Junien et St Yrieix	Réalisé 98
<b>2017</b> 416 personnes	7 manifestations en mars	« Santé mentale et travail »	Limoges, St Junien et St Yrieix	Réalisé 219
	2 manifestations juin	RandoPSY 2 « pour un autre regard »	ST Yrieix St Junien	Réalisé 115
	3 manifestations en octobre	« Dénî, Pair- aidance »	St Junien	Réalisé 82
<b>2018</b> 732 personnes	16 manifestations de mars 19 intervenants	Santé mentale, parentalité et enfance	St Junien, St Yrieix, Limoges (3)	Réalisé 348
	3 manifestations en juin	RandoPSY 3	Limoges, St Yrieix et St Junien	Réalisé 209
	3 manifestations d'octobre 31 interventions	« On n'est pas des sauvages » Ensemble, construisons l'avenir avec le PTSM	Limoges (82), St Yrieix (32) St Junien (61)	Réalisé 175

- Valorisation du Film « On n'est pas des sauvages ! » soutenu par l'ARS87 dans le cadre du CLS de Limoges
- 1<sup>ère</sup> rencontre du Collectif avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Limoges :
  - Une cinquantaine de responsables d'entreprise autour du thème du handicap psy
  - Organisation à la CCI de la conférence grand public
- Accueil de 2 nouvelles associations dans le Collectif, Argos2001 et l'AFTC

## 8. Expertise d'usage

- -Bibliothèque : 3 personnes en charge de l'activité. Réflexion sur 1 service supplémentaire qui consiste à livrer des ouvrages dans des UF particulières dont des unités fermées ; Participation à des manifestations à la bibliothèque ; Mise à jour de la liste des ouvrages.
- -Pairs Aidants : le nombre est passé de 5 à 9. Leur activité croit car ils participent pour certains à des instances et des manifestations intra établissement mais également extra établissement (forum, SISM, IAE, IFSI, CLSM...)
- Médiateurs Santé Pair : Implication dans des actions de sensibilisation des CLSM, sur des missions du PdU comme l'accueil par exemple ainsi que sur des interventions en ETP au domicile.
- Nouveau partenaire : l'UTEP

# **LA PERMANENCE DES SOINS**

#### Permanence des soins

##### En Haute-Vienne :

L'organisation de la permanence des soins relève de la Commission Médicale d'Etablissement et de la Commission de l'Organisation de la Permanence des Soins (COPS).

Au sein du CH Esquirol, cette permanence des soins, du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi de 8h30 à 12h30 est de la responsabilité des services. En dehors de ces horaires, la CME et la COPS en sont les garantes.

L'organisation de la permanence des soins s'effectue sous différentes formes :

- Les astreintes : elles sont réalisées les dimanches matin et jours fériés matin et sont organisées par la CME. Il s'agit uniquement d'astreintes de sécurité avec des déplacements peu fréquents.  
Conformément à la réglementation et au choix du CH Esquirol suite à l'arrêté du 8 novembre 2013, celles-ci donnent lieu à indemnisation (en dehors de l'indemnité forfaitaire de base) dès lors que le temps d'intervention effectif atteint 3 heures consécutives. Dans le cas contraire, le temps est comptabilisé et stocké dans un compteur jusqu'à atteindre 5 heures pour être rémunéré.
- Les gardes : elles sont gérées par le médecin responsable des urgences psychiatriques (basées au CHU de Limoges) et sont effectuées les nuits du lundi au vendredi et les week-ends. Compte tenu du fait que le service des urgences psychiatriques n'est pas situé sur le même site que le CH Esquirol, il y a à la fois un médecin d'astreinte et un médecin de garde le dimanche matin.
- La permanence des soins est également assurée par les gardes des internes, organisées les nuits et les week-ends, en lien étroit avec un praticien senior.
- Les dimanches et jours fériés après-midi, seules les gardes aux urgences existent.

##### En Corrèze :

- La permanence des soins en psychiatrie est assurée par une astreinte de médecin psychiatre dans chacun des services des urgences du département: CH d'Ussel, CH de Tulle et CH de Brive.
- Le psychiatre répond aux appels des urgentistes lorsque son avis s'avère nécessaire et se déplace en fonction des besoins.

## En Creuse :

- Ces différents dispositifs sont organisés et gérés par la Commission de l'Organisation de la Permanence des Soins (COPS), sous validation du président de la Commission Médicale d'Établissement (CME) et de la direction de l'établissement.
- Une équipe de psychiatrie de Liaison du CH La Valette est implantée au sein du CH de Guéret, et intervient tout particulièrement dans le service des urgences pour rencontrer en première intention et orienter si besoin, les patients relevant d'une prise en charge psychiatrique.
- Au sein du CH La Valette, il existe une garde médicale « sur place » opérationnelle 24h/24h, assurée par des médecins de l'établissement. Cette garde permet de répondre aux appels de la population et d'assurer la prise en charge des patients hospitalisés sur le site.
- En parallèle, une astreinte est assurée par des médecins psychiatres, de 18h à 8h en semaine et 24h/24h les week-ends et jours fériés, ceci afin de répondre aux urgences psychiatriques de l'établissement ainsi qu'à celles des urgences du CH de Guéret.
- Une permanence « certifiante », de deux médecins psychiatre, est également en place au CH La Valette, afin de répondre aux obligations relatives aux soins sans consentement.
- Ces différents dispositifs sont organisés et gérés par la Commission de l'Organisation de la Permanence des Soins (COPS), sous validation du président de la CME et de la direction de l'établissement.

# **CRISE ET URGENCE**

Réponse à la crise - Organisation								
Dispositif de réponse	Haute-Vienne		Corrèze				Creuse	
	CH Esquirol	Observations	Brive	Tulle	Ussel	Observations	CH la Valette	Observations
<b>CMP</b>	X	Porte d'entrée à la gestion de la crise	X	X	X		X	possibilité RV médical ou IDE en urgence, en CMP, à proximité du lieu de vie du patient (éval/orientation vers hospi si nécessaire)
<b>CPSM</b>	X							
<b>Soins sans consentement</b>	X	dont accueil de détenus (4 chambres dédiées sur l'unité Delay I)	X	X	X	CH Tulle et CHPE accueil de détenus	X	Gestion de crise Unité d'hospitalisation en SSC
<b>Permanences de gardes</b>	X	Permanences des soins + gardes administratives	X	X	X		X	Permanences des soins + gardes administratives
<b>Urgence psychiatriques</b>	X	Urgences psychiatriques en poste au CHU de Limoges	X	X	X	Existence d'équipes de liaisons psychiatriques	X	Equipe de liaison au CH de Guéret + convention avec CH Aubusson et CH Bourgneuf et CMP de secteur
<b>Soins libres</b>	X	Morel (unité d'évaluation et d'orientation)	X	X	X		X	Unité d'hospitalisation complète en soins libres
<b>Equipes Mobiles</b>	X	EAP/EMESPA/EMPP/LIAISON					X	EMPP, EMPPA, UACS (suicide)
<b>Partenariats</b>	X	CH/EMSS : prise en charge de résidents en urgence : 2 chambres dédiées (unité Bergouignan)			X		X	CH/ EMS : Convention de prise en charge commune (prise en charge rapide en cas d'urgence et/ou de crise)
<b>autres</b>	X	CLSM	X		X	CLSM	X	CLSM

# **MODÉLISATION DE L'OFFRE DE SOINS**

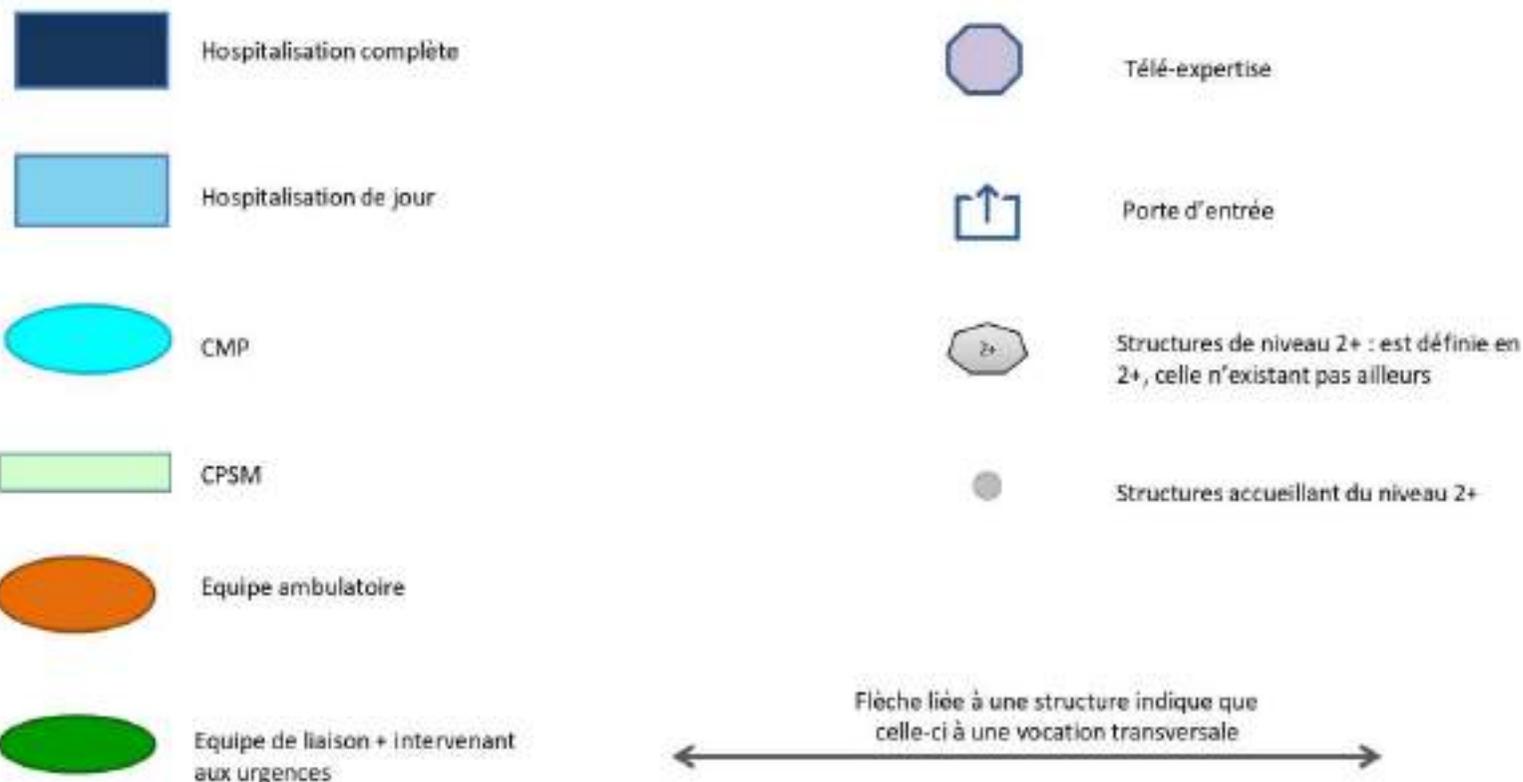


## PTSM du territoire limousin

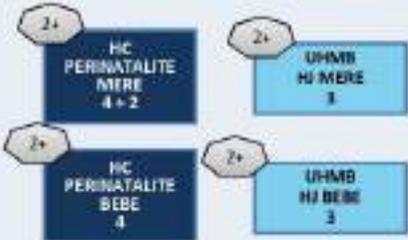
# MODELISATION DE L'OFFRE DE SOINS 87-19-23

# Présentation de la modélisation

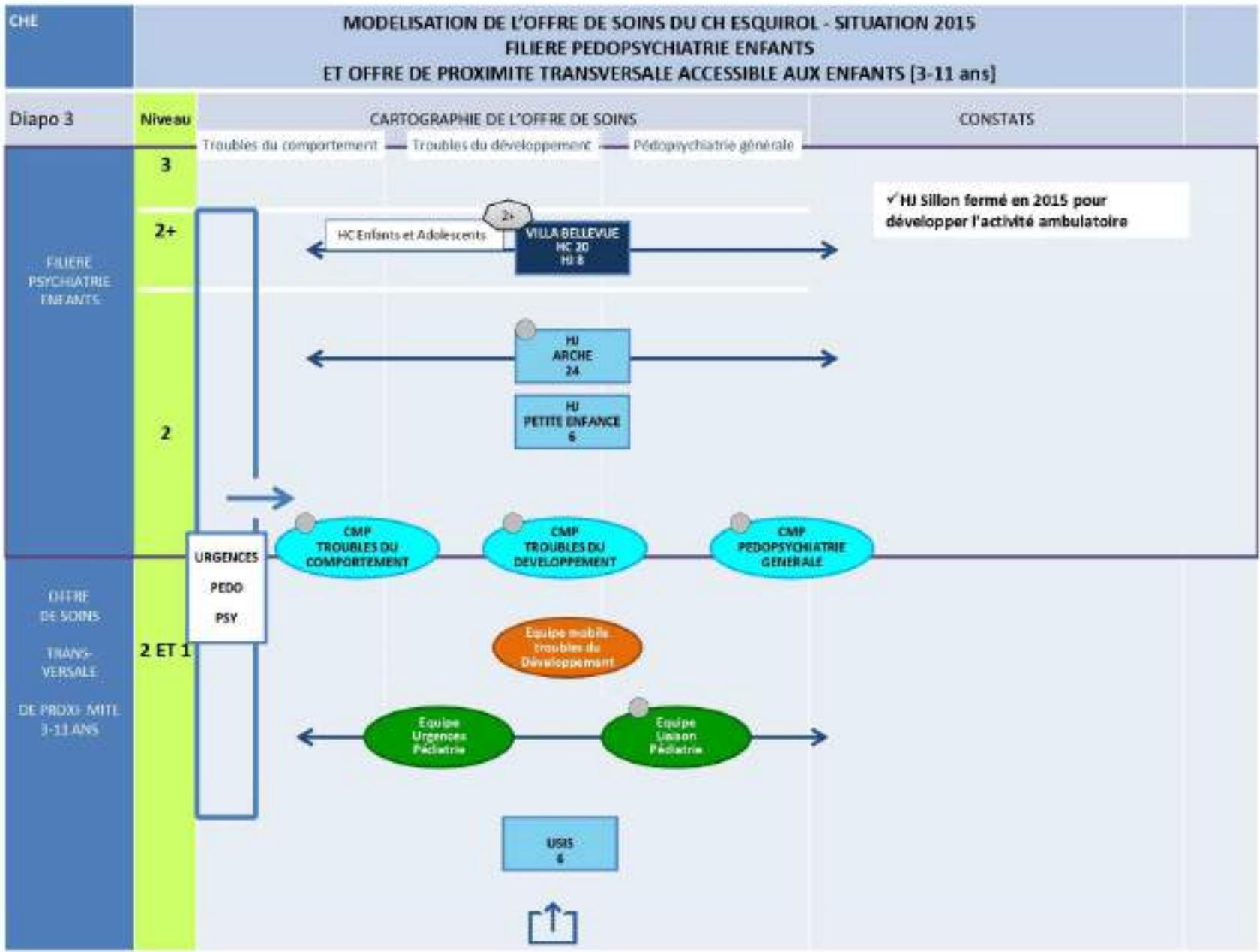
Différentes formes et couleurs ont été choisies pour modéliser l'offre de soins :



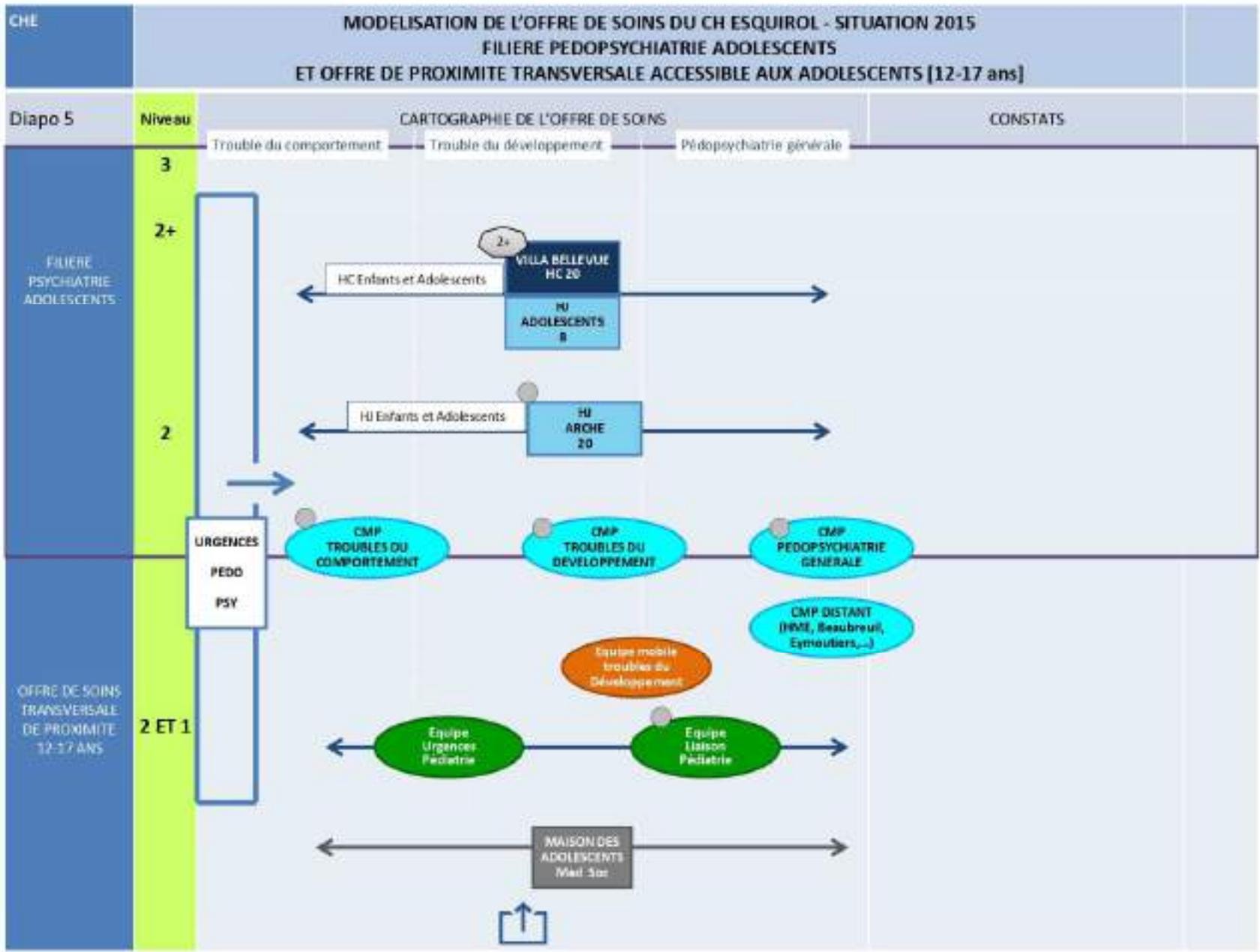
**MODELISATION  
OFFRE DE SOINS 87**

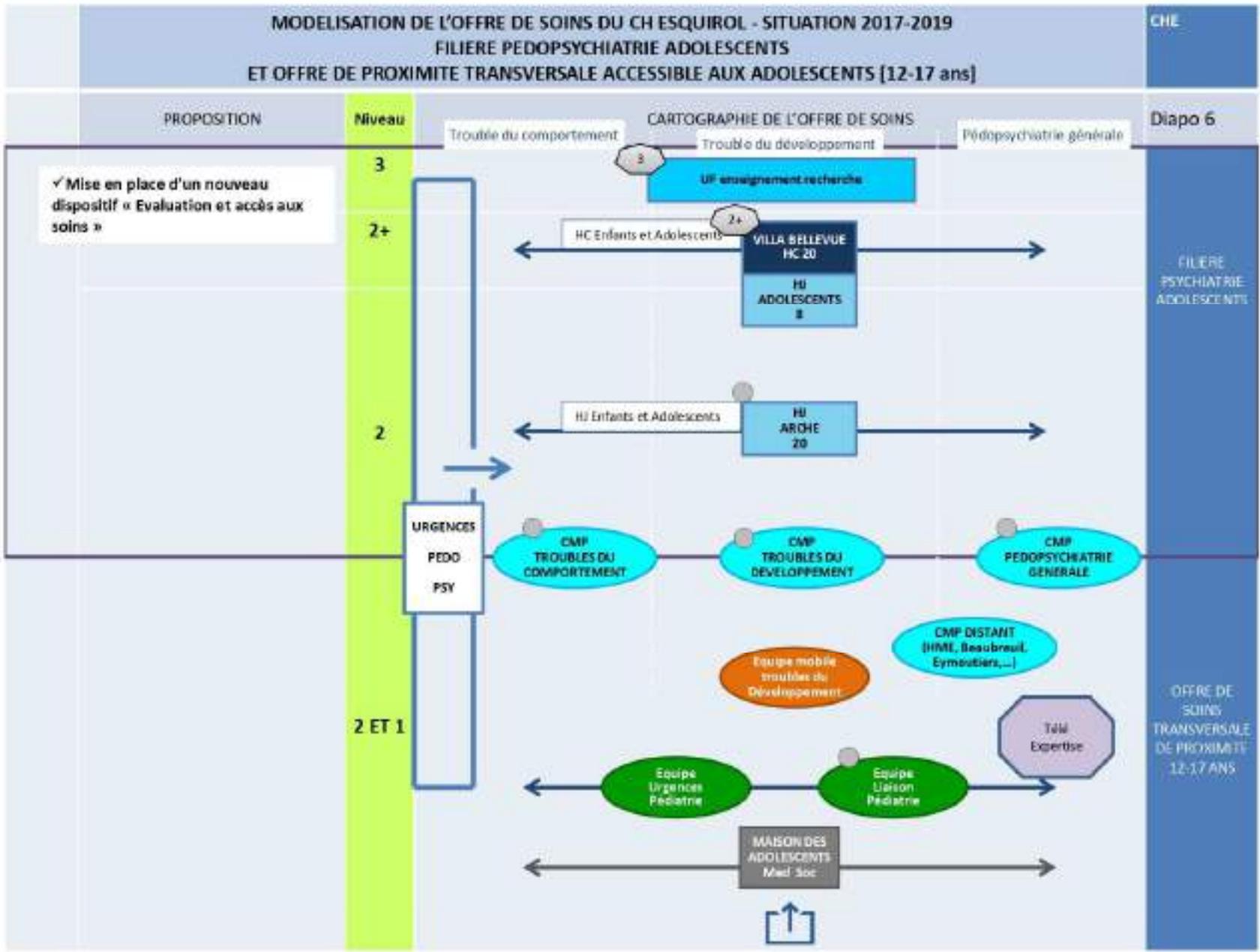
CHE	<b>MODELISATION DE L'OFFRE DE SOINS DU CH ESQUIROL - SITUATION 2015</b> <b>FILIERE PSYCHIATRIE PERINATALE</b> <b>ET OFFRE DE PROXIMITE TRANSVERSALE ACCESSIBLE AUX PATIENTS [0-2 ans]</b>			
Diapo 1	Niveau	CARTOGRAPHIE DE L'OFFRE DE SOINS	CONSTATS	
FILIERE PSYCHIATRIE PERINATALE	3	<div data-bbox="696 416 1055 536" style="border: 1px solid black; padding: 5px; background-color: #00AEEF; color: white;"> <b>CENTRE RESSOURCES</b>            en lien avec Bordeaux et Poitiers            (évaluation des unités, référentiel...)            Actions de formation pluripartenaireles            87 - 19 - 23 et Groupes de travail         </div>	<div data-bbox="1357 464 1843 555" style="border: 1px solid black; padding: 5px;">           ✓ Précisions:            HC Périnatalité: 4 HC Mère + 2 HC femmes            enceintes         </div>	
	2+			
OFFRE DE SOINS TRANSVERSALE DE PROXIMITÉ 0-2 ANS	2 ET 1	 <div data-bbox="1149 1050 1305 1414" style="border: 1px solid black; padding: 5px;">       Réseaux psychiatrie périnatale 87-19-23        Interventions en fonction des appels        - aux Urgences périnatales        - en Pédiatrie        - sur les lieux de vie des bébés et de leurs familles     </div>	<div data-bbox="1357 1018 1843 1134" style="border: 1px solid black; padding: 5px;">           ✓ Précisions:            Consultations périnatalité sur le 23:            - Maternité CH Guéret            - CMP Pédopsychiatrie du CH de la Valette         </div>	

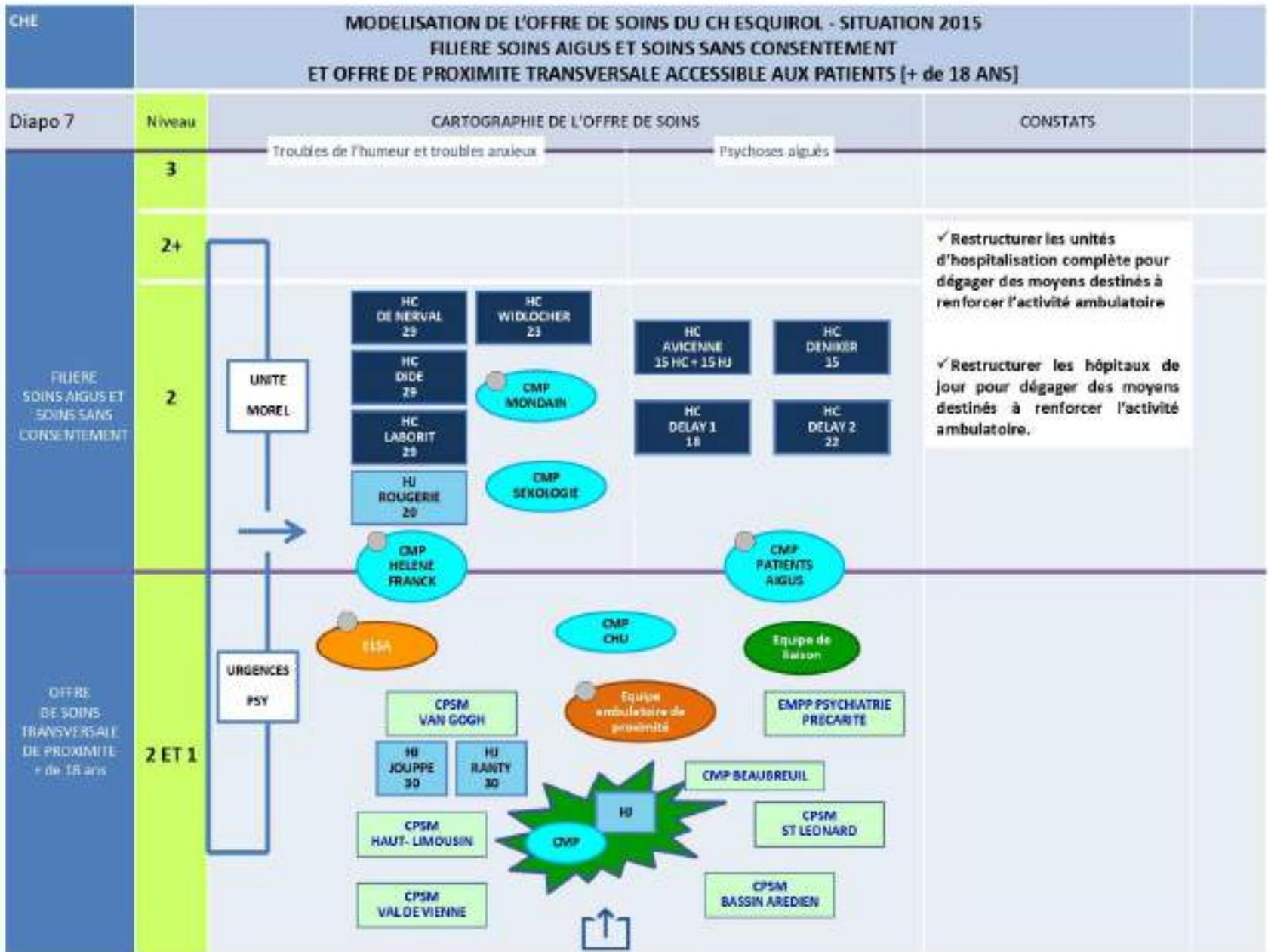
MODELISATION DE L'OFFRE DE SOINS DU CH ESQUIROL - SITUATION 2017-2019 FILIERE PSYCHIATRIE PERINATALE ET OFFRE DE PROXIMITE TRANSVERSALE ACCESSIBLE AUX PATIENTS (0-2 ans)			CHE
PROPOSITIONS	Niveau	CARTOGRAPHIE DE L'OFFRE DE SOINS	Diapo 2
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'offre de soins de niveau 2 n'existe que sur le 87.</li> <li>✓ Pour mémoire: des places d'hôpital de jour sur le 19 et le 23 sont envisagées</li> </ul>	3 2+		FILIERE PSYCHIATRIE PERINATALE
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 87: Offre de soins structurée et graduée</li> <li>✓ 19: poursuivre la coordination avec le 19</li> <li>✓ 23: Consultations périnatalité à la Maternité du CH Guéret et au CMP Pédopsychiatrie du CH de la Valette</li> <li>✓ Besoins ambulatoires insuffisamment couverts sur le 23</li> </ul>	2 ET 1		OFFRE DE SOINS TRANSVERSALE DE PROXIMITE 0-3 ANS

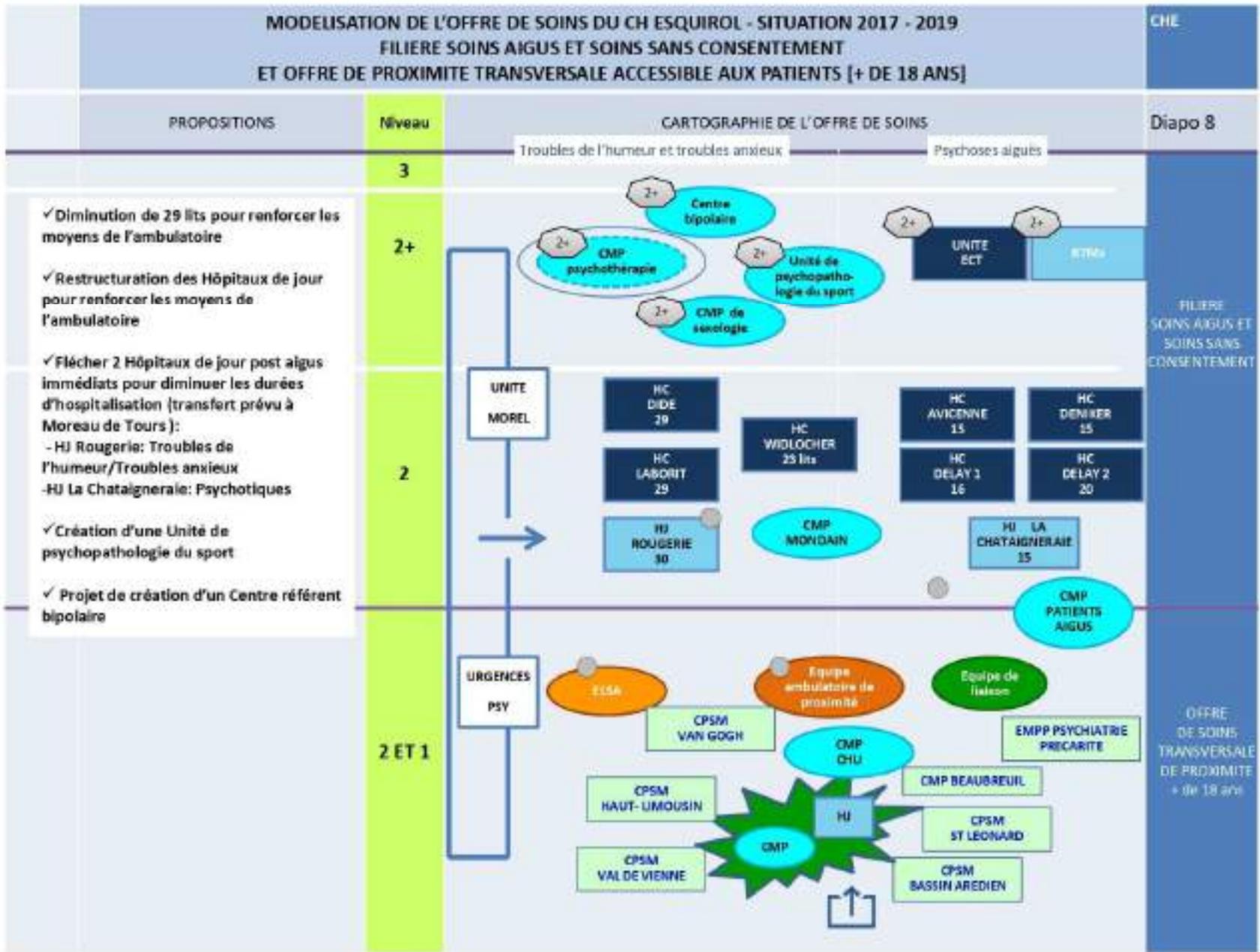


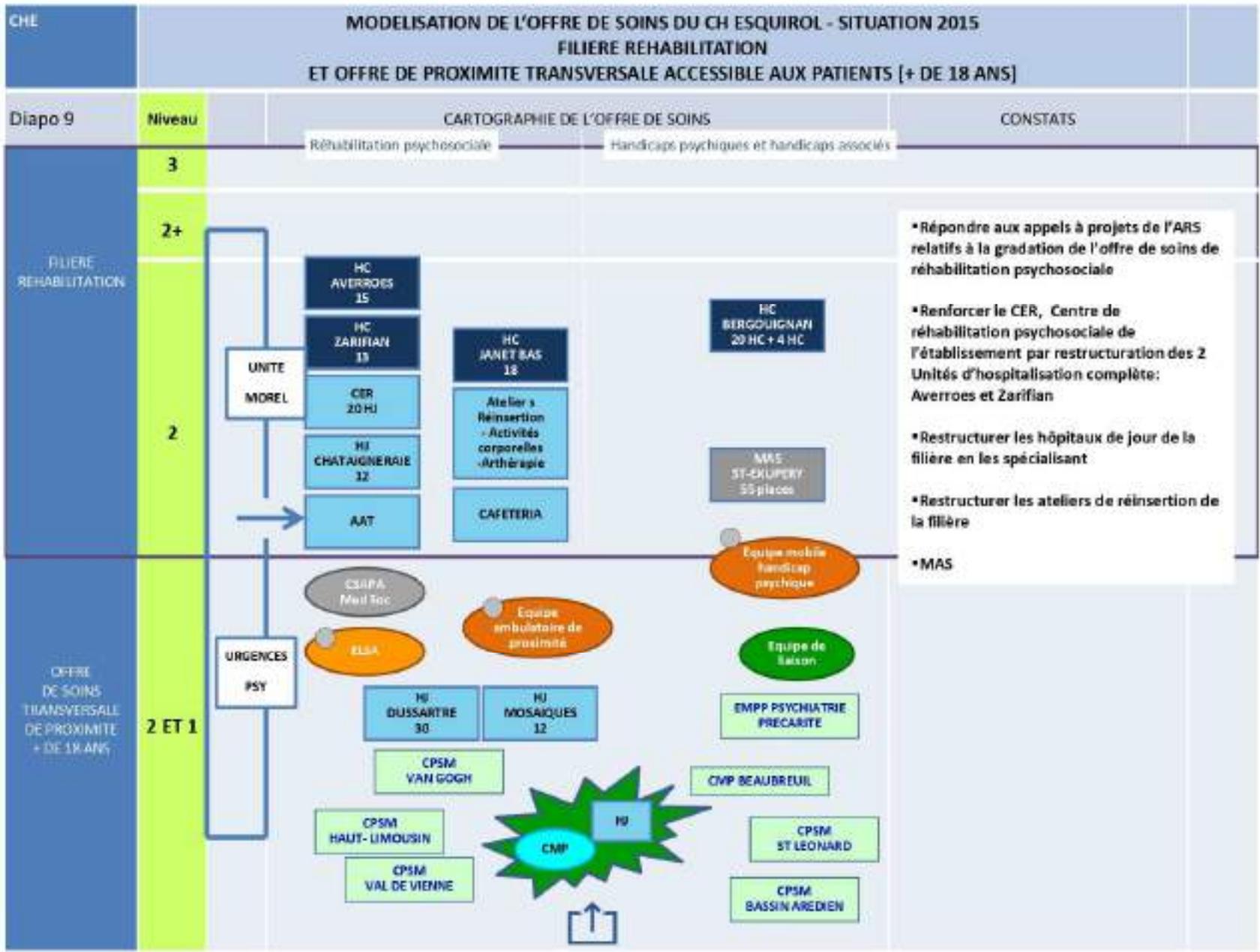


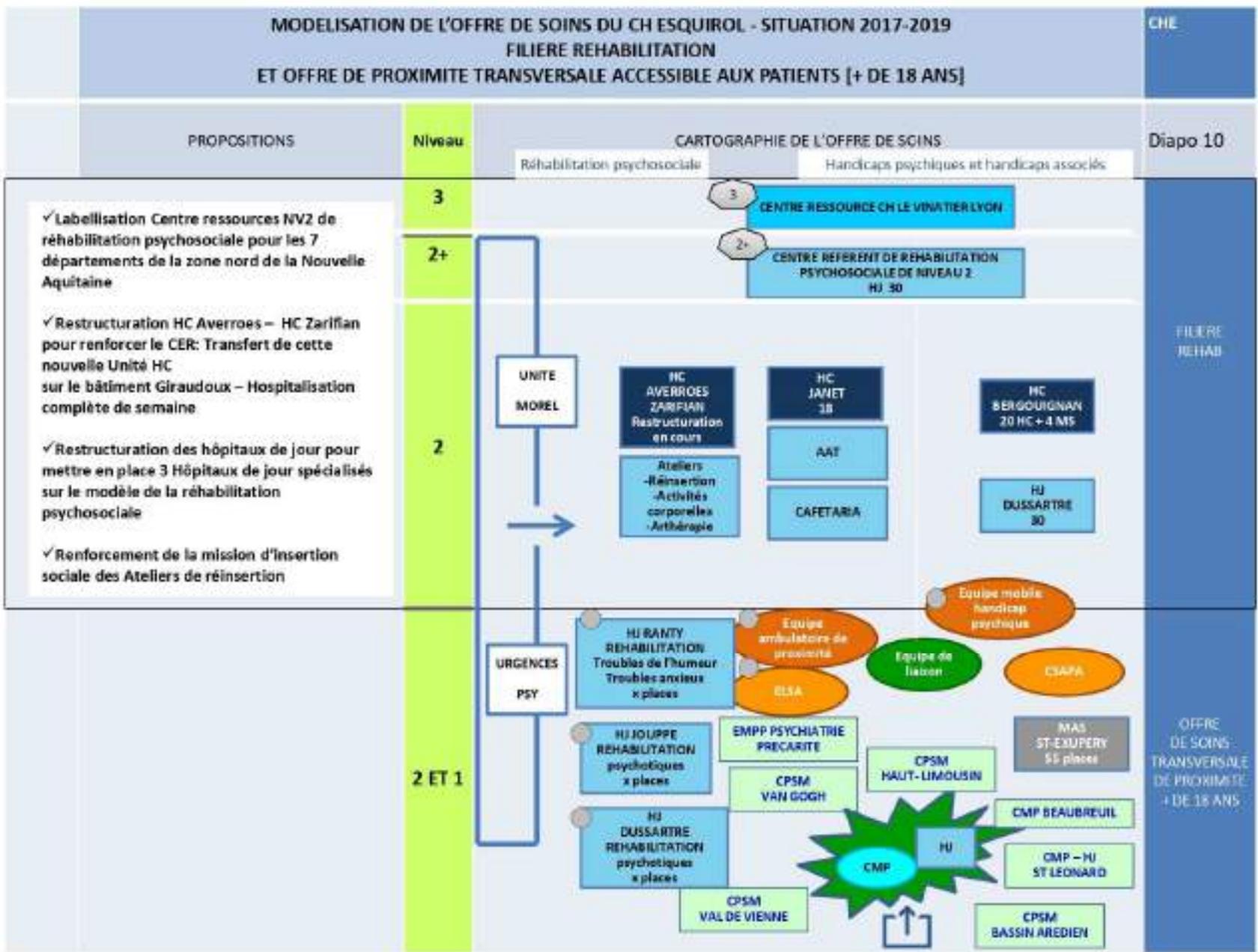


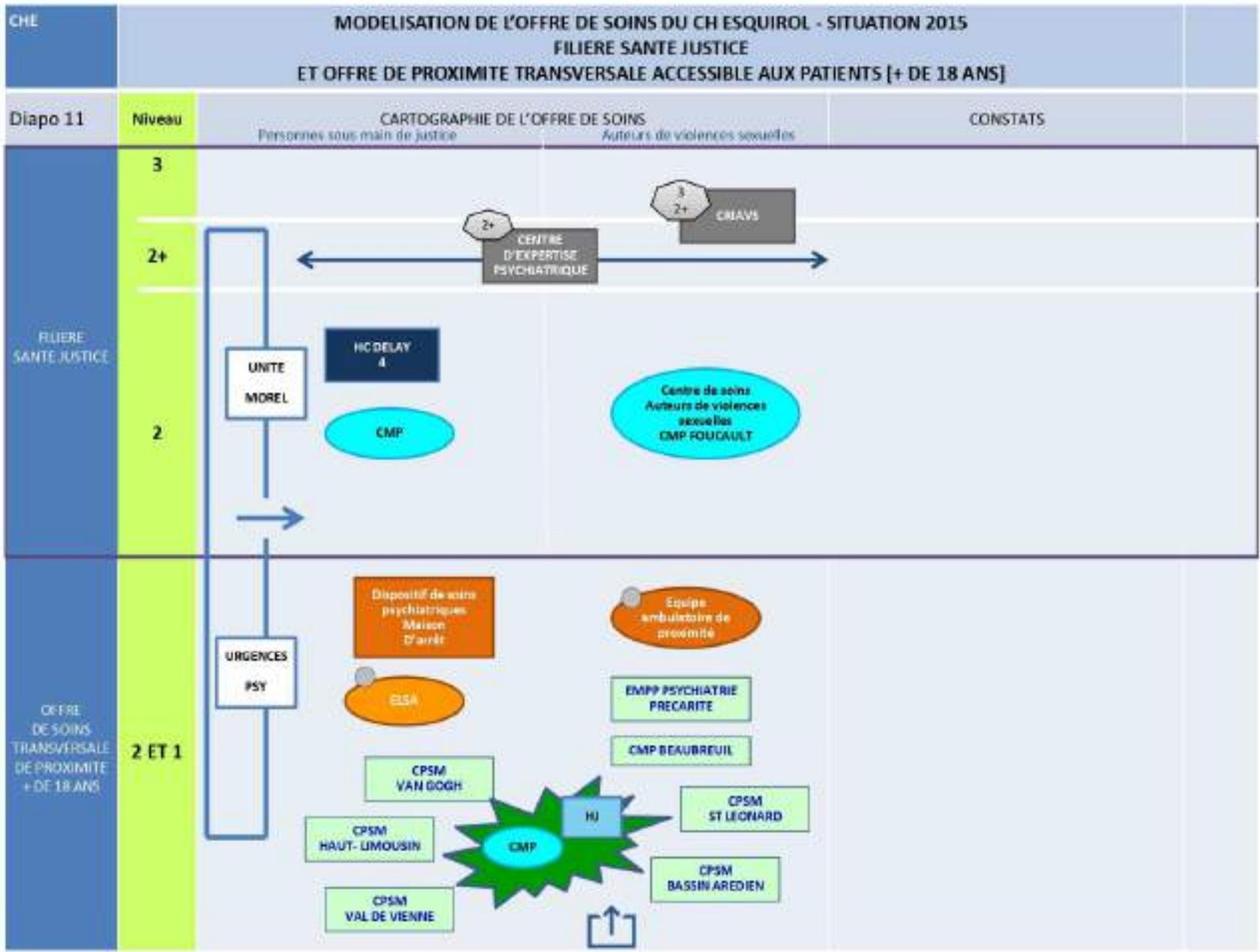


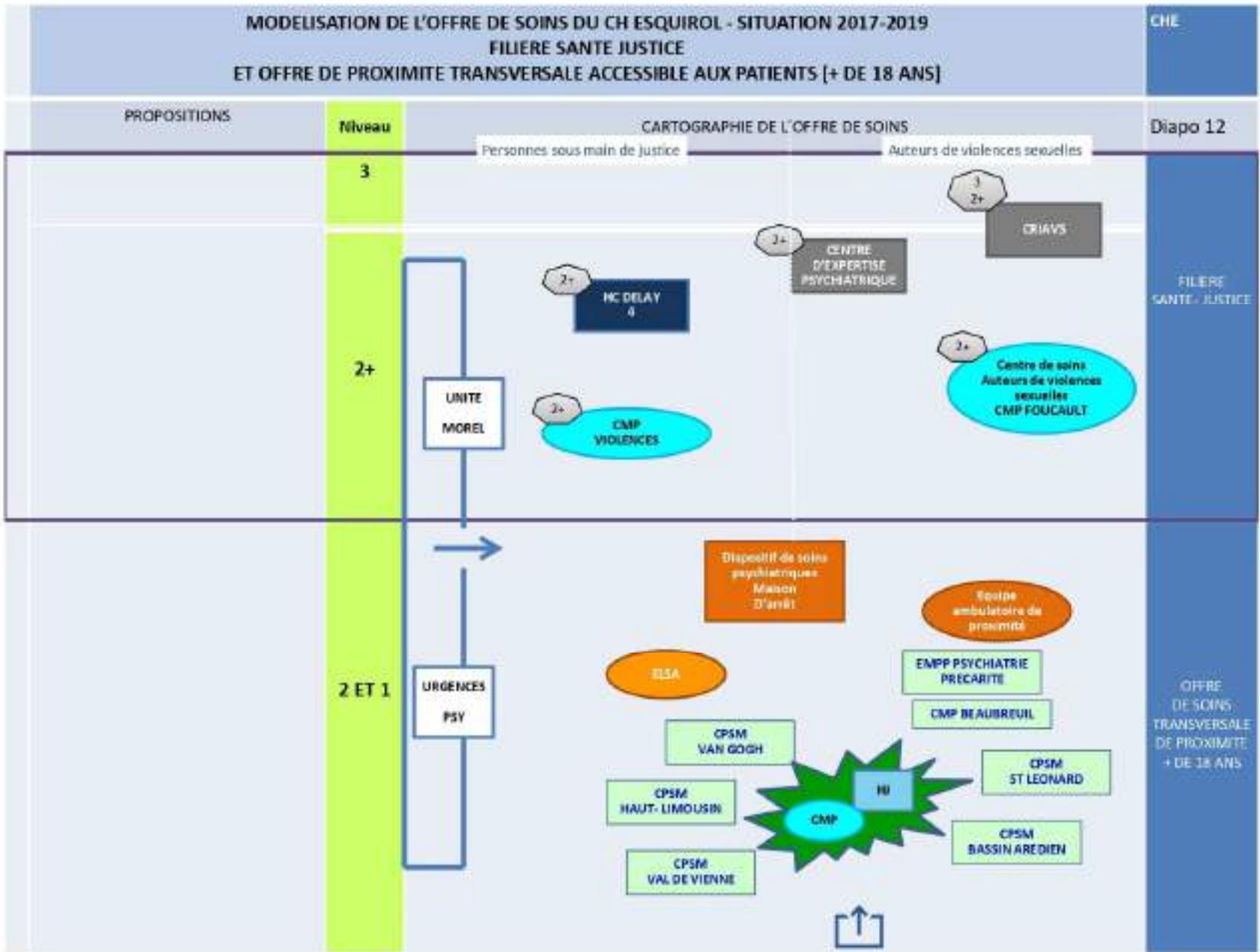


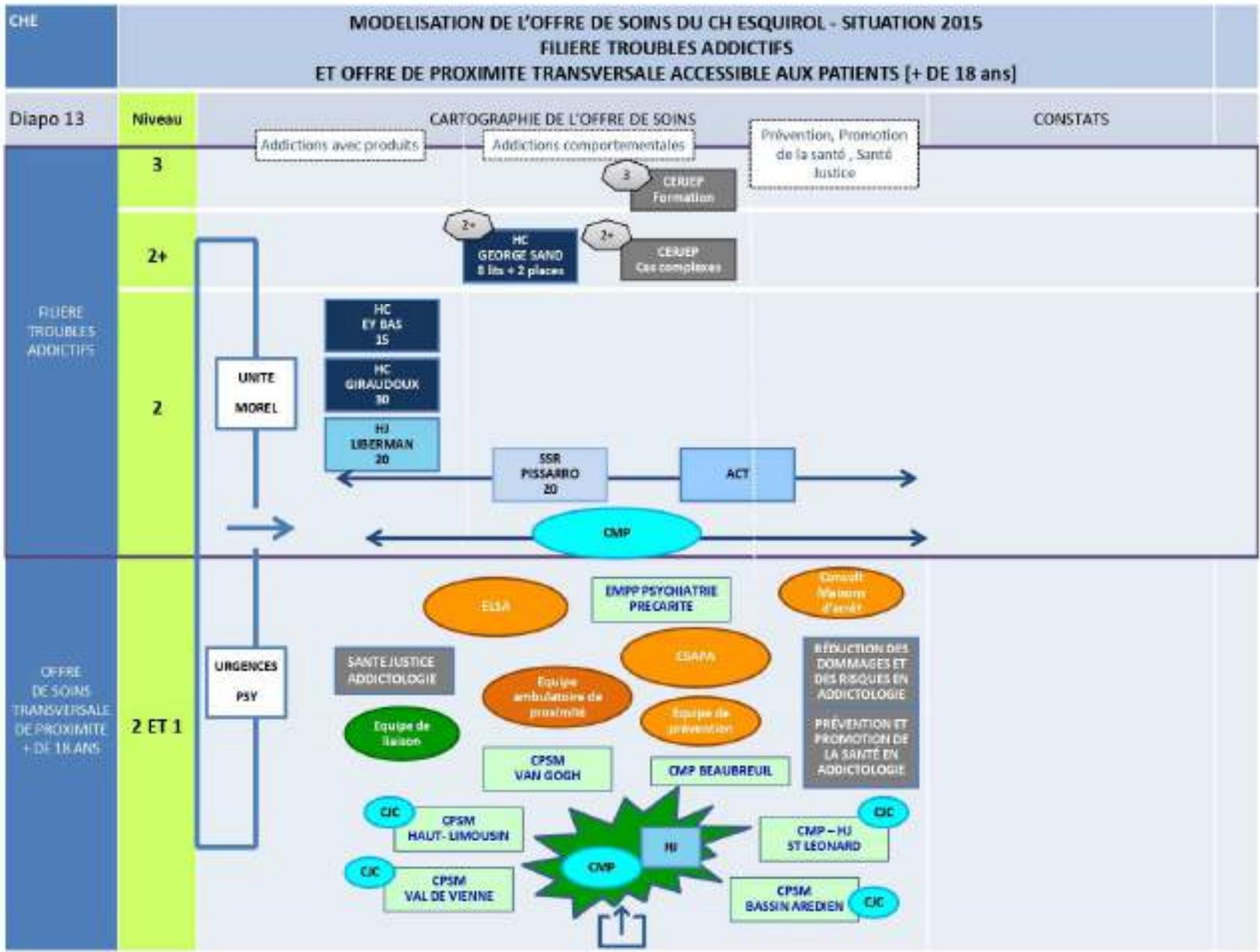


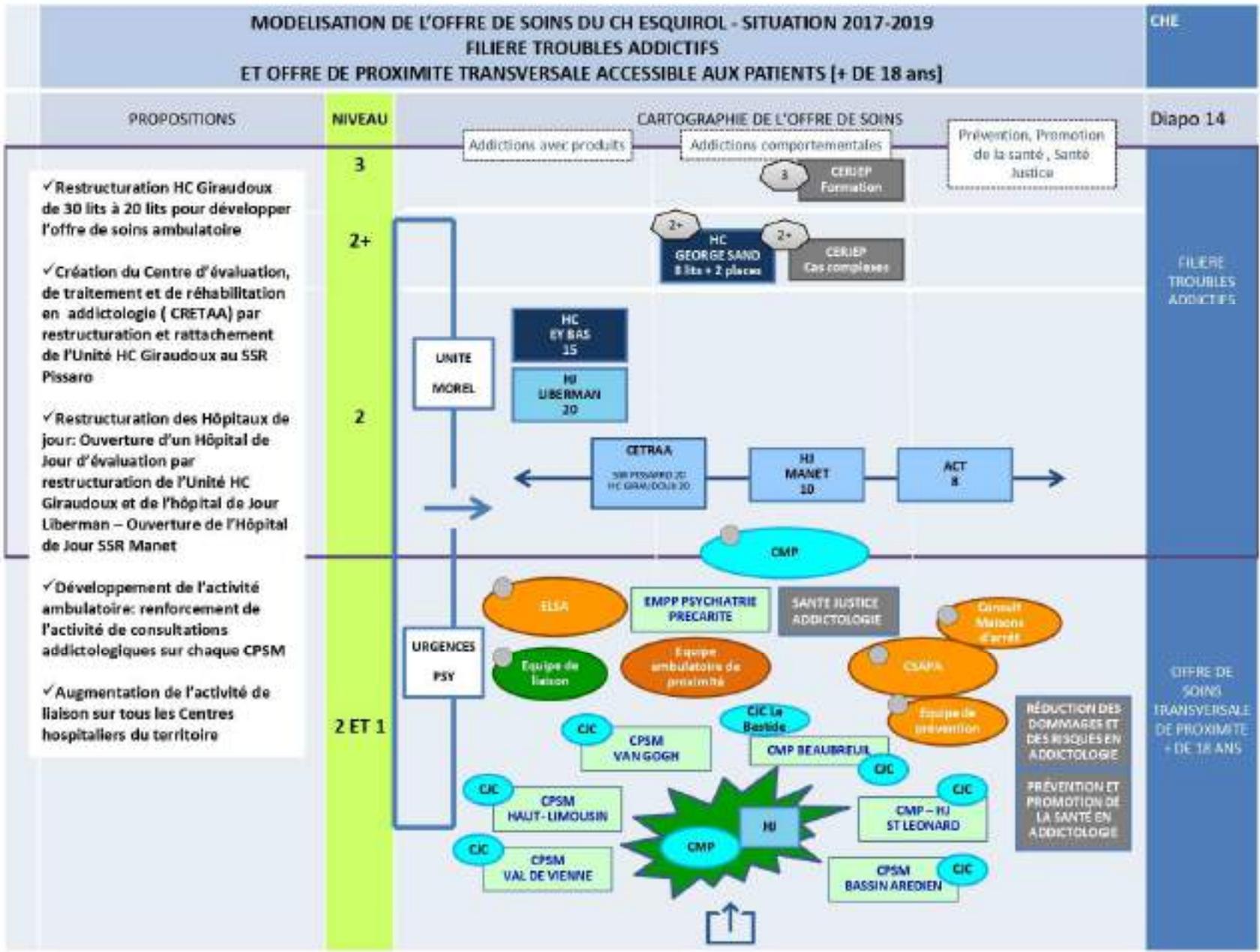


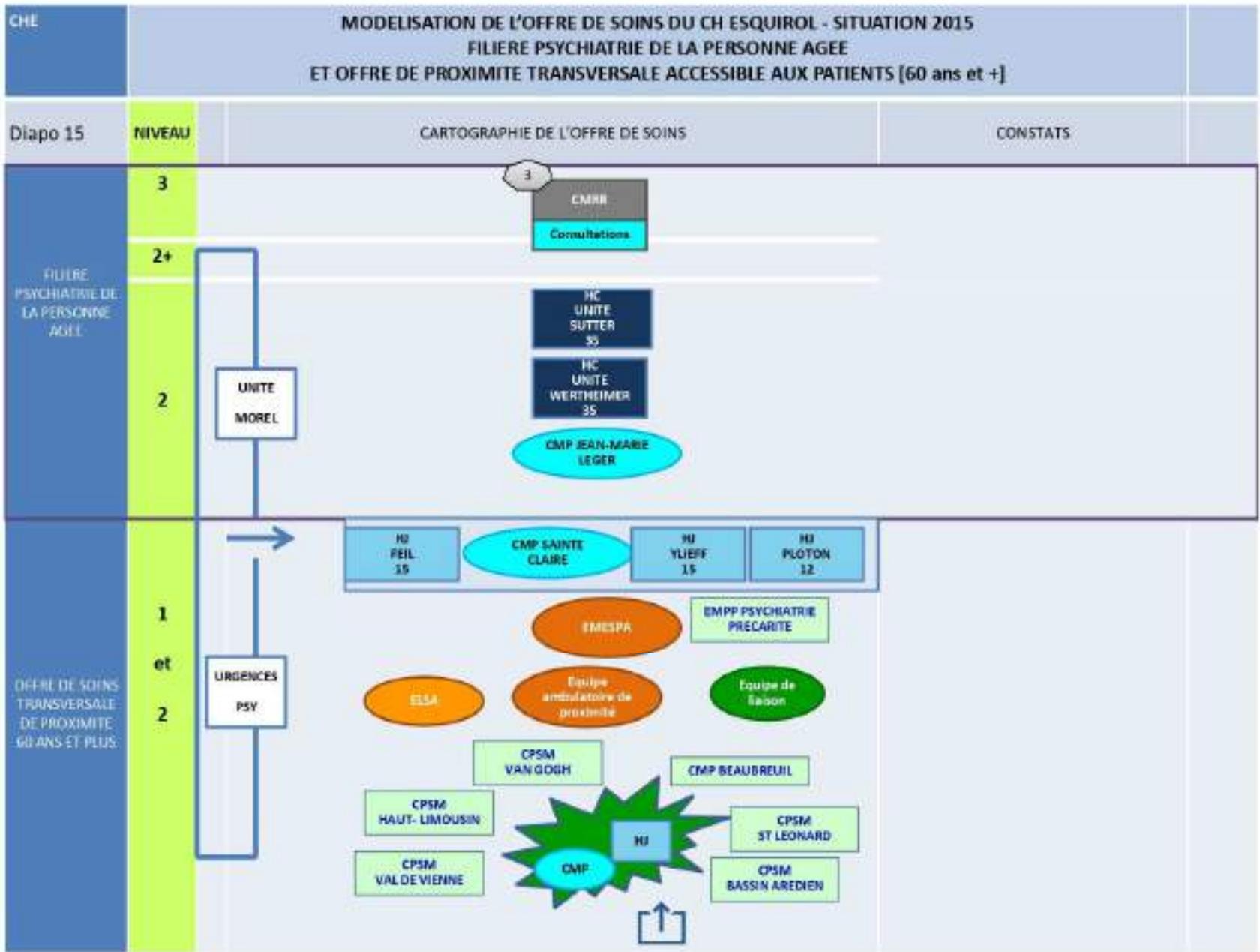


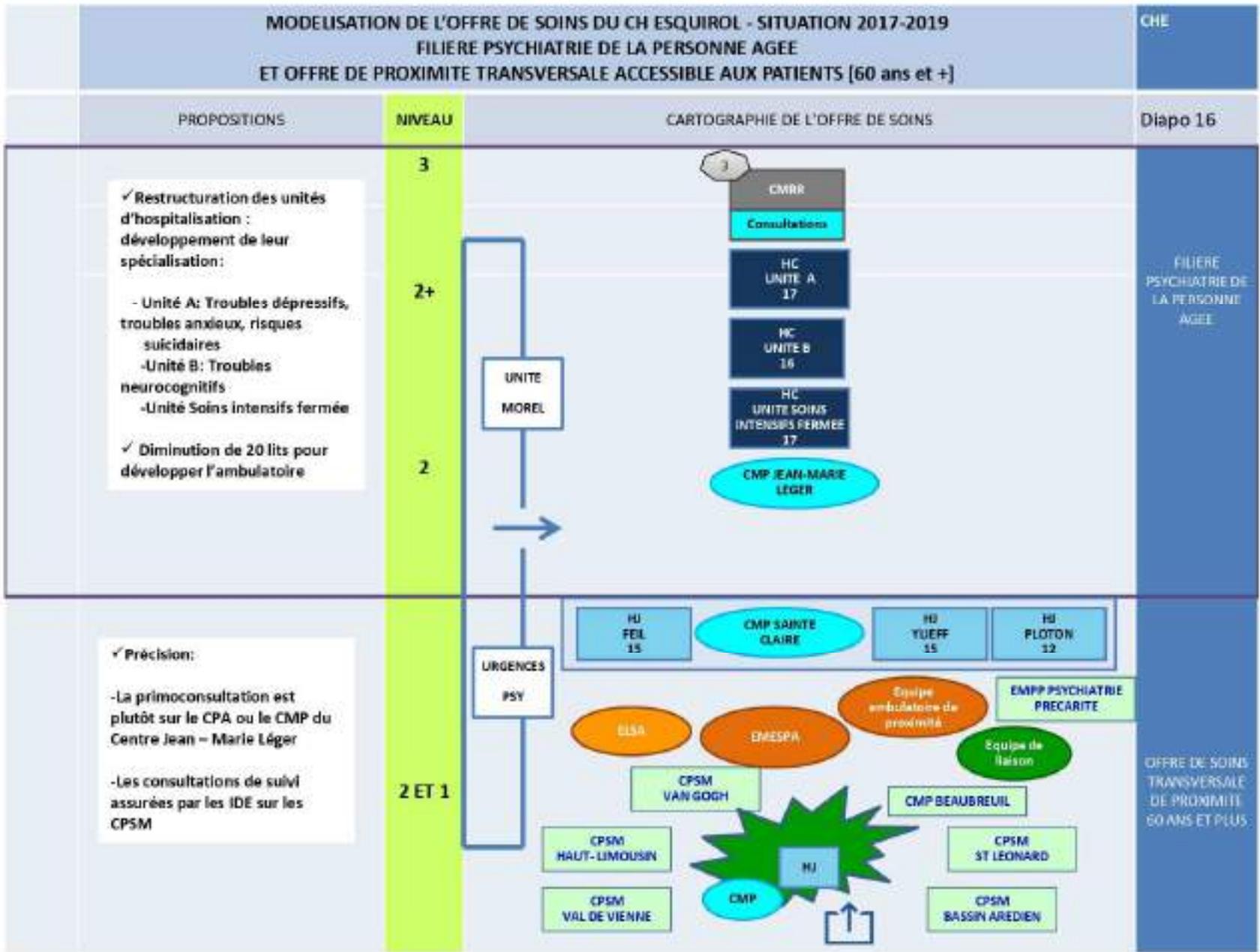






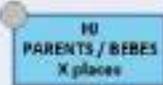






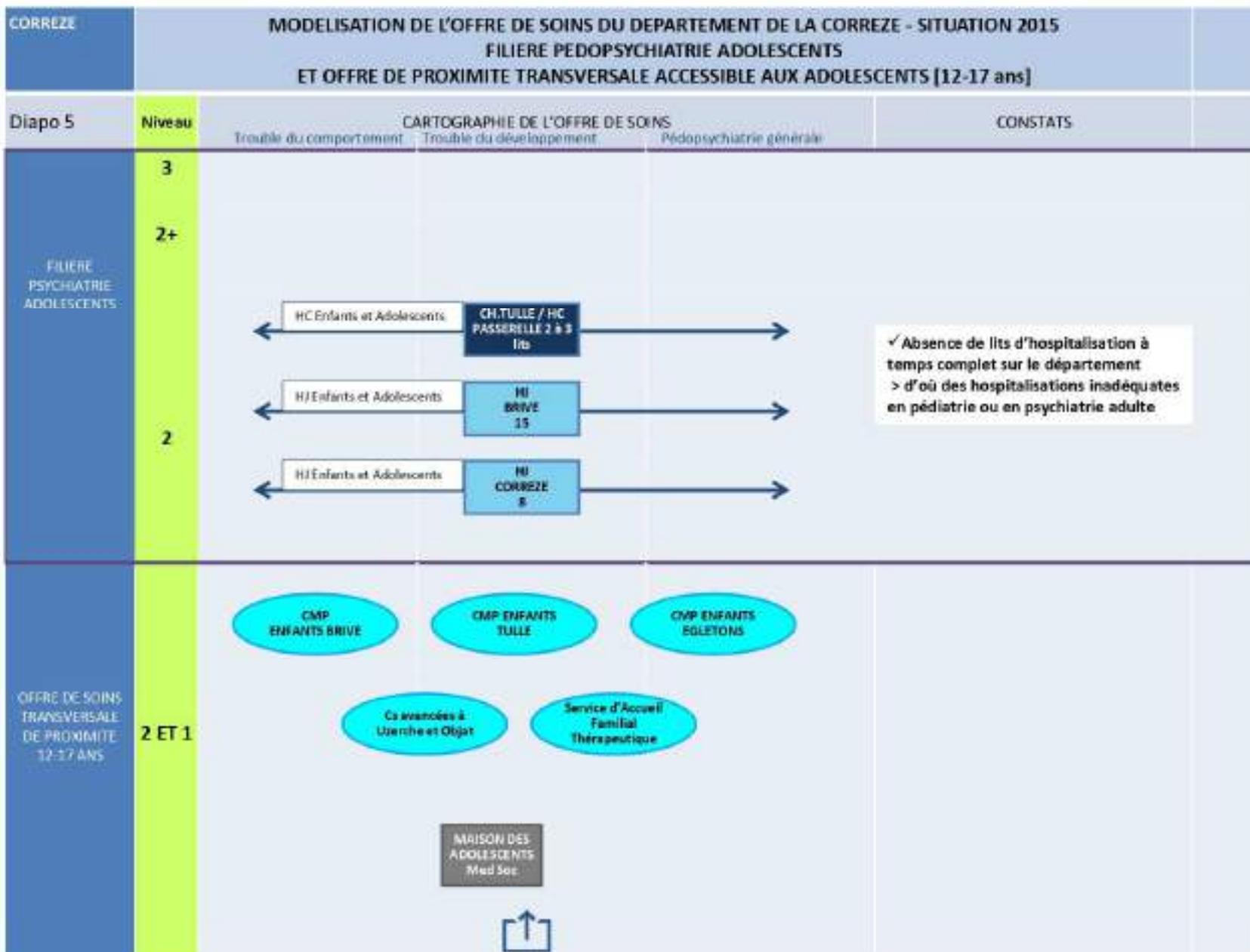
# **MODELISATION OFFRE DE SOINS 19**

CORREZE	MODELISATION DE L'OFFRE DE SOINS DU DEPARTEMENT DE LA CORREZE - SITUATION 2015 FILIERE PSYCHIATRIE PERINATALE ET OFFRE DE PROXIMITE TRANSVERSALE ACCESSIBLE AUX PATIENTS [0-2 ans]		
Diapo 1	Niveau	CARTOGRAPHIE DE L'OFFRE DE SOINS	CONSTATS
FILIERE PSYCHIATRIE PERINATALE	3	✓ Absence de lits et de places d'hospitalisation	
	2+		
OFFRE DE SOINS TRANSVERSALE DE PROXIMITE 0-2 ANS	2 ET 1	<div style="display: flex; flex-direction: column; align-items: center;"> <div style="border: 1px solid orange; border-radius: 50%; padding: 5px; margin-bottom: 10px;"> <p>Equipe ambulatoire de proximité départementale Ci avancées à Egletons et Ussel</p> </div> <div style="border: 1px solid green; border-radius: 50%; padding: 5px; margin-bottom: 10px;"> <p>Liens et coordination avec les secteurs de psychiatrie adultes</p> </div> <div style="border: 1px solid blue; padding: 5px; margin-bottom: 10px;"> <p>Réseau psychiatrie périnatale 87-19-23 interventions en fonction des appels</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- aux Urgences périnatales</li> <li>- en Pédiatrie</li> <li>- sur les lieux de vie des bébés et de leurs familles</li> </ul> </div> <div style="margin-top: 20px;">  </div> </div>	<div style="text-align: right;"> <p>✓ Territoire d'intervention départemental</p> <p>✓ Réseau mères / bébés porté par l'équipe de psychiatrie adultes du C.H.TULLE</p> </div>

MODELISATION DE L'OFFRE DE SOINS DU DEPARTEMENT DE LA CORREZE - SITUATION 2017-2019 FILIERE PSYCHIATRIE PERINATALE ET OFFRE DE PROXIMITE TRANSVERSALE ACCESSIBLE AUX PATIENTS [0-2 ans]			CORREZE
PROPOSITIONS	Niveau	CARTOGRAPHIE DE L'OFFRE DE SOINS	Diapo 2
	3		FILIERE PSYCHIATRIE PERINATALE
	2+		
✓ Création d'un hôpital de jour Parents / bébés	2		
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Renforcer l'équipe ambulatoire départementale</li> <li>✓ Renforcer l'équipe de psychiatrie adultes du CH.TULLE</li> </ul>	2 ET 1		OFFRE DE SOINS TRANSVERSALE DE PROXIMITE 0-3 ANS

CORREZE	MODELISATION DE L'OFFRE DE SOINS DU DEPARTEMENT DE LA CORREZE - SITUATION 2015 FILIERE PEDOPSYCHIATRIE ENFANTS ET OFFRE DE PROXIMITE TRANSVERSALE ACCESSIBLE AUX ENFANTS [3-11 ans]			
Diapo 3	Niveau	CARTOGRAPHIE DE L'OFFRE DE SOINS Troubles du comportement    Troubles du développement    Pédiopsychiatrie générale		CONSTATS
FILIERE PSYCHIATRIE ENFANTS	3			<p>✓ Absence de lits d'hospitalisation à temps complet sur le département &gt; d'où des hospitalisations inadéquates en pédiatrie ou en psychiatrie adulte</p>
	2+			
OFFRE DE SOINS TRANS- VERSALE DE PROXI- MITE 3-11 ANS	2			
	2 ET 1			

MODELISATION DE L'OFFRE DE SOINS DU DEPARTEMENT DE LA CORREZE - SITUATION 2017-2019 FILIERE PEDOPSYCHIATRIE ENFANTS ET OFFRE DE PROXIMITE TRANSVERSALE ACCESSIBLE AUX ENFANTS [3-11 ans]			CORREZE
PROPOSITIONS	Niveau	CARTOGRAPHIE DE L'OFFRE DE SOINS Trouble du comportement      Trouble du développement      Pédopsychiatrie générale	Diapo 4
	3		FILIERE PSYCHIATRIE ENFANTS
	2+		
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Création de lits dédiés à la pédopsychiatrie</li> <li>✓ Renforcer l'équipe de pédopsychiatres</li> <li>✓ Regroupement des hôpitaux de Jour à Brive</li> </ul>	2		
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Organiser et formaliser le recours régional</li> <li>✓ Création d'une plateforme territoriale départementale pour les situations complexes à partir du réseau Trampoline</li> </ul>	2 ET 1		OFFRE DE SOINS TRANSVERSALE DE PROXIMITE 3-11 ANS



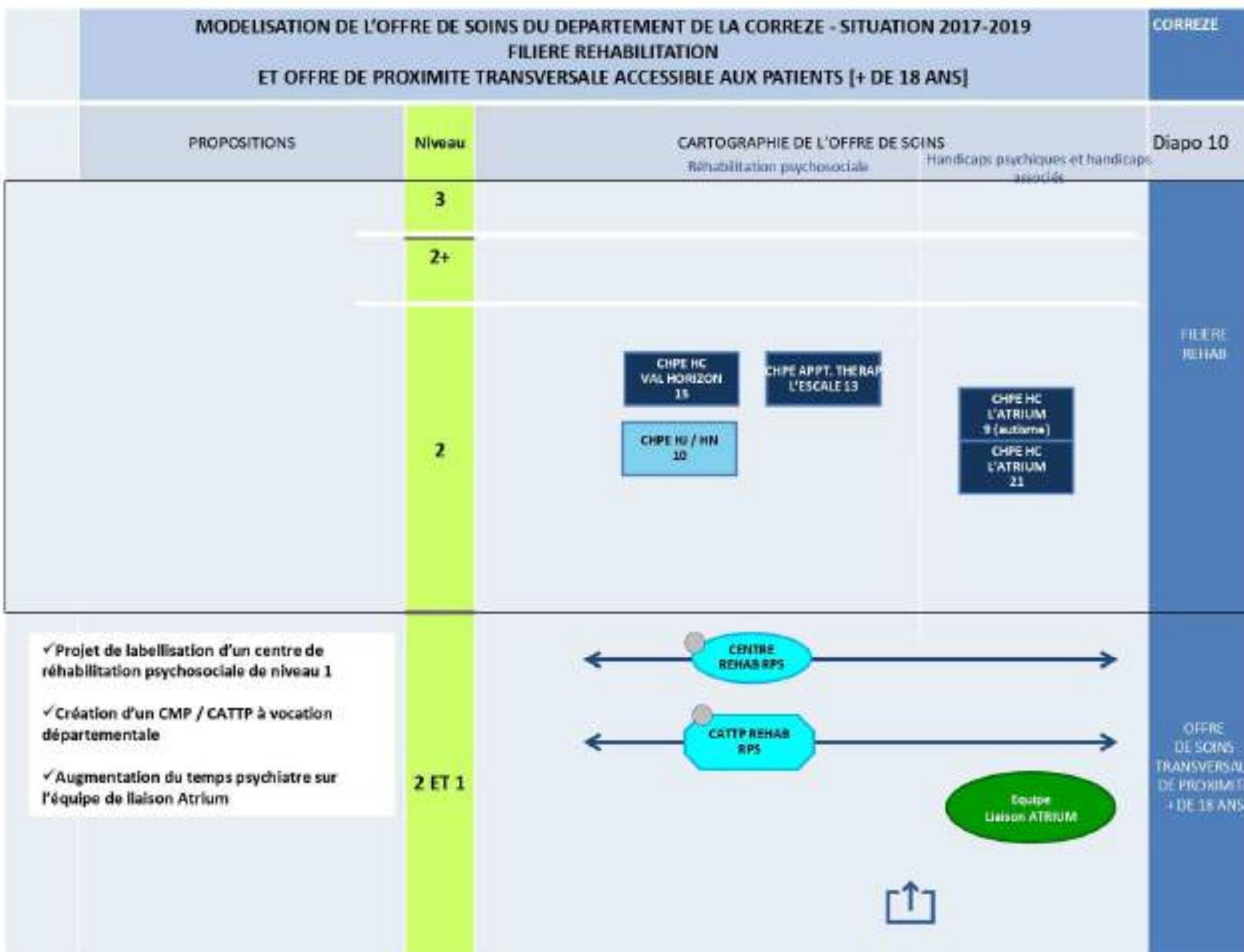
MODELISATION DE L'OFFRE DE SOINS DU DEPARTEMENT DE LA CORREZE - SITUATION 2017-2019 FILIERE PEDOPSYCHIATRIE ADOLESCENTS ET OFFRE DE PROXIMITE TRANSVERSALE ACCESSIBLE AUX ADOLESCENTS [12-17 ans]				CORREZE	
PROPOSITION	Niveau	CARTOGRAPHIE DE L'OFFRE DE SOINS Trouble du comportement      Trouble du développement      Pédopsychiatrie générale			Diapo 6
	3				FILIERE PSYCHIATRIE ADOLESCENTS
	2+				
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Création de lits dédiés à la pédopsychiatrie</li> <li>✓ Renforcer l'équipe de pédopsychiatres</li> <li>✓ Regroupement des hôpitaux de Jour à Brive</li> </ul>	2				
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Création d'une équipe mobile pour les adolescents</li> <li>✓ Organiser et formaliser le recours régional</li> <li>✓ Création d'une plateforme territoriale départementale pour les situations complexes à partir du réseau Trampoline</li> </ul>	2 ET 1			OFFRE DE SOINS TRANSVERSALE DE PROXIMITE 12-17 ANS	

CORREZE		MODELISATION DE L'OFFRE DE SOINS DU DEPARTEMENT DE LA CORREZE - SITUATION 2015 FILIERE SOINS AIGUS ET SOINS SANS CONSENTEMENT ET OFFRE DE PROXIMITE TRANSVERSALE ACCESSIBLE AUX PATIENTS [+ de 18 ANS]	
Diapo 7	Niveau	CARTOGRAPHIE DE L'OFFRE DE SOINS Troubles de l'humeur et troubles anxieux      Psychoses aiguës	CONSTATS
FILIERE SOINS AIGUS ET SOINS SANS CONSENTEMENT	3		✓ Recours national
	2+		
FILIERE SOINS AIGUS ET SOINS SANS CONSENTEMENT	2		✓ Réponse ambulatoire insuffisante ✓ Changement de l'organisation de l'offre de soin ambulatoire en santé mentale en lien avec l'évolution des besoins ✓ Demandes d'interventions et de supervision par les structures médico-sociales, difficile à honorer avec les moyens actuels
OFFRE DE SOINS TRANSVERSALE DE PROXIMITE + de 18 ans	2 ET 1		✓ Manque de médecins psychiatres pour assurer les différentes missions ✓ Electroconvulsivothérapie organisée au C.H TULLE

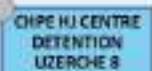
MODELISATION DE L'OFFRE DE SOINS DU DEPARTEMENT DE LA CORREZE - SITUATION 2017 - 2019 FILIERE SOINS AIGUS ET SOINS SANS CONSENTEMENT ET OFFRE DE PROXIMITE TRANSVERSALE ACCESSIBLE AUX PATIENTS [+ DE 18 ANS]			CORREZE
PROPOSITIONS	Niveau	CARTOGRAPHIE DE L'OFFRE DE SOINS Troubles de l'humeur et troubles anxieux / Psychoses aiguës	Diapo 8
	3		
	2+		
	2		
<p>✓ Création d'équipes mobiles pluridisciplinaires de psychiatrie adultes par territoire de soins: Haute / Moyenne / basse- Corrèze</p> <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluer et orienter dans le cadre de la gestion de crises</li> <li>- Rationaliser l'accès aux soins et limiter le recours à l'hospitalisation</li> <li>- Consolider et formaliser les coopérations avec les acteurs des champs médico-social, social et les professionnels des santé d'exercice libéral.</li> </ul> <p>Besoins</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Création d' équipes mobiles polyvalentes</li> <li>❖ Renforcer l'équipe mobile psychiatrie de la précarité portée par le CH BRIVE</li> <li>✓ Création d'une plateforme d'appel et d'orientation</li> <li>✓ Création d'un CATTTP porté par le CH.TULLE</li> <li>✓ Création d'un CMP à Bort Les Orgues porté par le CHPE</li> <li>✓ Harmonisation départementale des fonctionnements des CMP</li> </ul>	2 ET 1		

CORREZE		MODELISATION DE L'OFFRE DE SOINS DU DEPARTEMENT DE LA CORREZE - SITUATION 2015 FILIERE REHABILITATION ET OFFRE DE PROXIMITE TRANSVERSALE ACCESSIBLE AUX PATIENTS [+ DE 18 ANS]		
Diapo 9	Niveau	CARTOGRAPHIE DE L'OFFRE DE SOINS		CONSTATS
		Rehabilitation psychosociale	Handicaps psychiques et handicaps associés	
FILIERE REHABILITATION	3			
	2+			
	2	<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; width: fit-content; margin-bottom: 5px;">CHPE HC VAL HORIZON 15</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; width: fit-content; margin-bottom: 5px;">CHPE APPT. THERAP L'ESCALE 13</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; width: fit-content; margin-bottom: 5px;">CHPEHU / HN 10</div>	<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; width: fit-content; margin-bottom: 5px;">CHPE HC L'ATRIUM 9 (autisme)</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; width: fit-content; margin-bottom: 5px;">CHPE HC L'ATRIUM 21</div>	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content;">✓ Après prise en charge dans les services de réhabilitation, la poursuite du suivi est réalisée par le secteur d'origine ou d'installation</div>
OFFRE DE SOINS TRANSVERSALE DE PROXIMITE + DE 18 ANS	2 ET 1		<div style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 5px; width: fit-content; margin: 0 auto;">CHPE Equipe Liaison ATRIUM</div>	



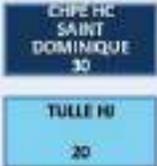


CORREZE		MODELISATION DE L'OFFRE DE SOINS DU DEPARTEMENT DE LA CORREZE - SITUATION 2015 FILIERE SANTE JUSTICE ET OFFRE DE PROXIMITE TRANSVERSALE ACCESSIBLE AUX PATIENTS [+ DE 18 ANS]		
Diapo 11	Niveau	CARTOGRAPHIE DE L'OFFRE DE SOINS Personnes sous main de justice      Autours de violences sexuelles		CONSTATS
FILIERE SANTE JUSTICE	3			
	2+			<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rupture de soin en lien avec l'absence d'obligation de soins en détention après une prise en charge à l'USIP</li> </ul>
OFFRE DE SOINS TRANSVERSALE DE PROXIMITE + DE 18 ANS	2			
	2 ET 1			<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Suivis et prises en charge assurés par les CMP de psychiatrie adultes et le CSAPA</li> <li>- Manque de fluidité dans le parcours de prise en charge des patients suivis dans cette filière</li> <li>- Manque d'organisation de cette filière sur le territoire</li> <li>- Absence d'organisation, de formalisation des activités d'expertises médicales sur le département (réquisitions de plus en plus fréquentes).</li> </ul>

MODELISATION DE L'OFFRE DE SOINS DU DEPARTEMENT DE LA CORREZE - SITUATION 2017-2019 FILIERE SANTE JUSTICE ET OFFRE DE PROXIMITE TRANSVERSALE ACCESSIBLE AUX PATIENTS (+ DE 18 ANS)			CORREZE
PROPOSITIONS	Niveau	CARTOGRAPHIE DE L'OFFRE DE SOINS <small>Personnes sous main de justice</small> <small>Acteurs de violences sexuelles</small>	Diapo 12
	3		
	2+		FILIERE SANTE - JUSTICE
<p>Recenser et centraliser toutes les activités relevant du médico-judiciaire psychiatrique sur le département :</p> <p>- Création d'une unité médico-judiciaire à visée psychiatrique, départementale portée par TULLE avec une antenne à BRIVE :</p> <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Améliorer la gestion de la demande des autorités judiciaires</li> <li>❖ Améliorer la lisibilité de cette activité pour les directions d'établissements</li> <li>❖ Coordonner la prise en charge départementale</li> <li>❖ Renforcer la collaboration avec les services judiciaires</li> <li>❖ Améliorer l'offre de soin pour les patients sous main de justice</li> </ul> <p>- Création d'un hôpital de Jour au Centre de Détention d'Uzerche de 8 à 10 places porté, par le CHPE</p>	2		
	2 ET 1		OFFRE DE SOINS TRANSVERSALE DE PROXIMITE + DE 18 ANS

CORREZE	MODELISATION DE L'OFFRE DE SOINS DU DEPARTEMENT DE LA CORREZE - SITUATION 2015 FILIERE TROUBLES ADDICTIFS ET OFFRE DE PROXIMITE TRANSVERSALE ACCESSIBLE AUX PATIENTS (+ DE 18 ans)				
Diapo 13	Niveau	Addictions avec produits	CARTOGRAPHIE DE L'OFFRE DE SOINS Addictions comportementales	Prévention, Promotion	CONSTATS
FILIERE TROUBLES ADDICTIFS	3				
	2+				<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Absence de lits dédiés à l'addictologie aux CH de BRIVE et TULLE</li> <li>✓ UTMA : Unité de Traitement de la Maladie Alcoolique</li> </ul>
	2		<div style="text-align: center;"> <div style="border: 1px solid black; background-color: #002060; color: white; padding: 5px; margin-bottom: 5px;">CHPE HC UTMA 10</div> <div style="border: 1px solid black; background-color: #0056b3; color: white; padding: 5px; margin-bottom: 5px;">CHPE SSR ADDICTOLOGIE 5</div> <div style="border: 1px solid black; background-color: #0070c0; color: white; padding: 5px;">MI ADDICTO USSEL 5</div> </div>		
OFFRE DE SOINS TRANSVERSALE DE PROXIMITE + DE 18 ANS	2 ET 1				<p><b>A TULLE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ organisation de sevrages simples en gastroentérologie,</li> <li>▪ Cs addicto assurées par : psychiatre, gastroentérologue et cardiologue ayant une qualification en addictologie et tabacologie</li> </ul> <p><b>A BRIVE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Activité d'addictologie pour des sevrages simples en médecine (P10)</li> <li>▪ Interventions de l'IDE de l'ELSA aux urgences en complément de l'activité de liaison (ELSA)</li> </ul> <p>➤ Filière d'addictologie (sevrages programmés, Hôpital de jour, Cs externes, ELSA, CSAPA, encore inaboutie dans sa structuration (projet en cours)</p>

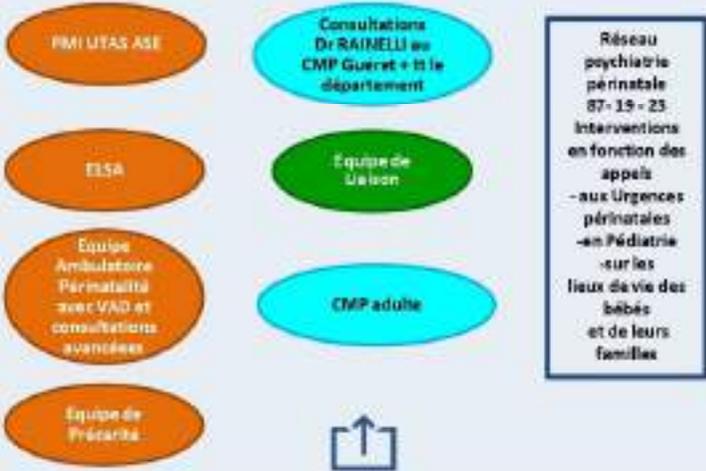
MODELISATION DE L'OFFRE DE SOINS DU DEPARTEMENT DE LA CORREZE - SITUATION 2017-2019 FILIERE TROUBLES ADDICTIFS ET OFFRE DE PROXIMITE TRANSVERSALE ACCESSIBLE AUX PATIENTS [+ DE 18 ans]				CORREZE	
PROPOSITIONS	NIVEAU	CARTOGRAPHIE DE L'OFFRE DE SOINS Addictions avec produits      Addictions comportementales      Prévention, Promotion			Diapo 14
	3				FILIERE TROUBLES ADDICTIFS
	2+				
Projet d'augmentation de la capacité de l'HI d'Usseil à 15 places  <b>Au CHPE :</b> - Projet de télé-médecine  <b>Au CH.BRIVE :</b> - Création d'un Hôpital de jour d'addictologie - Identification de lits dédiés au sevrages programmés en médecine - Structuration de la filière d'addictologie - Développer l'offre de soin portée par le CSAPA départemental - Clarifier les missions des structures sanitaires et associatives	2				
	2 ET 1			OFFRE DE SOINS TRANSVERSALE DE PROXIMITE + DE 18 ANS	

CORREZE	MODELISATION DE L'OFFRE DE SOINS DU DEPARTEMENT DE LA CORREZE - SITUATION 2015 FILIERE PSYCHIATRIE DE LA PERSONNE AGEE ET OFFRE DE PROXIMITE TRANSVERSALE ACCESSIBLE AUX PATIENTS [60 ans et +]			
Diapo 15	NIVEAU	CARTOGRAPHIE DE L'OFFRE DE SOINS	CONSTATS	
FILIERE PSYCHIATRIE DE LA PERSONNE AGEE	3			
	2+	 <p>CHPE HC SAINT DOMINIQUE 30</p> <p>TULLE HC 20</p>	<p>✓ Absence de lits dédiés à la psychiatrie de la personne âgée à Brive et à Tulle</p>	
OFFRE DE SOINS TRANSVERSALE DE PROXIMITE 60 ANS ET PLUS	1 et 2	 <p>CH.TULLE CMP Equipe mobile d'évaluation psychiatrique de la personne âgée (Ca et VAD)</p> <p>CH.BRIVE CMP Activité dédiée à psychiatrie du sujet âgé (Ca et VAD)</p> <p>CH.USSEL CMP Activité dédiée à psychiatrie du sujet âgé (Ca et VAD)</p> <p>CHPE CMP MERLINES ET BORT LES ORGUES Activité dédiée à psychiatrie du sujet âgé (Ca et VAD)</p>	<p>- CH.TULLE : Effectif de l'équipe mobile à évaluer en fonction de l'évolution des besoins (intervention au domicile depuis 2016) Interventions de l'équipe sur 17 EHPAD et lieux de vie Activité de consultations médicales et psychologiques Collaboration avec l'équipe mobile de gériatrie</p> <p>- CH.BRIVE : Intervention à domicile ou substituts du domicile (17 EHPAD) sur le territoire de santé pour évaluation et suivi; Collaboration avec l'équipe mobile de gériatrie du C2GC, la MAIA, le PAERPA Activité de consultations médicales et psychologiques Absence de filière dédiée (hospitalisation à temps complet et hôpital de jour)</p> <p>- CH.USSEL : Intervention sous forme de VAD au domicile et dans 2 EHPAD</p>	

MODELISATION DE L'OFFRE DE SOINS DU DEPARTEMENT DE LA CORREZE - SITUATION 2017-2019 FILIERE PSYCHIATRIE DE LA PERSONNE AGEE ET OFFRE DE PROXIMITE TRANSVERSALE ACCESSIBLE AUX PATIENTS [60 ans et +]			CORREZE
PROPOSITIONS	NIVEAU	CARTOGRAPHIE DE L'OFFRE DE SOINS	Diapo 16
	3		FILIERE PSYCHIATRIE DE LA PERSONNE AGEE
	2+	<p>CHPE HC SAINT DOMINIQUE 30</p> <p>TULLE HI 20</p>	
<p>CHPE :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Création d'une équipe mobile pluridisciplinaire de psychiatrie de la personne âgée pour évaluation et orientation</li> </ul> <p>CH.BRIVE :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Création d'une équipe mobile pluridisciplinaire de psychiatrie de la personne âgée pour évaluation et orientation</li> <li>❖ Structurer la collaboration avec le pôle de gériatrie pour une prise en charge globale dans le cadre de l'hospitalisation complète</li> </ul> <p>CH.TULLE :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Développer la coordination de la prise en charge des patients avec le PAERPA et la MAIA à leur mise en place</li> </ul>	2 ET 1	<p>CH.TULLE CMP Équipe mobile d'évaluation psychiatrique de la personne âgée (Cs et VAD)</p> <p>CH.BRIVE CMP Activité dédiée à psychiatrie du sujet âgé (Cs et VAD)</p> <p>CH.USSEL CMP Activité dédiée à psychiatrie du sujet âgé (Cs et VAD)</p> <p>CHPE CMP MERLINES ET BORT LES ORGLIES Activité dédiée à psychiatrie du sujet âgé (Cs et VAD)</p> <p>CHPE Equipe mobile évaluation et orientation</p> <p>CH.BRIVE Equipe mobile évaluation et orientation</p>	OFFRE DE SOINS TRANSVERSALE DE PROXIMITE 60 ANS ET PLUS

# **MODELISATION OFFRE DE SOINS 23**

CH LA VALETTE		MODELISATION DE L'OFFRE DE SOINS DU CH LA VALETTE - SITUATION 2015 FILIERE PSYCHIATRIE PERINATALE ET OFFRE DE PROXIMITE TRANSVERSALE ACCESSIBLE AUX PATIENTS [0-2 ans]	
Diapo 1	Niveau	CARTOGRAPHIE DE L'OFFRE DE SOINS	CONSTATS
FILIERE PSYCHIATRIE PERINATALE	3		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'unité d'hospitalisation mère bébé est positionnée au CH Esquirol</li> <li>✓ L'équipe ambulatoire périnatalité intervient à la maternité du CH de Guéret pour les staffs , des entretiens IDE, psychologues et des consultations du Dr RAINELLI</li> <li>✓ Mme le Dr RAINELLI Psychiatre CH Esquirol intervient une fois par mois en pédopsychiatrie + STAFF maternité. Visio conférence 1 fois par mois Dr RAINELLI + équipe</li> </ul>
	2+		
OFFRE DE SOINS TRANSVERSALE DE PROXIMITE 0-2 ANS	2 ET 1		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 0,10 psychomotricienne : insuffisant</li> <li>✓ S'intègre dans projet Périnatalité Nouvelle Aquitaine portée ARS Dr Milor</li> <li>✓ Manque de pédopsychiatres sur la Creuse.</li> </ul>

MODELISATION DE L'OFFRE DE SOINS DU CH LA VALETTE - SITUATION 2017-2019 FILIERE PSYCHIATRIE PERINATALE ET OFFRE DE PROXIMITE TRANSVERSALE ACCESSIBLE AUX PATIENTS [0-2 ans]			CH LA VALETTE
PROPOSITIONS	Niveau	CARTOGRAPHIE DE L'OFFRE DE SOINS	Diapo 2
	3		FILIERE PSYCHIATRIE PERINATALE
	2+		
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 2 places HI Périnatalité installées au sein du CMP de pédopsychiatrie.</li> <li>- Accueillir 2 dyades mère/bébé</li> <li>- Indication : Mères déficientes</li> </ul>	2		
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Convention à mettre en place avec service de la PMI pour mise à disposition d' IDE PMI et/ou puéricultrice (2 h /jours)</li> <li>- Partage observations</li> <li>- Facilitation emploi du temps mère/bébé</li> <li>- Lieux élargis (avec transport prévu, évite déplacement VAD + PMI )</li> <li>✓ Visioconférence à étendre avec les médecins de PMI</li> <li>✓ Renforcer le temps de psychomotricien : attention perte de chance pour les bébés</li> </ul>	2 ET 1		OFFRE DE SOINS TRANSVERSALE DE PROXIMITE [0-3 ANS]

CH LA VALETTE		MODELISATION DE L'OFFRE DE SOINS DU CH LA VALETTE - SITUATION 2015 FILIERE PEDOPSYCHIATRIE ENFANTS ET OFFRE DE PROXIMITE TRANSVERSALE ACCESSIBLE AUX ENFANTS [3-11 ans]			
Diapo 3	Niveau	CARTOGRAPHIE DE L'OFFRE DE SOINS			CONSTATS
		Troubles du comportement	Troubles du développement	Pédopsychiatrie générale	
FILIERE PSYCHIATRIE ENFANTS	3				
	2+				<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Hospitalisation complète des enfants en pédiatrie sur le CH de Guéret</li> </ul>
FILIERE PSYCHIATRIE ENFANTS	2				<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Constats en septembre 2015 à la fermeture de Colegram</li> <li>✓ CMP La Souterraine :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 IDE Guéret présente 1 jour/semaine</li> <li>- Relativité de la présence médicale (continuité des consultations médicales)</li> <li>- Peu de CATT</li> <li>- 1 groupe</li> </ul> </li> <li>✓ CMP Guéret :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance de temps médical</li> <li>- Trop forte activité (palliée par 1ers entretiens IDE)</li> <li>- Fonctionnement du mardi au vendredi</li> <li>- Le mercredi : 2 agents sur Aubusson groupes observation en place</li> <li>- Fermeture de l'HDJ Colegram en septembre 2015 problème effectif médical</li> <li>- Manque de pédopsychiatres sur le Pôle</li> </ul> </li> <li>✓ CMP Aubusson :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de présence médicale sur place, pas de primo consultations sur place</li> <li>- Equipe paramédicale : présente sur place 2 jours pour les enfants Lundi/mercredi</li> <li>- 1 groupe d'observation + 4 groupes</li> </ul> </li> <li>✓ HJ La Souterraine :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suite à la visite d'évaluation dans le cadre du 3ème plan autisme : les prises en charge ne sont pas en conformité avec les recommandations HAS</li> </ul> </li> <li>✓ Psychomotricienne HDJ manque un ETP sur Guéret : difficultés de recrutement</li> </ul>
OFFRE DE SOINS TRANS- VERSALE DE PROXI- MITE 3-11 ANS	2 ET 1				

MODELISATION DE L'OFFRE DE SOINS DU CH LA VALETTE - SITUATION 2017-2019 FILIERE PEDOPSYCHIATRIE ENFANTS ET OFFRE DE PROXIMITE TRANSVERSALE ACCESSIBLE AUX ENFANTS [3-11 ans]				CH LA VALETTE	
PROPOSITIONS	Niveau	CARTOGRAPHIE DE L'OFFRE DE SOINS			Diapo 4
		Trouble du comportement	Trouble du développement	Pédopsychiatrie générale	
	3				FILIERE PSYCHIATRIE ENFANTS
	2+				
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Présence médicale sur Aubusson ? (manque de pédopsychiatre)</li> <li>✓ Délégation de compétences à mettre en place pour IDE – ARS</li> <li>✓ Explorer la piste des délégations de tâches pour les psychologues : partenariat à inventer</li> <li>✓ Prévoir temps médecin pédiatre : HDJ Guéret</li> </ul>	2				
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Développer l'accueil en CATTp La Souterraine</li> <li>✓ Revoir les projets de soins des enfants accueillis en HDJ à la Souterraine / ARS</li> <li>✓ Flécher 4 places TSA à HJ Guéret</li> <li>✓ Convention CH Guéret /CHLV à compléter pour déplacements IDE et Psychologues en pédiatrie</li> <li>✓ Proposition de recrutement conjoint des métiers tel que psychomotricien avec le CH Esquirol</li> </ul>	2 ET 1			OFFRE DE SOINS TRANSVERSALE DE PROXIMITE 3-11 ANS	

CH LA VALETTE		MODELISATION DE L'OFFRE DE SOINS DU CH LA VALETTE - SITUATION 2015 FILIERE PEDOPSYCHIATRIE ADOLESCENTS ET OFFRE DE PROXIMITE TRANSVERSALE ACCESSIBLE AUX ADOLESCENTS [12-17 ans]			
Diapo 5	Niveau	CARTOGRAPHIE DE L'OFFRE DE SOINS			CONSTATS
		Trouble du comportement	Trouble du développement	Pédopsychiatrie générale	
FILIERE PSYCHIATRIE ADOLESCENTS	3				<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ HC complète sur Bellevue au CH Esquirol ou à défaut en hospitalisation complète au CH La Valette en unité adultes</li> </ul>
	2+				
OFFRE DE SOINS TRANSVERSALE DE PROXIMITE 12-17 ANS	2				<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Renouvellement des prescriptions initiées par médecin psychiatre adolescents IME, ITEP, ALD à négocier médecins traitants</li> <li>✓ Ado suicidant – Cs de pédopsychiatre sous 48 h (recommandations HAS)– Temps médical insuffisant – pour 3 passages hebdomadaires en pédiatrie, pratiques à harmoniser avec l'UACS ?</li> <li>✓ 4 IDE qui interviennent sur La Souterraine, Aubusson, Boussac, Bourgneuf, Lycée agricole d'Ahun. Si hospitalisation au CHLV intervention des IDE</li> <li>✓ Manque temps de psychomotricité à Guéret + Aubusson. Gravité des pathologies (nombreux placements en familles d'accueil; nombreuses carences +++) Familles d'accueil en difficulté peu étayées par l'ASE</li> <li>✓ Educatrice spécialisée détachée au sein de la Maison des Adolescents</li> </ul>
	2 ET 1	<p>Le diagramme illustre l'offre de soins transversale de proximité pour les adolescents (12-17 ans). Il est structuré en colonnes correspondant aux différents types de troubles (comportement, développement, pédopsychiatrie générale). Les services sont représentés par des ovales et un rectangle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Colonnes de Troubles du comportement et de Développement :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Compartiment supérieur : CMP LA SOUTERRAINE (Trouble du comportement), OMP GUERET (Trouble du développement).</li> <li>Compartiment inférieur : Consultations avancées Lycée Felletin (Trouble du comportement), Consultations avancées Lycée agricole d'Ahun (Trouble du développement).</li> <li>Compartiment inférieur : Consultations jeunes consommateurs CSAPA - Antennes (Trouble du comportement).</li> </ul> </li> <li><b>Colonne de Pédopsychiatrie générale :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Compartiment supérieur : CMP AUBUSSON.</li> <li>Compartiment inférieur : CMP - CATTIP LOKALDO.</li> <li>Compartiment inférieur : Consultations avancées Boussac - Bourgneuf.</li> <li>Compartiment inférieur : Consultation avancées La Souterraine.</li> <li>Compartiment inférieur : MAISON DES ADOLESCENTS.</li> </ul> </li> </ul>			

MODELISATION DE L'OFFRE DE SOINS DU CH LA VALETTE - SITUATION 2017-2019 FILIERE PEDOPSYCHIATRIE ADOLESCENTS ET OFFRE DE PROXIMITE TRANSVERSALE ACCESSIBLE AUX ADOLESCENTS [12-17 ans]				CH LA VALETTE	
PROPOSITION	Niveau	CARTOGRAPHIE DE L'OFFRE DE SOINS			Diapo 6
		Trouble du comportement	Trouble du développement	Pédopsychiatrie générale	
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Cas complexes : nouvelle filière CHE CPCI Evaluation accès aux soins (maladies rares, schizophrénie précoce, bipolarité etc...)</li> <li>✓ Projet visio avec Bellevue avant sortie adolescent (coopération CHE – CHLV Télé expertise, sur la difficulté d'hospitalisation à Bellevue, proposition d'un groupe de travail régional)</li> <li>✓ Carlatides : action immédiate outil commun avec CH Esquirol</li> <li>✓ A partir des observations de l'Équipe infirmière évaluer si besoin de cs médicale</li> </ul>	3				FILIERE PSYCHIATRIE ADOLESCENTS
	2+				
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Prévoir 2 lits fléchés dans une unité de soins libres clairement identifié avec une modification adaptée des locaux pour un accueil adapté et sécurisé</li> <li>✓ Validation et coordination médicale (délégations de compétences)</li> <li>✓ A moyen terme, équipe mobile avec embauche de psychologue</li> <li>✓ Temps pédiatre (convention pédiatrie)</li> <li>✓ Adolescents suicidants HME Limoges</li> <li>✓ Educatrice spécialisée détachée au sein de la Maison des Adolescents</li> </ul>	2				OFFRE DE SOINS TRANSVERSALE DE PROXIMITE 12-17 ANS
	2 ET 1				

CH LA VALETTE		MODELISATION DE L'OFFRE DE SOINS DU CH LA VALETTE - SITUATION 2015 FILIERE SOINS AIGUS ET SOINS SANS CONSENTEMENT ET OFFRE DE PROXIMITE TRANSVERSALE ACCESSIBLE AUX PATIENTS [+ de 18 ANS]		
Diapo 7	Niveau	CARTOGRAPHIE DE L'OFFRE DE SOINS Troubles de l'humeur et troubles anxieux      Psychoses aiguës		CONSTATS
FILIERE SOINS AIGUS ET SOINS SANS CONSENTEMENT	3			
	2+			
	2			
OFFRE DE SOINS TRANSVERSALE DE PROXIMITE + de 18 ans	2 ET 1			✓ Manque de psychiatres

MODELISATION DE L'OFFRE DE SOINS DU CH LA VALETTE - SITUATION 2017 - 2019 FILIERE SOINS AIGUS ET SOINS SANS CONSENTEMENT ET OFFRE DE PROXIMITE TRANSVERSALE ACCESSIBLE AUX PATIENTS [+ DE 18 ANS]			CH LA VALETTE
PROPOSITIONS	Niveau	CARTOGRAPHIE DE L'OFFRE DE SOINS Troubles de l'humeur et troubles anxieux / Psychoses aiguës	Diapo 8
	3		
	2+		
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Hôpitaux de jour : (le Berry et le Maupuy) rassemblés sur un même lieu les Prades à Guéret</li> <li>✓ 5 places de HDJ à Saint-Vaury</li> <li>✓ Coopération avec le CHE pour un centre de proximité Bourgneuf / Saint Léonard de Noblat / La Souterraine / Magnac Laval</li> </ul>	2		
	2 ET 1		

CH LA VALETTE		MODELISATION DE L'OFFRE DE SOINS DU CH LA VALETTE - SITUATION 2015 FILIERE REHABILITATION ET OFFRE DE PROXIMITE TRANSVERSALE ACCESSIBLE AUX PATIENTS (+ DE 18 ANS)		
Diapo 9	Niveau	CARTOGRAPHIE DE L'OFFRE DE SOINS		CONSTATS
		Rehabilitation psychosociale	Handicaps psychiques et handicaps associés	
FILIERE REHABILITATION	3			
	2+			
FILIERE REHABILITATION	2			
	2 ET 1			

MODELISATION DE L'OFFRE DE SOINS DU CH LA VALETTE - SITUATION 2017-2019 FILIERE REHABILITATION ET OFFRE DE PROXIMITE TRANSVERSALE ACCESSIBLE AUX PATIENTS [+ DE 18 ANS]			CH LA VALETTE
PROPOSITIONS	Niveau	CARTOGRAPHIE DE L'OFFRE DE SOINS Réhabilitation psychosociale / Handicaps psychiques et handicaps associés	Diapo 10
	3		
	2+		
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Création de places ACT aux Prades</li> <li>✓ Possibilité d'accueil des patients du CHE sur l'Atelier Thérapeutique de Fleurat</li> <li>✓ Hôpitaux de jour : (le Berry et le Maupuy) rassemblés sur un même lieu les Prades à Guéret</li> <li>✓ 5 places de HDJ à Saint-Vaury</li> </ul>	2	<p>Diagramme de l'offre de soins niveau 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>HC BANCAUD (18) et IMAF (24 lits + 4 places) au sommet.</li> <li>ATELIER THERAP. FLEURAT (8) au milieu.</li> <li>HI BOUSSAC (8), HI BOURGANEUF (15), HI LA SOUTERRAINE (15) au milieu inférieur.</li> <li>HI BLESSAC (20), HI LES PRADES GUERET (20), HI / CATTP SAINT VAURY (5) au bas.</li> </ul>	FILIERE REHAB
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Coopération avec le CHE pour un centre de proximité Bourganeuf / Saint Léonard de Noblat / La Souterraine / Magnac Laval</li> </ul>	2 ET 1	<p>Diagramme de l'offre de soins niveau 2 et 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>CMP BOUSSAC, CMP BOURGANEUF, CMP LA SOUTERRAINE, CMP BLESSAC en haut.</li> <li>CMP GUERET et Cx avancées EVAUX LES BAINS au milieu.</li> <li>Équipe de liaison CH GUERET, Équipe de liaison hospitalière Bourganeuf et Aubusson, CSAPA à Guéret au bas.</li> <li>Équipe de secteur Guéret et Équipe mobile précarté au bas.</li> </ul>	OFFRE DE SOINS TRANSVERSALE DE PROXIMITE + DE 18 ANS

CH LA VALETTE	<b>MODELISATION DE L'OFFRE DE SOINS DU CH LA VALETTE - SITUATION 2015</b> <b>FILIERE TROUBLES ADDICTIFS / SANTE JUSTICE</b> <b>ET OFFRE DE PROXIMITE TRANSVERSALE ACCESSIBLE AUX PATIENTS (+ DE 18 ans)</b>					
Diapo 11	Niveau	Addictions avec produits	CARTOGRAPHIE DE L'OFFRE DE SOINS Addictions comportementales	Prévention, Promotion	CONSTATS	
FILIERE TROUBLES ADDICTIFS / SANTE JUSTICE	3					
	2+					
	2					
OFFRE DE SOINS TRANSVERSALE DE PROXIMITE + DE 18 ANS	2 ET 1					

MODELISATION DE L'OFFRE DE SOINS DU DEPARTEMENT DU CH LA VALETTE - SITUATION 2017-2019				CH LA VALETTE
FILIERE TROUBLES ADDICTIFS / SANTE JUSTICE				
PROPOSITIONS	NIVEAU	CARTOGRAPHIE DE L'OFFRE DE SOINS		Diapo 12
		Addictions avec produits	Addictions comportementales	Prévention, Promotion
	3			
	2+			
	2	<p>Diagramme de la cartographie de l'offre de soins au niveau 2. Les services sont représentés par des rectangles bleus avec des flèches horizontales à gauche et à droite. Les services sont : HC PFITZENMEIER (10), SSR KORSAKOFF (10), HI BOUSSAC (8), HI BOURGANEUF (15), HI LA SOUTERRAINE (15), HI BLESSAC (20), HI ADDICTOLOGIE (10), et ACT (5).</p>		FILIERE TROUBLES ADDICTIFS / SANTE JUSTICE
✓ Maison d'arrêt : remplacement en juin par médecin du CH Esquirol	2 ET 1	<p>Diagramme de la cartographie de l'offre de soins aux niveaux 2 et 1. Les services sont représentés par des ovales et des rectangles. Les services sont : CMP BOUSSAC, CMP BOURGANEUF, CMP LA SOUTERRAINE, CMP BLESSAC, CMP GUERET, Cs avancées, Consultations jeunes consommateurs, CSAPA à Guéret, Equipe mobile détenus vers maison d'arrêt, Equipe mobile précoûté, et ELSA CH GUERET. Une icône de rafraîchissement est visible en bas.</p>		OFFRE DE SOINS TRANSVERSALE DE PROXIMITE + DE 18 ANS

CH LA VALETTE	MODELISATION DE L'OFFRE DE SOINS DU CH LA VALETTE - SITUATION 2015 FILIERE PSYCHIATRIE DE LA PERSONNE AGEE ET OFFRE DE PROXIMITE TRANSVERSALE ACCESSIBLE AUX PATIENTS [60 ans et +]			
Diapo 13	NIVEAU	CARTOGRAPHIE DE L'OFFRE DE SOINS	CONSTATS	
FILIERE PSYCHIATRIE DE LA PERSONNE AGEE	3			
	2+			
OFFRE DE SOINS TRANSVERSALE DE PROXIMITE 60 ANS ET PLUS	2 ET 1			

MODELISATION DE L'OFFRE DE SOINS DU CH LA VALETTE - SITUATION 2017-2019 FILIERE PSYCHIATRIE DE LA PERSONNE AGEE ET OFFRE DE PROXIMITE TRANSVERSALE ACCESSIBLE AUX PATIENTS [60 ans et +]			CH LA VALETTE
PROPOSITIONS	NIVEAU	CARTOGRAPHIE DE L'OFFRE DE SOINS	Diapo 14
	3		FILIERE PSYCHIATRIE DE LA PERSONNE AGEE
	2+	<p>Cartographie de l'offre de soins niveau 2+ :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>HC DICE : 20</li> <li>HC UHR : 14</li> <li>EHPAD LOGIS DE VALRIC : 26</li> <li>HJ BELFONT 60+ GUERET : 12</li> </ul>	
	2	<p>Cartographie de l'offre de soins niveau 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>HJ BOUSSAC : 8</li> <li>HJ BOURGANEUF : 15</li> <li>HJ LA SOUTERRAINE : 15</li> <li>HJ BLESSAC : 20</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Relancer la télé-médecine</li> <li>✓ Développer la coopération avec la gériatrie au CH de Guéret</li> <li>✓ Développer l'équipe mobile de psychiatrie de la personne âgée (compétences, et champs d'intervention)</li> </ul>	2 ET 1	<p>Cartographie de l'offre de soins niveau 2 et 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>CMP BOUSSAC</li> <li>CMP BOURGANEUF</li> <li>CMP LA SOUTERRAINE</li> <li>CMP BLESSAC</li> <li>CMP GUERET</li> <li>Cr avancées</li> <li>Equipe mobile de psychiatrie de la personne âgée</li> <li>Equipe mobile préventive</li> <li>Equipe de secteur Guéret</li> <li>Liaison hospitalière Bourgneuf et Aubusson</li> <li>Equipe de liaison CH GUERET</li> </ul>	OFFRE DE SOINS TRANSVERSALE DE PROXIMITE 60 ANS ET PLUS

**MODELISATION DE L'OFFRE DE SOINS DU CH ESQUIROL - SITUATION 2017-2019**  
**FILIERE PEDOPSYCHIATRIE ENFANTS**  
**ET OFFRE DE PROXIMITE TRANSVERSALE ACCESSIBLE AUX ENFANTS [3-11 ans]**

CHE

PROPOSITIONS

Niveau

CARTOGRAPHIE DE L'OFFRE DE SOINS

Diapo 4

Trouble du comportement      Trouble du développement      Pédopsychiatrie générale

✓ Restructuration Hôpital de Jour Arche pour développer l'activité ambulatoire

3

3

UF enseignement recherche

2+

2+

HC Enfants et Adolescents

VILLA BELLEVUE  
HC 20  
HI 8

2

HI Enfants et Adolescents

HI ARCHE  
20

HI PETITE ENFANCE  
6

URGENCES  
PEDO  
PSY

CMP TROUBLES DU  
COMPORTEMENT

CMP TROUBLES DU  
DEVELOPPEMENT

CMP PEDOPSYCHIATRIE  
GENERALE

CMP DISTANT  
(HME, Beaubreuil,  
Eymoutiers,...)

Equipe mobile  
troubles du  
developpement

2 ET 1

Equipe Urgences  
Pédiatrie

Equipe Liaison  
Pédiatrie

USIS  
6

Télé  
Expertise

FILIERE  
PSYCHIATRIE  
ENFANTS

OFFRE DE  
SOINS  
TRANSVERSALE  
DE PROXIMITE  
3-11 ANS

# **Données territoriales complémentaires**

## DONNEES COMPLEMENTAIRES AU DIAGNOSTIC PTSM

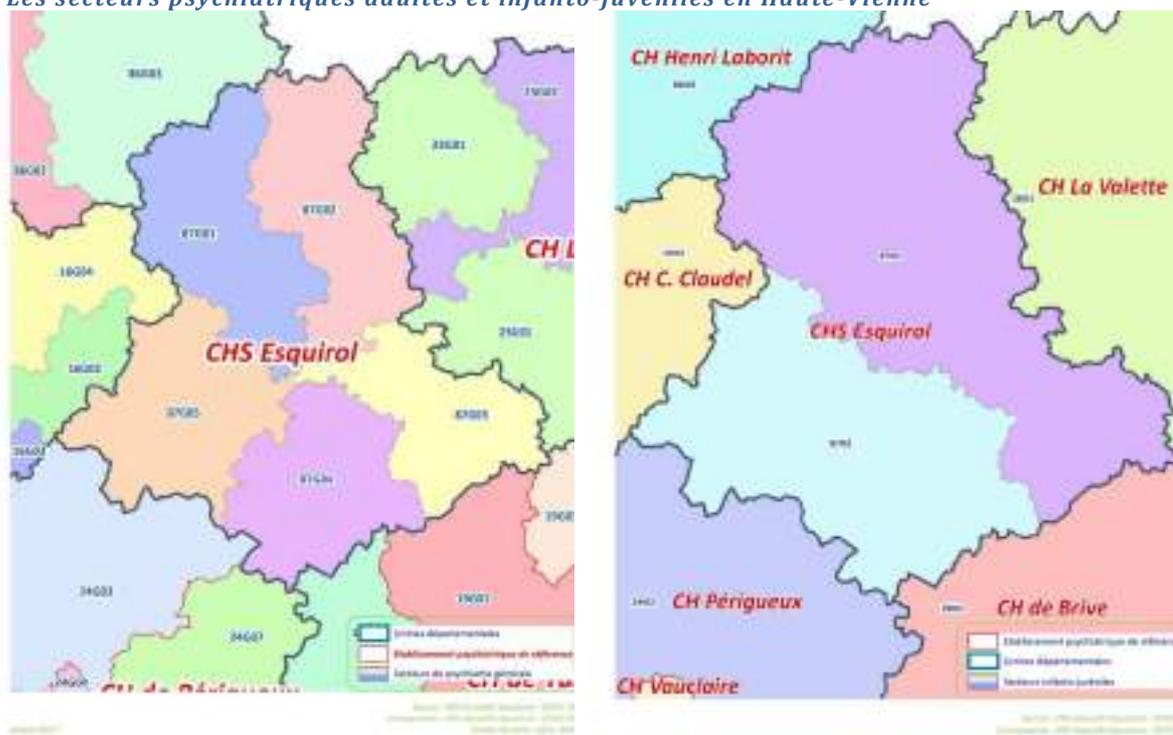
Extrait du PRS NA :

Diagnostic territorial **Haute-Vienne**

### La psychiatrie

#### *Les établissements*

*Les secteurs psychiatriques adultes et infanto-juvéniles en Haute-Vienne*



Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, 2 établissements de santé étaient autorisés en psychiatrie, dont 1 structure publique aussi référente des secteurs de psychiatrie adultes.

#### *Capacité d'accueil en psychiatrie au 31 décembre 2015 -Haute-Vienne*

Source : DREES - Enquête SAE 2015

Traitement : ARS Nouvelle-Aquitaine - DSP, Pôle études, statistiques et évaluation

		Haute-Vienne	Nouvelle-Aquitaine
Hospitalisation à temps plein Nombre de lits	Public	485	4 424
	Privé lucratif	34	805
	Privé non lucratif	-	726
	Ensemble	519	5 955
Prise en charge à temps partiel Nombre de places	Public	404	2 657
	Privé lucratif	5	95
	Privé non lucratif	-	326
	Ensemble	409	3 078
Prise en charge ambulatoire Nombre de CMP et CATTP	Public	35	582
	Privé lucratif	1	1
	Privé non lucratif	-	26
	Ensemble	36	609

La majorité de l'offre d'accueil à temps complet, à temps partiel et ambulatoire est couverte par le public. L'offre de prise en charge en ambulatoire est couverte par 36 CMP et CATT, dont 1 privé.

### L'activité

Près de 20 000 patients ont été accueillis dans les établissements psychiatriques de Haute-Vienne en 2015, dont les 71,1 % exclusivement en ambulatoire. Cela représente 9,0 % des patients néo-aquitains. Les enfants et adolescents représentent 15,2 % de la patientèle, ces derniers étant pris en charge en majorité en ambulatoire (83,8 %).

En hospitalisation, le temps partiel représente 34,8 % des journées globales des structures. La Haute-Vienne est le territoire où l'activité à temps partiel est la plus développée. Enfants et adolescents contribuent pour 5 % à l'activité d'hospitalisation.

#### File active et activité en psychiatrie en 2015 - Haute-Vienne

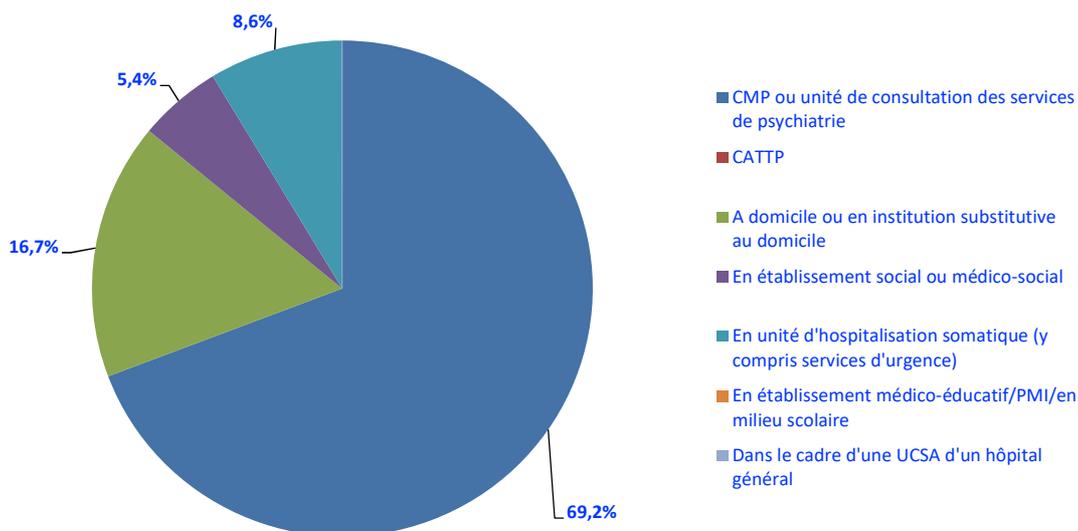
Source : DREES - Enquête SAE 2015

Traitement : ARS Nouvelle-Aquitaine - DSP, Pôle études, statistiques et évaluation

		Haute-Vienne	Nouvelle-Aquitaine
File Active	Totale	19 880	221 243
	Exclusivement ambulatoire	14 143	170 257
	Dont infanto-juvénile : totale	3 016	46 987
	Dont infanto-juvénile : exclusivement ambu	2 527	44 559
Nombre de Journées	Temps plein	139 410	1 961 210
	Temps partiel	74 306	537 869
	Dont infanto-juvénile : temps plein	5 837	83 560
	Dont infanto-juvénile : temps partiel	5 583	138 376
Nombre d'Actes	Total	115 563	2 006 081
	Dont infanto-juvénile	20 407	521 172

Enfin, avec 115 500 actes réalisés, la Haute-Vienne effectue 5,8 % de l'activité ambulatoire de la région. Cette activité est réalisée à 69,2 % dans des CMP ou des unités de consultation des services de psychiatrie. La prise en charge en établissement social ou médico-social est aussi fortement présente : le territoire est le second dans ce type de prise en charge, derrière les Landes.

#### Activité ambulatoire en psychiatrie en 2015 - Haute-Vienne



Source : DREES - Enquête SAE 2015

Traitement : ARS Nouvelle-Aquitaine - DSP, Pôle études, statistiques et évaluation

## L'OFFRE MEDICO-SOCIALE

### L'offre pour les personnes âgées

#### Allocataires

Dans la Haute-Vienne, près de 9 500 personnes bénéficient de l'allocation personnalisée à l'autonomie (APA), soit plus d'une personne sur quatre âgées de 75 ans ou plus, proportion un peu moins élevée que celle des niveaux régional et national.

Par ailleurs, un peu moins de 500 personnes perçoivent l'aide sociale à l'hébergement, ce qui représente une personne sur dix hébergées en établissement médico-social, soit l'une des proportions les plus faibles de la région, derrière la Vienne (9,0 %) et la Charente (10,0 %).

#### Allocations aux personnes âgées

	Haute-Vienne	Nouvelle-Aquitaine	France métropolitaine
Bénéficiaires de l'APA au 31 décembre 2014 (1)	9 394	139 214	1 221 148
dont bénéficiaires de l'APA à domicile au 31 décembre 2014 (1)	5 217	81 584	713 661
Bénéficiaires de l'APA / 100 personnes de 75 ans et + (2)	21,1	20,9	20,5
Bénéficiaires de l'Aide Sociale à l'Hébergement (ASH) au 31 décembre 2014 (3)	483	10 366	115 385
Bénéficiaires de l'ASH / 100 places d'hébergement pour personnes âgées (2)	10,1	12,5	15,8

(1) Pour l'APA, ce sont les bénéficiaires payés au titre du mois de décembre qui sont comptabilisés  
Départements 17, 19, 38, 45, 12, 02, 60, 973 et total France métropolitaine estimés

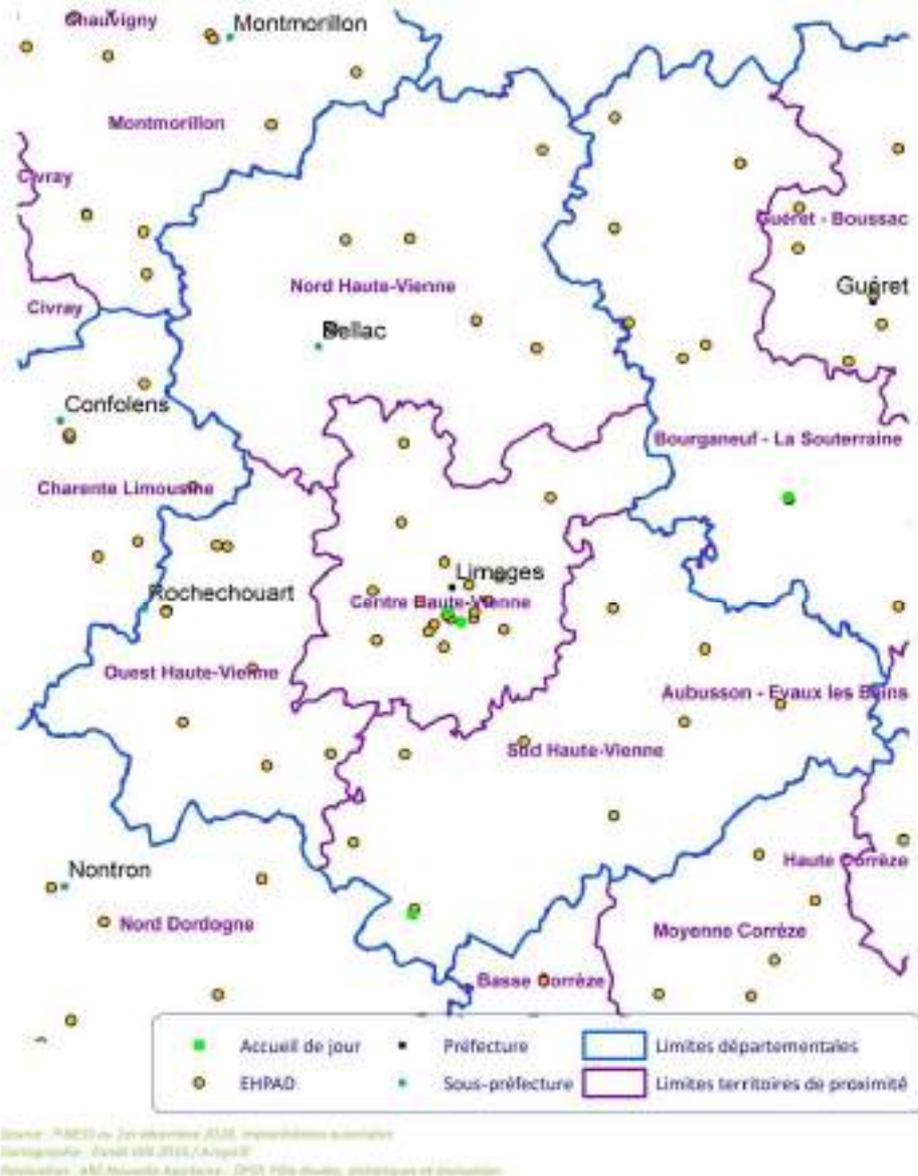
(2) Indicateurs sociaux départementaux

(3) Départements 19, 66 et total France métropolitaine estimés

Sources : DREES, enquête sur les allocations du minimum vieillesse, enquête aide sociale, ISD ; INSEE, estimations de population, ISD

## Accueil des personnes âgées

### Implantation des EHPAD et des centres d'accueil de jour en Haute-Vienne



Au 1<sup>er</sup> décembre 2016, les établissements et services médico-sociaux de la Haute-Vienne offrent 6 000 places dans 84 structures pour personnes âgées. Celles-ci se répartissent majoritairement dans les EHPAD (66 % des places) et les SSIAD (18 % des places). Les quatre territoires de proximité disposent globalement de tous les types de structures, sauf celui de l’Ouest Haute-Vienne qui ne dispose ni d’établissements non médicalisés, ni d’autres établissements médicalisés.

## Établissements et nombre de places pour personnes âgées installées

	Centre Haute-Vienne	Nord Haute-Vienne	Ouest Haute-Vienne	Sud Haute-Vienne	Haute-Vienne	Nouvelle-Aquitaine	France métropolitaine
<b>Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)</b>							
Nombre d'établissements	18	6	8	9	41	913	7 368
Nombre total de places installées	1 743	683	657	867	3 950	70 147	596 426
Dont places en accueil temporaire	83	2	13	24	122	1 465	10 683
Dont places en accueil de jour	66	6	8	16	96	1 250	10 628
<b>Autres établissements médicalisés pour personnes âgées (1)</b>							
Nombre d'établissements	2	0	0	1	3	35	335
Nombre total de places installées	48	0	0	10	58	642	5 067
Dont places en accueil temporaire	0	0	0	0	0	81	245
Dont places en accueil de jour	48	0	0	10	58	303	3 511
<b>Unités de soins de longue durée (USLD) (2)</b>							
Nombre d'USLD	2	2	1	2	7	64	569
Nombre de lits	160	78	60	70	368	3 342	31 218
<b>Etablissements non médicalisés pour personnes âgées (3)</b>							
Nombre d'établissements	8	4	0	1	13	290	2 608
Nombre total de places installées	392	128	0	34	554	10 947	117 501
Dont places en accueil temporaire	8	0	0	1	9	103	1 491
Dont places en accueil de jour	0	0	0	0	0	6	69
<b>Services de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées (SSIAD + SPASAD)</b>							
Nombre de services	7	3	5	5	20	205	2 140
Nombre de places (5)	597	140	127	216	1 080	13 910	122 096
<b>Nombre total d'établissements et services pour personnes âgées</b>	<b>37</b>	<b>15</b>	<b>14</b>	<b>18</b>	<b>84</b>	<b>1 507</b>	<b>13 020</b>
<b>Nombre total de places</b>	<b>2 940</b>	<b>1 029</b>	<b>844</b>	<b>1 197</b>	<b>6 010</b>	<b>98 988</b>	<b>872 308</b>

(1) Centres de jour pour personnes âgées, EHPA avec crédits Assurance Maladie

(2) Source SAE - Etablissements ayant rempli le bordereau USLD (ayant signé ou non une convention tripartite)

(3) Résidences autonomie, EHPA sans crédits Assurance Maladie

(4) EHPA sans crédits Assurance Maladie

(5) places pour personnes âgées et malades Alzheimer

Source : DREES, FINES au 1.12.2016 pour la Nouvelle-Aquitaine, au 31.12.2015 pour la France et SAE pour les USLD

Tous types d'établissements et services confondus, la Haute-Vienne affiche un taux d'équipement parmi les plus faibles de la région en places médicalisées (inférieur de 7 places pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus), juste devant la Gironde (120,1 places pour 1 000 personnes âgées). La Haute-Vienne affiche ainsi le taux d'équipement en établissements médicalisés hors USLD le plus bas de la région (88,7 places pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus), derrière le Lot-et-Garonne (98,1 places pour 1 000 personnes âgées) ; mais ce département affiche toutefois des taux d'équipement plus élevés que la région pour les SSIAD et les USLD. Les disparités infra départementales sont importantes puisque l'écart entre le territoire le plus doté, le Sud Haute-Vienne, avec le territoire le moins doté, le Centre Haute-Vienne, atteint 41 places pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus.

### Taux d'équipement en Haute-Vienne

	Centre Haute-Vienne	Nord Haute-Vienne	Ouest Haute-Vienne	Sud Haute-Vienne	Haute-Vienne	Nouvelle-Aquitaine	France métropolitaine
<b>Nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus</b>	<b>24 546</b>	<b>6 191</b>	<b>6 675</b>	<b>7 754</b>	<b>45 167</b>	<b>665 429</b>	<b>5 889 474</b>
<b>Taux d'équipement en places dans les établissements médicalisés hors USLD pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus (1)</b>	<b>73,0</b>	<b>110,3</b>	<b>98,4</b>	<b>113,1</b>	<b>88,7</b>	<b>106,4</b>	<b>102,1</b>
<b>Taux d'équipement en places dans les USLD pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus</b>	<b>6,5</b>	<b>12,6</b>	<b>9,0</b>	<b>9,0</b>	<b>8,1</b>	<b>5,0</b>	<b>5,3</b>
<b>Taux d'équipement en places dans tous les établissements hébergeant des PA pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus</b>	<b>95,5</b>	<b>143,6</b>	<b>107,4</b>	<b>126,5</b>	<b>109,2</b>	<b>127,9</b>	<b>127,4</b>
<b>Taux d'équipement en places dans les services de soins à domicile pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus (SSIAD + SPASAD) (2)</b>	<b>24,3</b>	<b>22,6</b>	<b>19,0</b>	<b>27,9</b>	<b>23,9</b>	<b>20,9</b>	<b>20,7</b>
<b>Taux d'équipement en places dans les établissements médicalisés et services pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus (3)</b>	<b>103,8</b>	<b>145,5</b>	<b>126,4</b>	<b>150,0</b>	<b>120,8</b>	<b>132,3</b>	<b>128,2</b>

(1) EHPAD, Centres de jour pour personnes âgées, EHPA avec crédits Assurance Maladie

(2) Ensemble des places pour les personnes âgées et malades Alzheimer

(3) EHPAD, Centres de jour pour personnes âgées, EHPA avec crédits Assurance Maladie, USLD, SSIAD

Sources : DREES, FINES au 1.12.2016 pour la Nouvelle-Aquitaine, au 31.12.2015 pour la France - INSEE, Recensement au 1.01.2013 pour la population

Pour l'accueil des personnes souffrant de la maladie Alzheimer, la Haute-Vienne présente un taux d'équipement plus élevé que la région (supérieur de 3 places pour 1 000 personnes âgées). Mais deux territoires (Ouest Haute-Vienne et Nord Haute-Vienne) sont bien moins équipés, l'écart atteignant 20 places pour 1 000 personnes âgées entre les deux extrêmes.

## L'accueil des personnes atteintes d'Alzheimer en Haute-Vienne

	Centre Haute-Vienne	Nord Haute-Vienne	Ouest Haute-Vienne	Sud Haute-Vienne	Haute-Vienne	Nouvelle-Aquitaine	France métropolitaine
Nombre total de places réservées aux malades Alzheimer dans les établissements (1)	446	34	17	171	668	7 561	63 629
Dont places en accueil temporaire	26	2	0	9	37	505	3 291
Dont places en accueil de jour	108	6	2	24	140	1 281	12 489
<b>Taux d'équipement en places réservées aux malades Alzheimer pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus</b>	18,2	5,5	2,5	22,1	14,8	11,4	10,8
<b>Dispositifs spécifiques</b>							
<b>PASA</b>							
Nombre d'unités	7	2	2	4	15	198	1 374
Nombre total de places installées (2)	84	24	24	50	182	2 632	n.c.
<b>UHR</b>							
Nombre d'unités	0	0	0	0	0	24	126
Nombre total de places installées	0	0	0	0	0	367	1 758
<b>ESA</b>							
Nombre de services	1	1	1	1	4	48	450
Nombre total de places installées	20	10	10	10	50	540	4 739

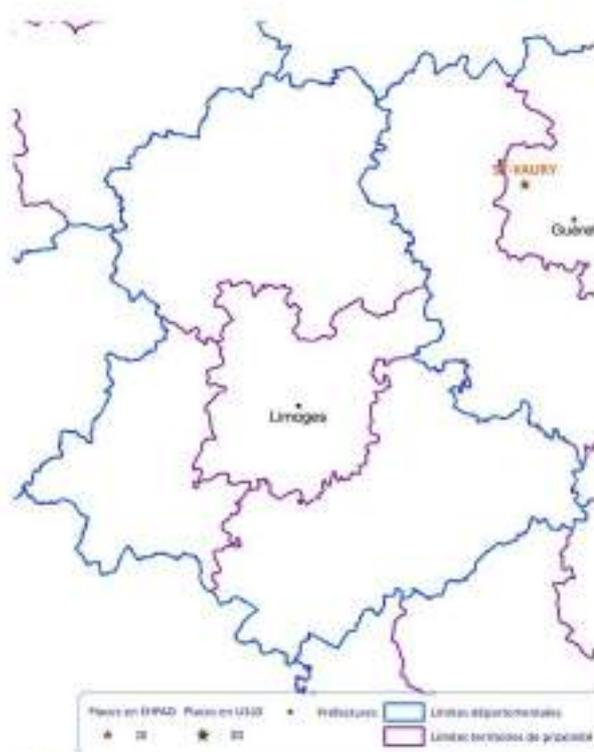
(1) Ensemble des places avec le code clientèle Alzheimer quel que soit la catégorie d'établissement

(2) Nombre de places dans les PASA non enregistré dans FINESS

Sources : DREES, FINESS au 1.12.2016 pour la Nouvelle-Aquitaine, au 31.12.2015 pour la France - INSEE, Recensement au 1.01.2013 pour la population

En ce qui concerne les dispositifs spécifiques, la Haute-Vienne est dépourvue d'UHR mais des PASA et des ESA sont déployés sur les quatre territoires de proximité.

### PASA et UHR en Haute-Vienne



## L'offre pour les personnes en situation de handicap

### Allocations et prestations aux personnes handicapées

En Haute-Vienne, près de **10 000 personnes** sont indemnisées avec une allocation au titre du handicap. L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) est perçue par 1 400 foyers et plus de 8 000 personnes bénéficient de l'allocation aux adultes handicapés (AAH), soit 4 allocataires pour 100 adultes âgés de 20 à 64 ans, plus qu'en Nouvelle-Aquitaine (3,3).

Enfin, plus de 2 200 personnes bénéficient d'une prestation de compensation du handicap ou d'une allocation compensatrice pour tierce personne soit près de 6 ‰ de la population départementale, taux supérieur aux taux régional et national.

#### Allocations et prestations aux personnes handicapées en Haute-Vienne

	Haute-Vienne	Nouvelle-Aquitaine	France métropolitaine
<b>Allocation Adulte Handicapé</b>			
Nombre d'allocataires au 31.12.2015	8 283	109 086	1 027 127
Allocataires de l'AAH / 100 personnes de 20 à 64 ans (1)	4,0	3,3	2,8
<b>Prestation de Compensation du Handicap (PCH) &amp; Allocation Compensatrice pour Tierce</b>			
Nombre d'allocataires PCH + ACTP au 31.12.2014(2)	2 221	28 803	310 108
Nombre d'allocataires PCH + ACTP / 1 000 personnes sur la population générale (1)	5,9	4,9	4,8

(1) Indicateurs sociaux départementaux

(2) Départements 19, 15, 18, 95, 46, 66, 05, 84 et total France métropolitaine estimés

Source : DREES, ISD, enquête aide sociale ; CNAF, fichier DREES ; MSA, fichier DREES ; INSEE, ISD réalisation ARS Nouvelle Aquitaine, Pôle études, statistiques et évaluation

## Accueil des personnes handicapées

### Ensemble des personnes handicapées

Fin 2016, les établissements et services médico-sociaux en Haute-Vienne proposent 3 700 places dans 87 structures accompagnant des personnes en situation de handicap. L'offre globale est essentiellement concentrée en Centre Haute-Vienne (80 % des structures et des places pour 65 % de la population du département).

#### Offre d'accueil des personnes handicapées par catégorie de structure et territoire de proximité en Haute-Vienne

	Nombre de structures					Nombre de places installées				
	Centre Haute-Vienne	Nord Haute-Vienne	Ouest Haute-Vienne	Sud Haute-Vienne	Haute-Vienne	Centre Haute-Vienne	Nord Haute-Vienne	Ouest Haute-Vienne	Sud Haute-Vienne	Haute-Vienne
<b>Ensemble des structures</b>	68	6	5	8	87	2 987	251	176	270	3 684
<b>Etablissements pour enfants dont</b>	8	1	1	0	10	503	67	40	0	610
Instituts médico-éducatifs (IME)	3	0	1	0	4	261	0	40	0	301
Instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP)	0	1	0	0	1	0	67	0	0	67
Etablissements enfants ou adolescents polyhandicapés	1	0	0	0	1	39	0	0	0	39
Instituts d'éducation motrice (IEM)	2	0	0	0	2	176	0	0	0	176
Etablissements pour jeunes déficients sensoriels (1)	1	0	0	0	1	4	0	0	0	4
<b>Services pour enfants (SESSAD) (2)</b>	9	0	1	0	10	253	0	19	0	272
<b>Etablissements pour adultes dont</b>	41	3	2	6	52	1 858	108	92	195	2 253
Etablissements et services d'aide par le travail (ESAT)	8	1	1	2	12	690	40	60	80	870
Centres de formation et d'orientation professionnelle (3)	5	0	0	0	5	393	0	0	0	393
Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS)	3	1	0	0	4	130	20	0	0	150
Foyers (4)	24	1	1	4	30	633	48	32	115	828
<b>Services pour adultes (SAVS et SAMSAH) (5)</b>	10	2	1	2	15	373	76	25	75	549

(1) Instituts pour déficients visuels, établissements pour déficients auditifs, instituts d'éducation sensorielle pour enfants sourds/aveugles

(2) Services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD)

(3) Centres de préorientation pour adultes handicapés (CPO), centres de rééducation professionnelle (CRP), unités d'évaluation, de réentrainement et d'orientation sociale et professionnelle (UEROS)

(4) Foyers occupationnels et foyers de vie, foyers d'hébergement, foyers d'accueil polyvalent, foyers d'accueil médicalisés (FAM)

(5) Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) et services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH)

Source : FINESS au 1er octobre 2016, réalisation ARS Nouvelle-Aquitaine, Pôle études, statistiques et évaluation

### Les enfants et adolescents handicapés

En Haute-Vienne, environ 900 places sont consacrées à l'accueil des enfants et adolescents handicapés, soit 24 % de l'offre totale départementale (30 % en Nouvelle-Aquitaine). Cette offre est

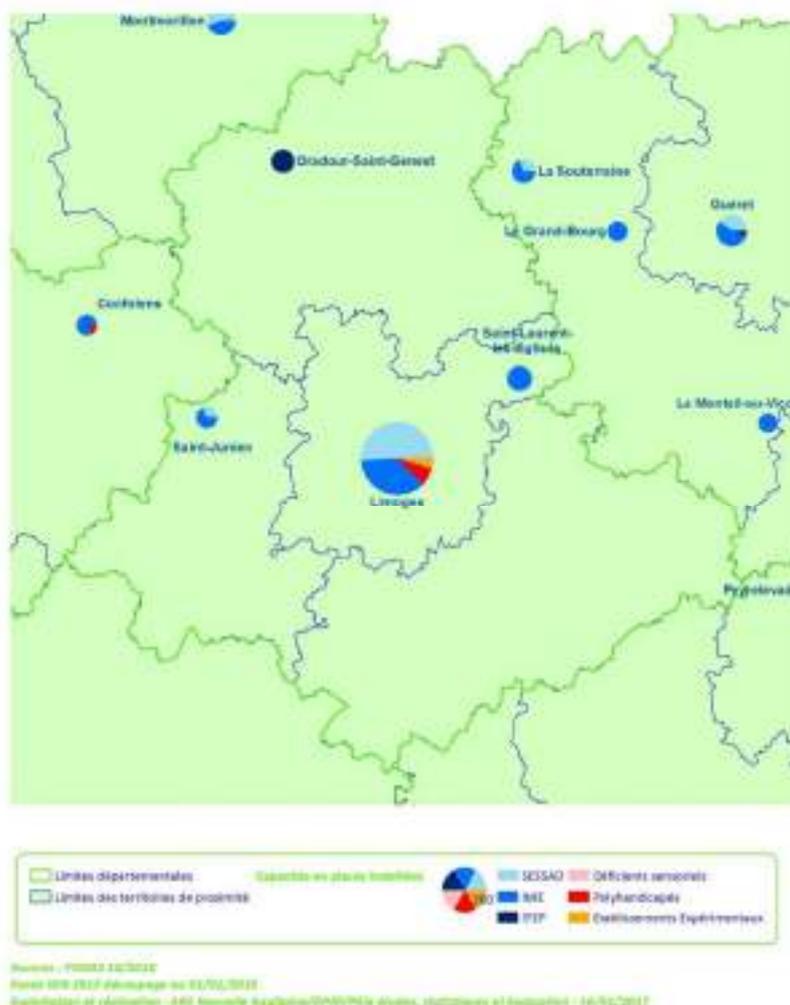
**diversifiée** car toutes les catégories de structures accueillant ou accompagnant des enfants ou adolescents handicapés sont présentes dans le département, y compris un établissement pour jeunes déficients auditifs (4 places), mais **essentiellement localisée en Centre Haute-Vienne**.

Le territoire de proximité Sud Haute-Vienne ne dispose d'aucune structure pour les enfants handicapés et ceux du Nord Haute-Vienne et Ouest Haute-Vienne d'un seul établissement d'accueil.

L'accueil en IME et l'accompagnement en SESSAD (au total, 65 % des places installées pour les enfants dans le département contre 71 % en région) restent privilégiés.

Les 10 SESSAD ne sont implantés que dans l'agglomération de Limoges (9 services et 93 % des places en Centre Haute-Vienne) et à Saint-Junien (Ouest Haute-Vienne). Deux SESSAD de l'agglomération de Limoges se consacrent aux enfants autistes.

*Capacité d'accueil dans les structures pour enfants et adolescents handicapés en 2016 en Haute-Vienne*

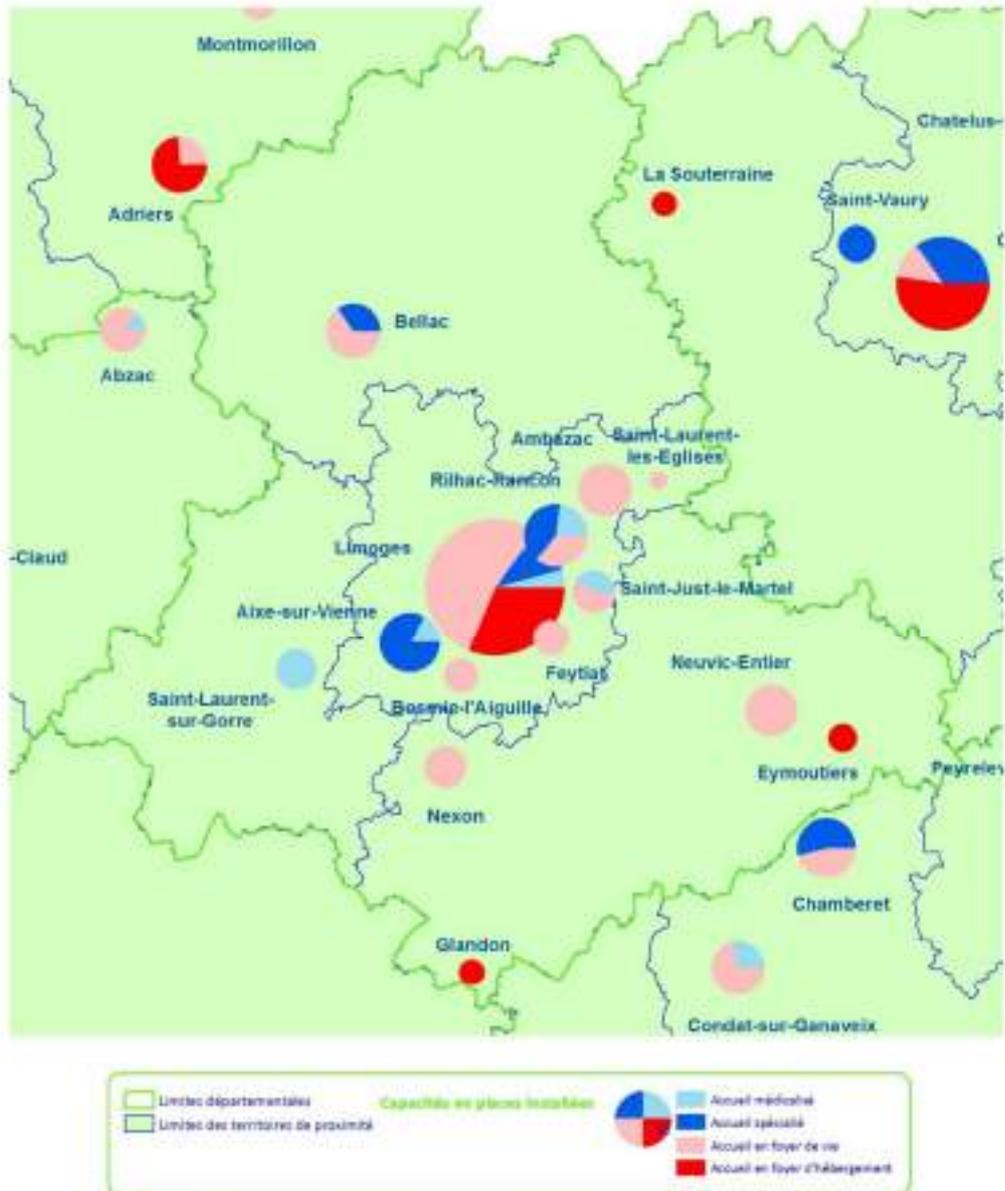


*Les adultes handicapés*

En Haute-Vienne, 2 800 places pour adultes handicapés sont installées dans 67 établissements. Seul le territoire de proximité **Centre Haute-Vienne** propose un **accueil varié** : en ESAT, en MAS, en centres de formation et d'orientation professionnelle (2 sur l'agglomération de Limoges (dont l'UEROS qui a pour champ la psychoréhabilitation des blessés de l'encéphale) et 2 sur les communes du Val de Vienne) et en foyers (FAM, foyers occupationnels et de vie, foyers d'accueil polyvalent et foyers d'hébergement). De plus, ce territoire offre la **majorité des 2 800 places du département** (4 places sur 5).

Sur le département, 30 places sont consacrées à l'accueil temporaire pour adultes handicapés dont la moitié en foyers de vie et 83 % en Centre Haute-Vienne.

*Capacité d'accueil dans les structures pour adultes handicapés en 2016 en Haute-Vienne*



Source : FINSE 10/2016  
 Fonds NER 2015 développé en 01/04/2016  
 Exploitation et réalisation : ARS Nouvelle Aquitaine/DIPSP/DRS études, statistiques et évaluation - 16/03/2017

*Capacité d'accueil en 2016 dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés en Haute-Vienne*



Source : FAREO 20/2016  
 Fonds NDH 2015 décomposé au 01/01/2016  
 Exploitation et réalisation : ABE Nouvelle Aquitaine/DPSA/Unité études, statistiques et évaluation - 20/01/2017

Les services d'accompagnement comprennent des services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) et les services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SANSAH). Les 39 places du seul SANSAH de la Haute-Vienne sont proposées sur Limoges. **Les quatre territoires de proximité sont dotés de places en SAVS, soit 510 places sur le département (65 % en Centre Haute-Vienne).**

### Taux d'équipement

**La Haute-Vienne est un département bien équipé.** Les taux d'équipement départementaux (nombre de places pour 1 000 habitants de moins de 20 ans pour les jeunes handicapés et de 20 à 59 ans pour les adultes) en services et en établissements sont d'une manière générale équivalents aux taux régionaux (eux-mêmes supérieurs aux taux nationaux).

#### Taux d'équipement au 01/10/2016 selon les territoires de proximité en Haute-Vienne

	Centre Haute-Vienne	Nord Haute-Vienne	Ouest Haute-Vienne	Sud Haute-Vienne	Haute-Vienne	Nouvelle Aquitaine	France Métropolitaine
<b>Jeunes handicapés : taux d'équipement en places (pour 1 000 habitants de &lt; 20 ans)</b>							
Etablissements (hors SESSAD, jardins d'enfants spécialisés et accueil temporaire)	8,4	9,4	4,6	0,0	7,0	7,9	6,6
SESSAD	4,6	0,0	2,2	0,0	3,3	3,3	3,1
<b>Adultes handicapés : taux d'équipement en établissements d'hébergement (pour 1 000 habitants de 20 à 59 ans)</b>							
Taux d'équipement en places d'accueil spécialisé pour adultes handicapés	1,0	1,2	0,0	0,0	0,8	1,0	0,8
Taux d'équipement en places d'accueil médicalisé pour adultes handicapés	0,5	0,0	1,6	0,0	0,5	0,7	0,8
Taux d'équipement en places en foyers de vie (inclut celles des foyers occupationnels)	2,9	2,2	0,0	3,6	2,6	2,0	1,6
<b>Taux d'équipement en places dans les Etablissements et Service d'Aide par le Travail (ESAT) (pour 1 000 habitants de 20 à 59 ans)</b>	5,5	2,3	3,1	3,4	4,7	4,0	3,5

Source : FINESS au 1er octobre 2016, réalisation ARS Nouvelle-Aquitaine, Pôle études, statistiques et évaluation

NB : pour les adultes handicapés, les places sont agrégées en fonction des disciplines d'équipement et non pas de la catégorie de l'établissement

Le Centre Haute-Vienne est le territoire de proximité le plus doté du département avec des taux d'équipement qui sont largement supérieurs aux taux régionaux pour les enfants et pour les adultes en ESAT et en accueil en foyers de vie.

### CMPP et CAMSP

Le centre médico-psycho-pédagogique (CMPP), lieu d'écoute, de prévention et de soins, s'adresse aux enfants et aux adolescents jusqu'à 20 ans qui éprouvent des difficultés d'apprentissage, des troubles psychomoteurs, du langage ou des troubles du comportement, en famille ou à l'école. Il participe ainsi à une meilleure inclusion des élèves en difficultés, encouragée par la loi sur la refondation de l'école. L'équipe du CMPP est composée en général d'une équipe pluridisciplinaire sous la responsabilité d'un médecin.

En Haute-Vienne, **6 sites CMPP** (2 principaux recensés sur Limoges et Saint-Junien et 4 secondaires pour être plus accessibles aux familles à Limoges, Saint-Yrieix-la-Perche, Bellac et Saint-Léonard-de-Noblat) sont présents sur chacun des quatre territoires de proximité. Ils accueillent exclusivement des enfants atteints de troubles du comportement et sont tous gérés par les PEP (Association départemental des Pupilles de l'Enseignement Public) 87.

**Deux centres d'action médico-sociale précoce (CAMSP)** ayant pour missions le dépistage, le diagnostic, le traitement et la rééducation des jeunes enfants handicapés avant leur entrée à l'école, sont situés à Limoges.

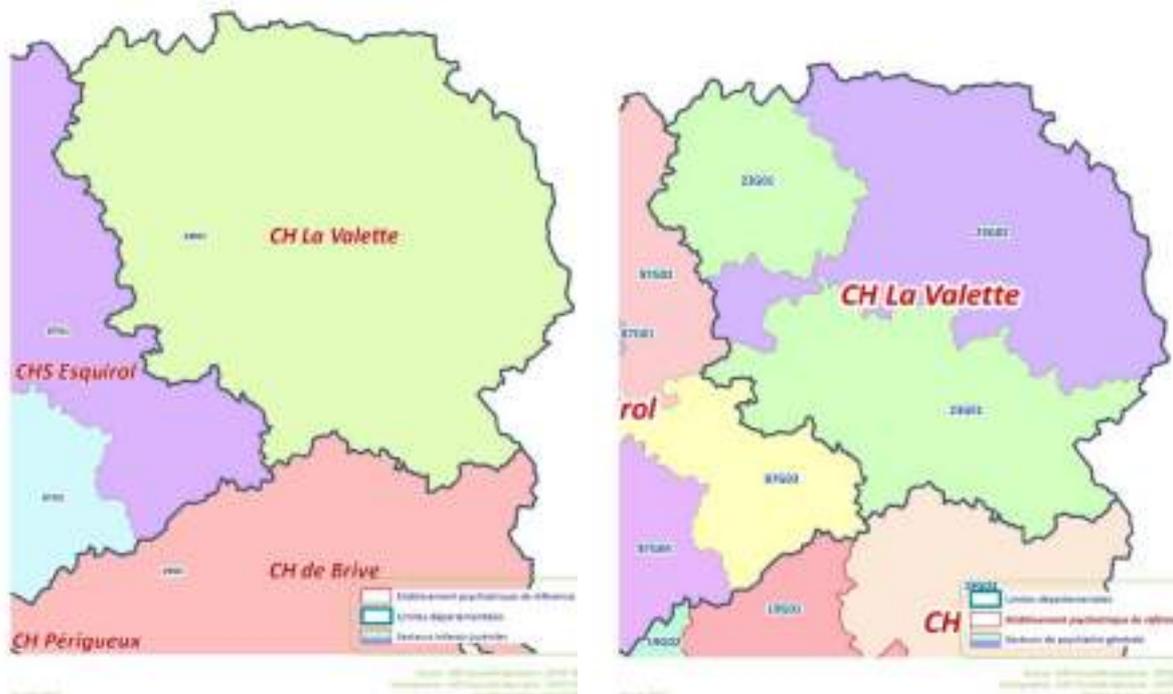
Extrait du PRS NA :

## Diagnostic territorial **Creuse**

### La psychiatrie

#### *Les établissements*

#### *Les secteurs psychiatriques infanto-juvéniles et adultes en Creuse*



Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, 2 établissements de santé sont autorisés en psychiatrie, un public et un privé lucratif. Le CH de La Valette est l'établissement référent des secteurs de psychiatrie aussi bien adultes qu'infanto-juvéniles.

#### *Capacité d'accueil en psychiatrie au 31 décembre 2015 en Creuse*

Source : DREES - Enquête SAE 2015

Traitement : ARS Nouvelle-Aquitaine - DSP, Pôle études, statistiques et évaluation

		Creuse	Nouvelle-Aquitaine
Hospitalisation à temps plein Nombre de lits	Public	120	4 424
	Privé lucratif	48	805
	Privé non lucratif	-	726
	Ensemble	168	5 955
Prise en charge à temps partiel Nombre de places	Public	123	2 657
	Privé lucratif	-	95
	Privé non lucratif	-	326
	Ensemble	123	3 078
Prise en charge ambulatoire Nombre de CMP et CATT	Public	26	582
	Privé lucratif	-	1
	Privé non lucratif	-	26
	Ensemble	26	609

Le secteur public est le principal porteur de l'activité de psychiatrie en détenant 71,4 % de l'offre d'accueil à temps complet et la totalité de l'offre à temps partiel et ambulatoire.

#### *L'activité de psychiatrie*

Plus de 5 000 patients ont été accueillis dans les établissements psychiatriques de Creuse en 2015, dont 70,6 % exclusivement en ambulatoire. Cela représente 2,3 % des patients néo-aquitains.

Les enfants et adolescents, avec une prise en charge à majorité ambulatoire (85,4 %), ne représentent que 14,2 % des patients.

En hospitalisation, le temps partiel est fortement développé avec 41,0 % des journées réalisées. Enfants et adolescents contribuent pour moins de 1 % à l'activité d'hospitalisation.

### File active et activité en psychiatrie en 2015 en Creuse

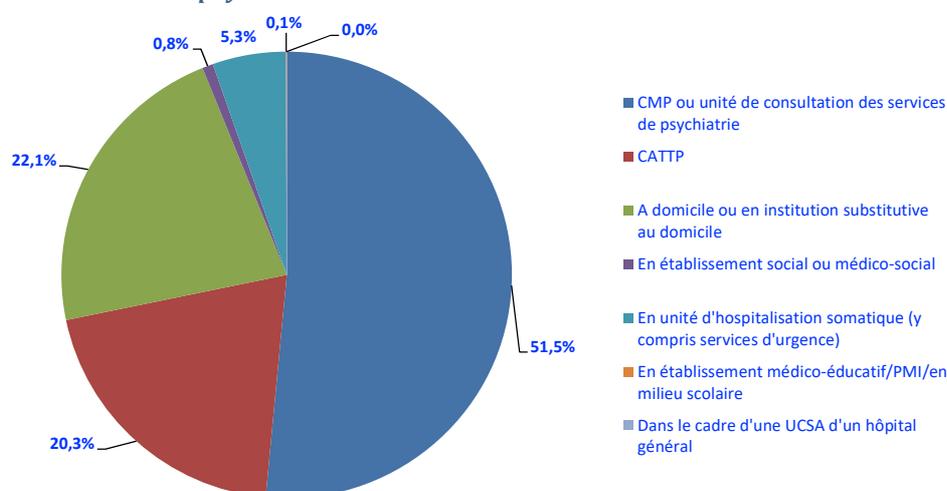
Source : DREES - Enquête SAE 2015

Traitement : ARS Nouvelle-Aquitaine - DSP, Pôle études, statistiques et évaluation

		Creuse	Nouvelle-Aquitaine
File Active	Totale	5 205	221 243
	Exclusivement ambulatoire	3 675	170 257
	Dont infanto-juvénile : totale	738	46 987
	Dont infanto-juvénile : exclusivement ambu	630	44 559
Nombre de Journées	Temps plein	52 943	1 961 210
	Temps partiel	21 732	537 869
	Dont infanto-juvénile : temps plein	92	83 560
	Dont infanto-juvénile : temps partiel	2 841	138 376
Nombre d'Actes	Total	52 365	2 006 081
	Dont infanto-juvénile	8 669	521 172

Avec plus de 52 000 actes réalisés, la Creuse effectue 2,6 % de l'activité ambulatoire de la région. Cette activité est réalisée pour moitié dans des CMP ou des unités de consultation des services de psychiatrie. **La Creuse est le territoire où la part de prise en charge en CMP est la plus faible de la région.** Le département est le premier concernant la prise en charge à domicile : 22,1 % des actes sont réalisés à domicile (13,2 % au niveau régional). La prise en charge en CATTP est également importante avec 22,3 % des actes réalisés (10,4 % au niveau régional).

### Activité ambulatoire en psychiatrie en 2015 en Creuse



Source : DREES - Enquête SAE 2015

Traitement : ARS Nouvelle-Aquitaine - DSP, Pôle études, statistiques et évaluation

## L'OFFRE MEDICO-SOCIALE

### L'offre pour les personnes âgées

#### Allocataires

En Creuse, un peu plus de 5 000 personnes bénéficient de l'allocation personnalisée à l'autonomie (APA), soit presque trois adultes sur dix âgés de 75 ans ou plus, proportion la plus élevée des douze départements de la Nouvelle-Aquitaine.

Par ailleurs, 400 personnes environ perçoivent l'aide sociale à l'hébergement, ce qui représente 15 % des personnes hébergées en établissement médico-social. Cette part est supérieure au niveau régional mais reste inférieure au niveau national.

#### *Allocations aux personnes âgées en Creuse*

	Creuse	Nouvelle-Aquitaine	France métropolitaine
Bénéficiaires de l'APA au 31 décembre 2014 (1)	5 332	139 214	1 221 148
dont bénéficiaires de l'APA à domicile au 31 décembre 2014 (1)	3 356	81 584	713 661
Bénéficiaires de l'APA / 100 personnes de 75 ans et + (2)	28,7	20,9	20,5
Bénéficiaires de l'Aide Sociale à l'Hébergement (ASH) au 31 décembre 2014 (3)	413	10 366	115 385
Bénéficiaires de l'ASH / 100 places d'hébergement pour personnes âgées (2)	15,0	12,5	15,8

(1) Pour l'APA, ce sont les bénéficiaires payés au titre du mois de décembre qui sont comptabilisés  
Départements 17, 19, 38, 45, 12, 02, 60, 973 et total France métropolitaine estimés

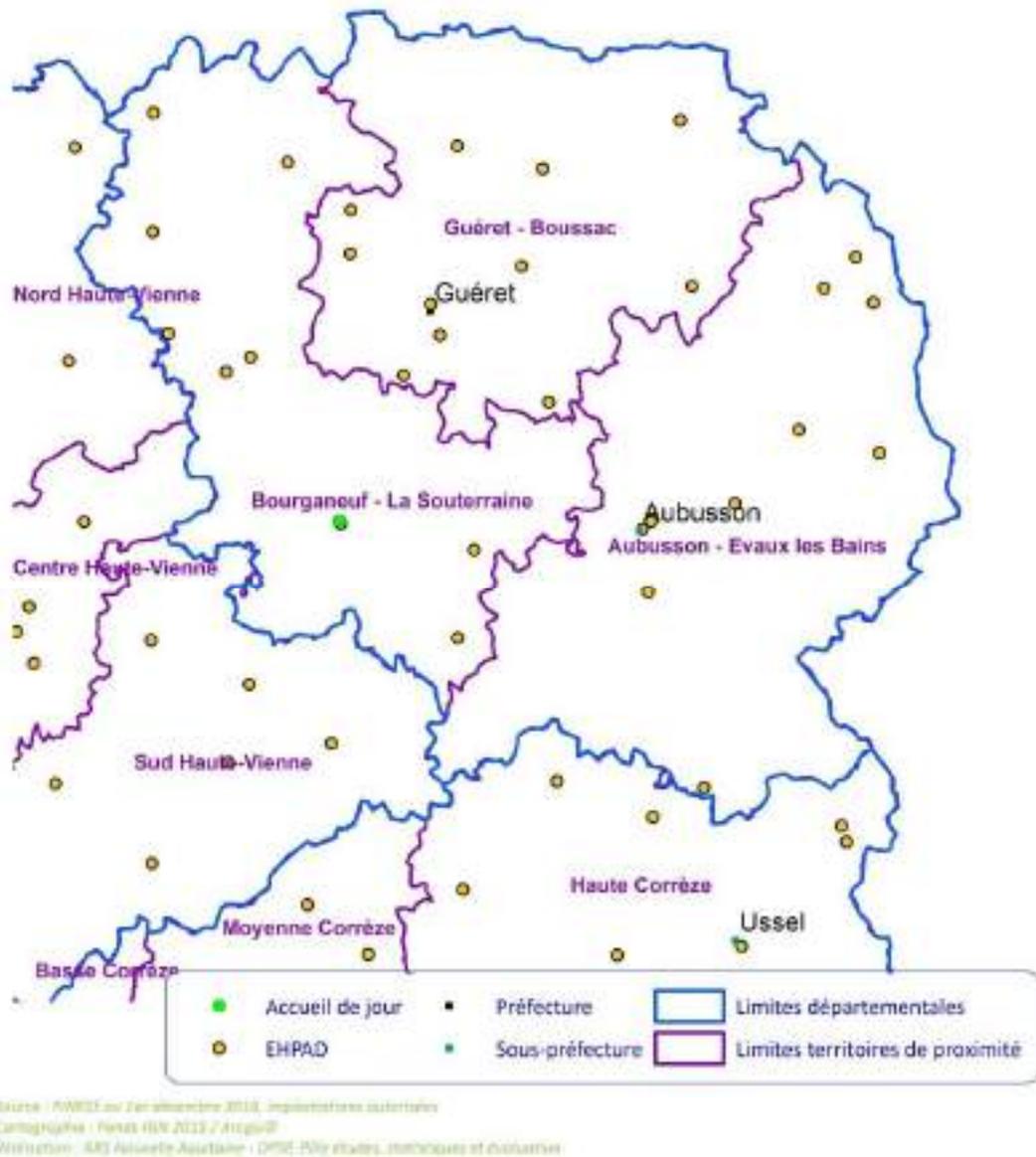
(2) Indicateurs sociaux départementaux

(3) Départements 19, 66 et total France métropolitaine estimés

Sources : DREES, enquête sur les allocations du minimum vieillesse, enquête aide sociale, ISD ; INSEE, estimations de population, ISD

## Accueil des personnes âgées

### Implantation des EHPAD et des centres d'accueil de jour en Creuse



Au 1<sup>er</sup> décembre 2016, les établissements et services médico-sociaux creusois offrent près de 3 400 places dans 52 structures pour personnes âgées. Celles-ci se répartissent quasi exclusivement dans les EHPAD (75 % des places) et les SSIAD (17 % des places). Un seul centre d'accueil de jour est présent dans ce département et le territoire de proximité de Guéret-Boussac ne dispose pas de résidence autonomie.

### Etablissements et nombre de places pour personnes âgées en Creuse

	Aubusson - Evaux les Bains	Bourgageuf - La Souterraine	Guéret - Boussac	Creuse	Nouvelle- Aquitaine	France métropolitaine
<b>Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)</b>						
Nombre d'établissements	10	11	11	32	913	7 368
Nombre total de places installées	775	788	968	2 531	70 147	596 426
Dont places en accueil temporaire	5	7	24	36	1 465	10 683
Dont places en accueil de jour	0	6	14	20	1 250	10 628
<b>Autres établissements médicalisés pour personnes âgées (1)</b>						
Nombre d'établissements	0	1	0	1	35	335
Nombre total de places installées	0	6	0	6	642	5 067
Dont places en accueil temporaire	0	0	0	0	81	245
Dont places en accueil de jour	0	6	0	6	303	3 511
<b>Unités de soins de longue durée (USLD) (2)</b>						
Nombre d'USLD	2	2	1	5	64	569
Nombre de lits	60	60	50	170	3 342	31 218
<b>Etablissements non médicalisés pour personnes âgées (3)</b>						
Nombre d'établissements	1	2	0	3	290	2 608
Nombre total de places installées	67	6	0	73	10 947	117 501
Dont places en accueil temporaire	0	0	0	0	103	1 491
Dont places en accueil de jour	0	0	0	0	6	69
<b>Services de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées (SSIAD + SPASAD)</b>						
Nombre de services	3	4	4	11	205	2 140
Nombre de places (5)	142	174	268	584	13 910	122 096
<b>Nombre total d'établissements et services pour personnes âgées</b>	16	20	16	52	1 507	13 020
<b>Nombre total de places</b>	1 044	1 034	1 286	3 364	98 988	872 308

(1) Centres de jour pour personnes âgées, EHPA avec crédits Assurance Maladie

(2) Source SAE - Etablissements ayant rempli le bordereau USLD (ayant signé ou non une convention tripartite)

(3) Résidences autonomie, EHPA sans crédits Assurance Maladie

(4) EHPA sans crédits Assurance Maladie

(5) places pour personnes âgées et malades Alzheimer

Source : DREES, FINES au 1.12.2016 pour la Nouvelle-Aquitaine, au 31.12.2015 pour la France et SAE pour les USLD

Avec 172,6 lits ou places médicalisés pour 1000 personnes âgées, tous types d'établissements et services confondus, **la Creuse affiche le taux d'équipement le plus élevé de la région** (supérieur de 40 places au taux moyen régional). Ce département dispose des **taux d'équipement les plus importants pour les SSIAD** (30,6 places pour 1 000 personnes âgées) et **pour les USLD** (8,9 places pour 1 000 personnes âgées), à égalité avec les Landes pour cette dernière catégorie. Les trois territoires de proximité sont également sur équipés par rapport au niveau régional pour tous les types de structures.

### Taux d'équipement des structures pour personnes âgées en Creuse

	Aubusson - Evaux les Bains	Bourgageuf - La Souterraine	Guéret - Boussac	Creuse	Nouvelle- Aquitaine	France métropolitaine
<b>Nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus</b>	5 534	6 502	7 026	19 062	665 429	5 889 474
<b>Taux d'équipement en places dans les établissements médicalisés hors USLD pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus (1)</b>	140,0	122,1	137,8	133,1	106,4	102,1
<b>Taux d'équipement en places dans les USLD pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus</b>	10,8	9,2	7,1	8,9	5,0	5,3
<b>Taux d'équipement en places dans tous les établissements hébergeant des PA pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus</b>	163,0	132,3	144,9	145,8	127,9	127,4
<b>Taux d'équipement en places dans les services de soins à domicile pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus (SSIAD + SPASAD) (2)</b>	25,7	26,8	38,1	30,6	20,9	20,7
<b>Taux d'équipement en places dans les établissements médicalisés et services pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus (3)</b>	176,5	158,1	183,0	172,6	132,3	128,2

(1) EHPAD, Centres de jour pour personnes âgées, EHPA avec crédits Assurance Maladie

(2) Ensemble des places pour les personnes âgées et malades Alzheimer

(3) EHPAD, Centres de jour pour personnes âgées, EHPA avec crédits Assurance Maladie, USLD, SSIAD

Sources : DREES, FINES au 1.12.2016 pour la Nouvelle-Aquitaine, au 31.12.2015 pour la France - INSEE, Recensement au 1.01.2013 pour la population

Pour l'accueil des personnes souffrant de la maladie Alzheimer, la Creuse est sous équipée par rapport à la région (écart proche de quatre places pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus), notamment dans les deux territoires de proximité, Aubusson – Evaux-les-Bains et Bourgageuf – La-Souterraine.

## Accueil des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer en Creuse au 01/12/2016

	Aubusson - Evaux les Bains	Bourganeuf - La Souterraine	Guéret - Boussac	Creuse	Nouvelle- Aquitaine	France métropolitaine
Nombre total de places réservées aux malades Alzheimer dans les établissements (1)	33	28	88	149	7 561	63 629
Dont places en accueil temporaire	0	2	1	3	505	3 291
Dont places en accueil de jour	0	12	8	20	1 281	12 489
<b>Taux d'équipement en places réservées aux malades Alzheimer pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus</b>	6,0	4,3	12,5	7,8	11,4	10,8
<b>Dispositifs spécifiques</b>						
<b>PASA</b>						
Nombre d'unités	2	3	1	6	198	1 374
Nombre total de places installées (2)	24	36	12	72	2 632	n.c.
<b>UHR</b>						
Nombre d'unités	0	0	1	1	24	126
Nombre total de places installées	0	0	14	14	367	1 758
<b>ESA</b>						
Nombre de services	0	0	2	2	48	450
Nombre total de places installées	0	0	20	20	540	4 739

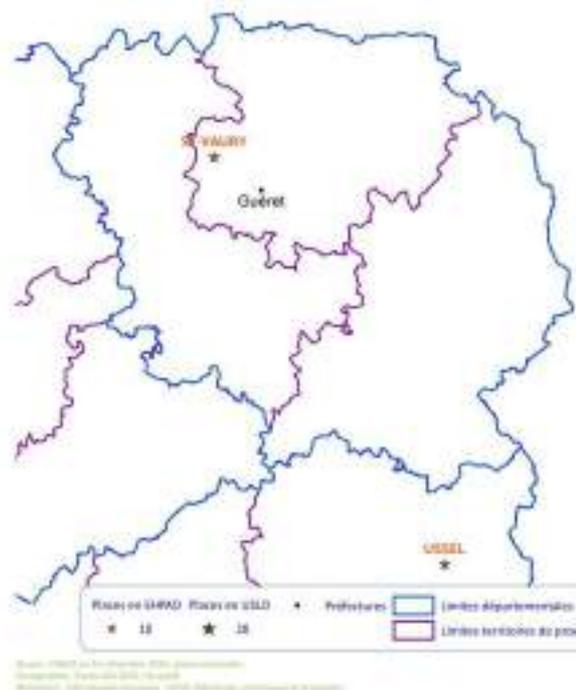
(1) Ensemble des places avec le code clientèle Alzheimer quel que soit la catégorie d'établissement

(2) Nombre de places dans les PASA non enregistré dans FINESS

Sources : DREES, FINESS au 1.12.2016 pour la Nouvelle-Aquitaine, au 31.12.2015 pour la France - INSEE, Recensement au 1.01.2013 pour la population

En ce qui concerne les dispositifs spécifiques, les PASA sont présents dans les trois territoires de proximité mais la Creuse ne comptabilise qu'une seule UHR et deux ESA, tous implantés dans le territoire de proximité de Guéret – Boussac.

### *PASA et UHR en Creuse*



## L'offre pour les personnes en situation de handicap

### Allocations et prestations aux personnes handicapées

En Creuse, **3 200 personnes sont indemnisées avec une allocation au titre du handicap**. L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) est perçue par 350 foyers. De plus, 2 800 personnes bénéficient de l'allocation aux adultes handicapés (AAH), soit 4,4 allocataires pour 100 adultes âgés de 20 à 64 ans, plus qu'en Nouvelle-Aquitaine (3,3).

Enfin, plus de 500 personnes bénéficient d'une prestation de compensation du handicap ou d'une allocation compensatrice pour tierce personne soit 4,5 ‰ de la population départementale, taux inférieur aux taux régional et national.

#### Allocations et prestations aux personnes handicapées en Creuse

	Creuse	Nouvelle-Aquitaine	France métropolitaine
<b>Allocation Adulte Handicapé</b>			
Nombre d'allocataires au 31.12.2015	2 794	109 086	1 027 127
Allocataires de l'AAH / 100 personnes de 20 à 64 ans (1)	4,4	3,3	2,8
<b>Prestation de Compensation du Handicap (PCH) &amp; Allocation Compensatrice pour Tierce</b>			
Nombre d'allocataires PCH + ACTP au 31.12.2014 (2)	535	28 803	310 108
Nombre d'allocataires PCH + ACTP / 1 000 personnes sur la population générale (1)	4,5	4,9	4,8

(1) Indicateurs sociaux départementaux

(2) Départements 19, 15, 18, 95, 46, 66, 05, 84 et total France métropolitaine estimés

Source : DREES, ISD, enquête aide sociale ; CNAF, fichier DREES ; MSA, fichier DREES ; INSEE, ISD réalisation ARS Nouvelle Aquitaine, Pôle études, statistiques et évaluation

### Accueil des personnes handicapées

#### Ensemble des personnes handicapées

Fin 2016, les établissements et services médico-sociaux en Creuse proposent 1 450 places dans 37 structures accompagnant des personnes en situation de handicap. **L'offre globale est répartie sur les trois territoires de proximité, en nombre de structures et de places.**

#### Offre d'accueil des personnes handicapées par catégorie de structure et territoire de proximité en Creuse

	Nombre de structures				Nombre de places installées			
	Aubusson - Evaux les Bains	Bourganeuf - La Souterraine	Guéret - Boussac	Creuse	Aubusson - Evaux les Bains	Bourganeuf - La Souterraine	Guéret - Boussac	Creuse
<b>Ensemble des structures</b>	12	8	17	37	588	233	612	1 433
<b>Etablissements pour enfants dont</b>	2	3	2	7	77	145	74	296
Instituts médico-éducatifs (IME)	1	3	1	5	45	145	67	257
Instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP)	1	0	1	2	32	0	7	39
Etablissements enfants ou adolescents polyhandicapés	0	0	0	0	0	0	0	0
Instituts d'éducation motrice (IEM)	0	0	0	0	0	0	0	0
Etablissements pour jeunes déficients sensoriels (1)	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Services pour enfants (SESSAD) (2)</b>	1	2	3	6	35	22	50	107
<b>Etablissements pour adultes dont</b>	8	2	11	21	384	52	458	894
Etablissements et services d'aide par le travail (ESAT)	2	1	2	5	125	40	193	358
Centres de formation et d'orientation professionnelle (3)	0	0	0	0	0	0	0	0
Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS)	1	0	3	4	60	0	124	184
Foyers (4)	3	0	2	5	199	12	141	352
<b>Services pour adultes (SAVS et SAMSAH) (5)</b>	1	1	1	3	92	14	30	136

(1) Instituts pour déficients visuels, établissements pour déficients auditifs, instituts d'éducation sensorielle pour enfants sourds/aveugles

(2) Services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD)

(3) Centres de préorientation pour adultes handicapés (CPO), centres de rééducation professionnelle (CRP), unités d'évaluation, de réentraînement et d'orientation sociale et professionnelle (UEROS)

(4) Foyers occupationnels et foyers de vie, foyers d'hébergement, foyers d'accueil polyvalent, foyers d'accueil médicalisés (FAM)

(5) Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) et services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH)

Source : FINES au 1er octobre 2016, réalisation ARS Nouvelle-Aquitaine, Pôle études, statistiques et évaluation

#### Enfants et adolescents handicapés

En Creuse, 400 places sont consacrées à l'accueil des enfants et adolescents handicapés, soit 28 % de l'offre totale départementale (30 % en Nouvelle-Aquitaine). **L'offre pour les enfants et adolescents handicapés est peu diversifiée** car ces places sont exclusivement proposées aux enfants handicapés en IME, en ITEP et en accompagnement en SESSAD (86 % en région). Le territoire de Bourganeuf – La-Souterraine propose 56 % des places en IME du département et le territoire de Guéret-Boussac, 47 %

des places en SESSAD. Le RIPI – ESI, le SESSAD dédié aux enfants autistes de Saint-Setiers en Corrèze, intervient également sur Aubusson (mais n’est pas enregistré en Creuse dans FINESS).

*Capacité d'accueil dans les structures pour enfants et adolescents handicapés en 2016 en Creuse*

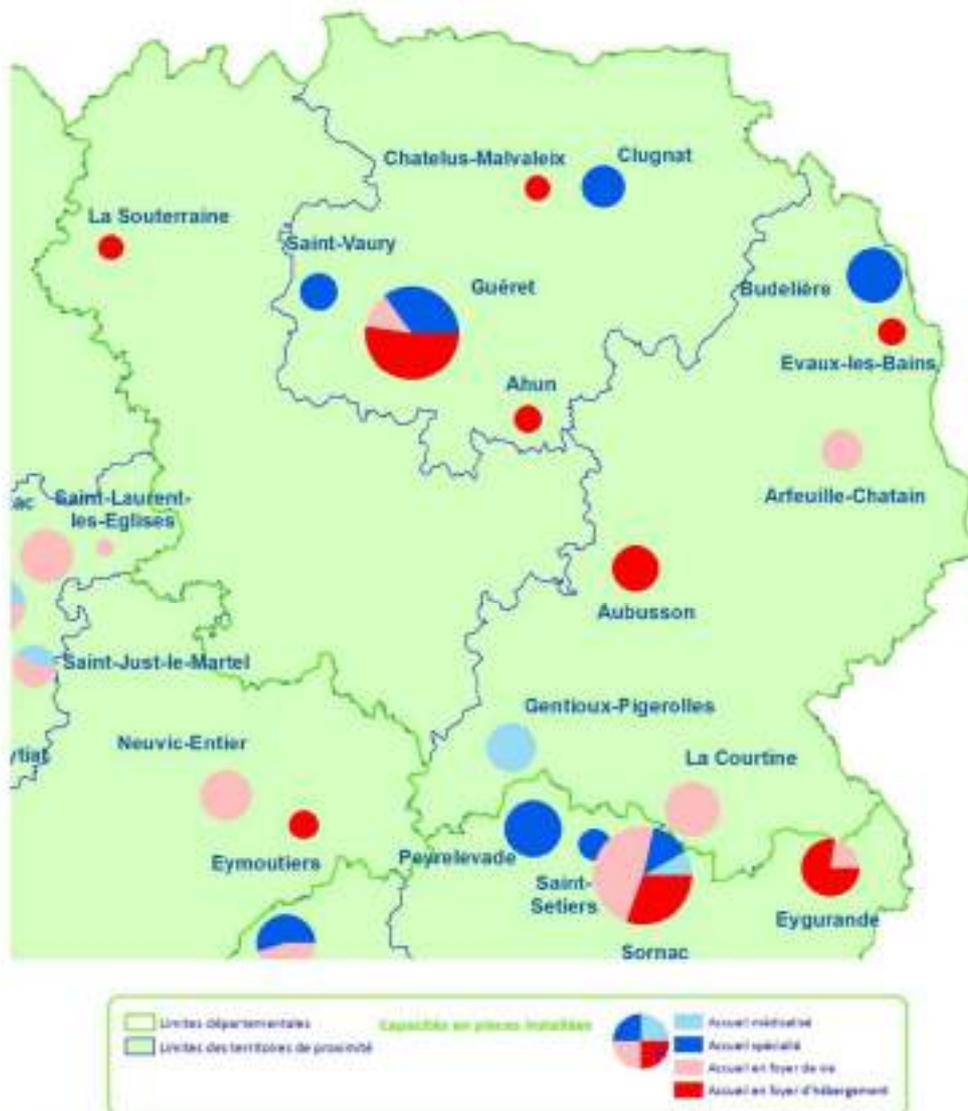


Source : FINESS 44/2016  
 Fonds 028 2017 - Révisé le 02/01/2018  
 Exploitation et réalisation : AEF Roussel Agathe, DPIP/MSA études, statistiques et évaluation - 16/01/2017

*Adultes handicapés*

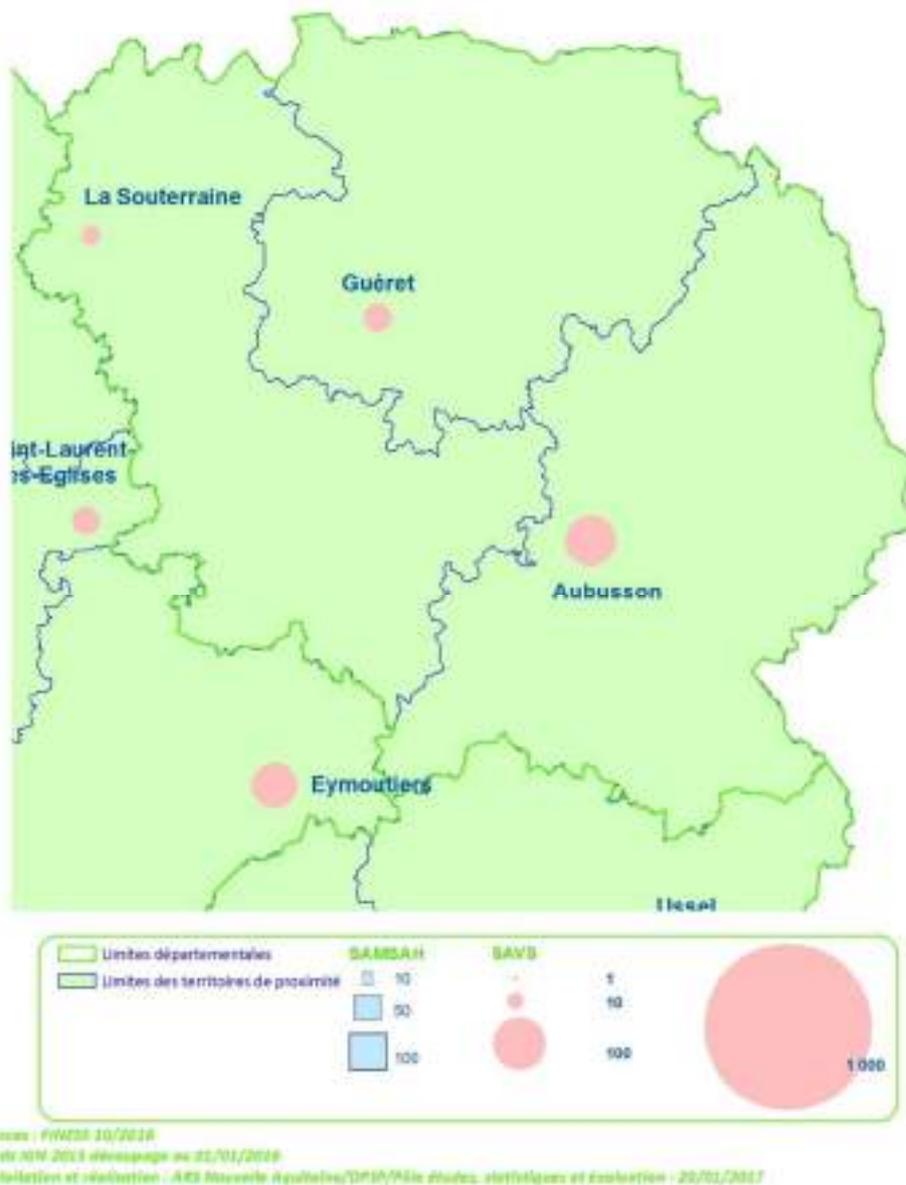
En Creuse, 900 places pour adultes handicapés sont installées dans 21 établissements. L’accueil médicalisé n’est présent que sur le territoire de proximité d’Aubusson – Evaux-les-Bains. Sur le territoire de Bourganeuf – La-Souterraine, seules des places en foyer d’hébergement sont proposées. Sur le département, 7 places sont consacrées à l’accueil temporaire pour adultes handicapés sur Guéret – Boussac.

Capacité d'accueil dans les structures pour adultes handicapés en 2016 en Creuse



Source : FINESS 16/2016  
 Révisé ADM 2017 réimprimé en 03/04/2019  
 Exploitation et réalisation : ABE Nouvelle Aquitaine/DPSP/Pôle études, statistiques et évaluation - 18/04/2017

*Capacité d'accueil en 2016 dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés en Creuse*



Les services d'accompagnement comprennent les services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) et les services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAM). **Seuls des SAVS sont présents sur le département sur chacun des trois territoires de proximité**, avec 68 % des places sur le territoire d'Aubusson – Evaux-les-Bains. Aucun SAMSAM n'existe sur le département.

**Taux d'équipement**

**La Creuse est un département bien équipé. Les taux d'équipement départementaux** (nombre de places pour 1 000 habitants de moins de 20 ans pour les jeunes handicapés et de 20 à 59 ans pour les adultes) en services et en établissements sont **tous supérieurs aux taux régionaux** (eux-mêmes supérieurs aux taux nationaux). La Creuse est le département de la Nouvelle-Aquitaine le mieux doté en places en établissements pour jeunes handicapés (13,1 contre 7,9) et pour les adultes handicapés en places en ESAT (6,5 contre 4,0). Elle est également le deuxième département de la région (après la Corrèze) le mieux équipé en places d'accueil spécialisé (3,3 contre 1,0).

## Taux d'équipement au 01/10/2016 selon les territoires de proximité en Creuse

	Aubusson - Eaux les Bains	Bourganeuf - La Souterraine	Guéret - Boussac	Creuse	Nouvelle Aquitaine	France Métropolitaine
<b>Jeunes handicapés : taux d'équipement en places (pour 1 000 habitants de &lt; 20 ans)</b>						
Etablissements (hors SESSAD, jardins d'enfants spécialisés et accueil temporaire)	12,7	21,3	7,6	13,1	7,9	6,6
SESSAD	5,8	3,2	5,1	4,7	3,3	3,1
<b>Adultes handicapés : taux d'équipement en établissements d'hébergement (pour 1 000 habitants de 20 à 59 ans)</b>						
Taux d'équipement en places d'accueil spécialisé pour adultes handicapés	4,0	0,0	5,2	3,3	1,0	0,8
Taux d'équipement en places d'accueil médicalisé pour adultes handicapés	3,2	0,0	0,0	0,9	0,7	0,8
Taux d'équipement en places en foyers de vie (inclut celles des foyers occupationnels)	6,2	0,0	0,9	2,1	2,0	1,6
<b>Taux d'équipement en places dans les Etablissements et Service d'Aide par le Travail (ESAT) (pour 1 000 habitants de 20 à 59 ans)</b>	8,3	2,5	8,1	6,5	4,0	3,5

Source : FINESS au 1er octobre 2016, réalisation ARS Nouvelle-Aquitaine, Pôle études, statistiques et évaluation

NB : pour les adultes handicapés, les places sont agrégées en fonction des disciplines d'équipement et non pas de la catégorie de l'établissement

Bourganeuf – La-Souterraine est le territoire le plus doté du département en places pour l'accueil des enfants ou adolescents handicapés (taux d'équipement à 21,3 vs 13,1 dans le département). A l'inverse, ce territoire est le moins doté pour l'accueil des adultes handicapés.

Le territoire le mieux doté pour l'accueil des personnes handicapées (enfants ou adultes) est celui d'Aubusson – Eaux-les-Bains avec tous les taux d'équipement supérieurs aux départementaux.

### CMPP et CAMSP

Le centre médico-psycho-pédagogique (CMPP), lieu d'écoute, de prévention et de soins, s'adresse aux enfants et aux adolescents jusqu'à 20 ans qui éprouvent des difficultés d'apprentissage, des troubles psychomoteurs, du langage ou des troubles du comportement, en famille ou à l'école. Il participe ainsi à une meilleure inclusion des élèves en difficultés, encouragée par la loi sur la refondation de l'école. L'équipe du CMPP est composée en général d'une équipe pluridisciplinaire sous la responsabilité d'un médecin.

En Creuse, **un seul CMPP** est recensé avec, pour être plus accessible aux familles, une implantation sur chacun des trois territoires de proximité : Guéret, La-Souterraine et Aubusson. Il est géré par l'association départementale des pupilles de l'enseignement public de Creuse (PEP 23). Il accueille exclusivement des enfants atteints de troubles du comportement.

**Un seul centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP)** ayant pour missions le dépistage, le diagnostic, le traitement et la rééducation des jeunes enfants handicapés avant leur entrée à l'école, est situé à Guéret et est également géré par les PEP 23.

Extrait du PRS NA :

## Diagnostic territorial **Corrèze**

### La psychiatrie

#### *Les établissements*

#### *Les secteurs psychiatriques adultes et enfants en Corrèze*



Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, 4 établissements de santé sont autorisés en psychiatrie, dont 3 structures publiques aussi référentes des secteurs de psychiatrie adultes.

#### *Capacité d'accueil en psychiatrie au 31 décembre 2015 - Corrèze*

Source : DREES - Enquête SAE 2015

Traitement : ARS Nouvelle-Aquitaine - DSP, Pôle études, statistiques et évaluation

		Corrèze	Nouvelle-Aquitaine
Hospitalisation à temps plein Nombre de lits	Public	96	4 424
	Privé lucratif	-	805
	Privé non lucratif	181	726
	Ensemble	277	5 955
Prise en charge à temps partiel Nombre de places	Public	87	2 657
	Privé lucratif	-	95
	Privé non lucratif	15	326
	Ensemble	102	3 078
Prise en charge ambulatoire Nombre de CMP et CATTP	Public	14	582
	Privé lucratif	-	1
	Privé non lucratif	4	26
	Ensemble	18	609

La majorité de l'offre d'accueil à temps complet est plutôt assurée par des établissements privés non lucratifs, a contrario des places de prise en charge à temps partiel en majorité dans le public. L'offre de prise en charge en ambulatoire est couverte par 18 CMP et CATTP, principalement publics.

#### *L'activité*

Près de 10 000 patients (4,4 % des patients néo-aquitains) ont été accueillis dans les établissements psychiatriques de Corrèze en 2015, dont les trois cinquième exclusivement en ambulatoire.

Un quart de la patientèle concerne les enfants et adolescents, ces derniers étant pris en charge quasi-exclusivement en ambulatoire (93,9 %).

En hospitalisation, le temps partiel représente 20 % des journées globales des structures. Enfants et adolescents contribuent pour moins de 5 % à l'activité d'hospitalisation.

#### File active et activité en psychiatrie en 2015 - Corrèze

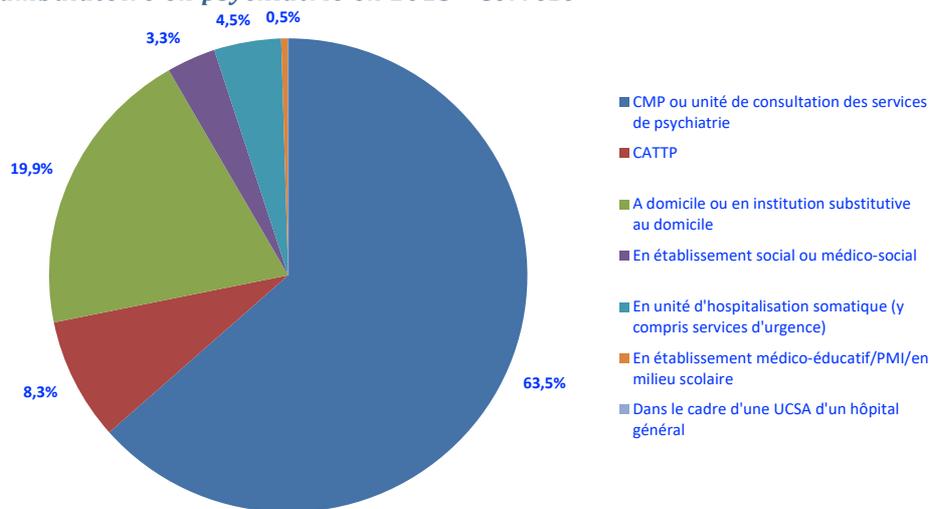
Source : DREES - Enquête SAE 2015

Traitement : ARS Nouvelle-Aquitaine - DSP, Pôle études, statistiques et évaluation

		Corrèze	Nouvelle-Aquitaine
File Active	Totale	9 771	221 243
	Exclusivement ambulatoire	5 811	170 257
	Dont infanto-juvénile : totale	2 461	46 987
	Dont infanto-juvénile : exclusivement ambu	2 310	44 559
Nombre de Journées	Temps plein	84 318	1 961 210
	Temps partiel	20 679	537 869
	Dont infanto-juvénile : temps plein	1 131	83 560
	Dont infanto-juvénile : temps partiel	3 211	138 376
Nombre d'Actes	Total	80 957	2 006 081
	Dont infanto-juvénile	17 964	521 172

Enfin, avec plus de 80 000 actes réalisés, la Corrèze effectue 4 % de l'activité ambulatoire de la région. Cette activité est réalisée à 63,5 % dans des CMP ou des unités de consultation des services de psychiatrie. Le département se caractérise par une prise en charge plus importante à domicile qu'au niveau régional (19,9 % versus 13,2 %).

#### Activité ambulatoire en psychiatrie en 2015 - Corrèze



Source : DREES - Enquête SAE 2015

Traitement : ARS Nouvelle-Aquitaine - DSP, Pôle études, statistiques et évaluation

## L'OFFRE MEDICO-SOCIALE

### L'offre pour les personnes âgées

#### Allocataires

En Corrèze, un peu plus de 7 500 personnes bénéficient de l'allocation personnalisée à l'autonomie (APA), soit presque un quart des adultes âgés de 75 ans ou plus, proportion un peu plus élevée par rapport aux niveaux régional et national.

Par ailleurs, 500 personnes perçoivent l'aide sociale à l'hébergement, ce qui représente 13 % environ des personnes hébergées en établissement médico-social. Cette part est identique au niveau régional mais inférieure au niveau national.

#### *Allocations aux personnes âgées en Corrèze*

	Corrèze	Nouvelle-Aquitaine	France métropolitaine
Bénéficiaires de l'APA au 31 décembre 2014 (1)	7 614	139 214	1 221 148
dont bénéficiaires de l'APA à domicile au 31 décembre 2014 (1)	4 439	81 584	713 661
Bénéficiaires de l'APA / 100 personnes de 75 ans et + (2)	23,0	20,9	20,5
Bénéficiaires de l'Aide Sociale à l'Hébergement (ASH) au 31 décembre 2014 (3)	518	10 366	115 385
Bénéficiaires de l'ASH / 100 places d'hébergement pour personnes âgées (2)	12,6	12,5	15,8

(1) Pour l'APA, ce sont les bénéficiaires payés au titre du mois de décembre qui sont comptabilisés  
Départements 17, 19, 38, 45, 12, 02, 60, 973 et total France métropolitaine estimés

(2) Indicateurs sociaux départementaux

(3) Départements 19, 66 et total France métropolitaine estimés

Sources : DREES, enquête sur les allocations du minimum vieillesse, enquête aide sociale, ISD ; INSEE, estimations de population, ISD



### Etablissements et nombre de places pour personnes âgées installées

	Basse Corrèze	Haute Corrèze	Moyenne Corrèze	Corrèze	Nouvelle- Aquitaine	France métropolitaine
<b>Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)</b>						
Nombre d'établissements	18	9	17	44	913	7 368
Nombre total de places installées	1 420	762	1 351	3 533	70 147	596 426
Dont places en accueil temporaire	19	8	37	64	1 465	10 683
Dont places en accueil de jour	27	19	16	62	1 250	10 628
<b>Autres établissements médicalisés pour personnes âgées (1)</b>						
Nombre d'établissements	0	0	1	1	35	335
Nombre total de places installées	0	0	24	24	642	5 067
Dont places en accueil temporaire	0	0	0	0	81	245
Dont places en accueil de jour	0	0	0	0	303	3 511
<b>Unités de soins de longue durée (USLD) (2)</b>						
Nombre d'USLD	1	2	3	6	64	569
Nombre de lits	33	60	143	236	3 342	31 218
<b>Etablissements non médicalisés pour personnes âgées (3)</b>						
Nombre d'établissements	5	3	4	12	290	2 608
Nombre total de places installées	237	94	62	393	10 947	117 501
Dont places en accueil temporaire	2	2	18	22	103	1 491
Dont places en accueil de jour	0	0	0	0	6	69
<b>Services de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées (SSIAD + SPASAD)</b>						
Nombre de services	8	5	11	24	205	2 140
Nombre de places (5)	323	155	372	850	13 910	122 096
<b>Nombre total d'établissements et services pour personnes âgées</b>	<b>32</b>	<b>19</b>	<b>36</b>	<b>87</b>	<b>1 507</b>	<b>13 020</b>
<b>Nombre total de places</b>	<b>2 013</b>	<b>1 071</b>	<b>1 952</b>	<b>5 036</b>	<b>98 988</b>	<b>872 308</b>

(1) Centres de jour pour personnes âgées, EHPA avec crédits Assurance Maladie

(2) Source SAE - Etablissements ayant rempli le bordereau USLD (ayant signé ou non une convention tripartite)

(3) Résidences autonomie, EHPA sans crédits Assurance Maladie

(4) EHPA sans crédits Assurance Maladie

(5) places pour personnes âgées et malades Alzheimer

Sources : DREES, FINESS au 1.12.2016 pour la Nouvelle-Aquitaine, au 31.12.2015 pour la France et SAE pour les USLD

Tous types d'établissements et services confondus en places médicalisées, la Corrèze affiche un taux d'équipement supérieur au taux néo-aquitain (supérieur de 5 places pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus) mais de fortes inégalités sont constatées entre les trois territoires de proximité : la Haute Corrèze affiche des taux d'équipement nettement supérieurs pour chaque catégorie de structure par rapport au département (plus de 210 places médicalisées pour 1 000 habitants de 75 ans ou plus, tous types d'établissements et services confondus), deux fois plus élevés qu'en Basse Corrèze.

### Taux d'équipement en Corrèze

	Basse Corrèze	Haute Corrèze	Moyenne Corrèze	Corrèze	Nouvelle- Aquitaine	France métropolitaine
<b>Nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus</b>	17 064	4 642	11 955	33 662	665 429	5 889 474
<b>Taux d'équipement en places dans les établissements médicalisés hors USLD pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus (1)</b>	83,2	164,2	115,0	105,7	106,4	102,1
<b>Taux d'équipement en places dans les USLD pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus</b>	1,9	12,9	12,0	7,0	5,0	5,3
<b>Taux d'équipement en places dans tous les établissements hébergeant des PA pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus</b>	99,0	197,3	132,2	124,4	127,9	127,4
<b>Taux d'équipement en places dans les services de soins à domicile pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus (SSIAD + SPASAD) (2)</b>	18,9	33,4	31,1	25,3	20,9	20,7
<b>Taux d'équipement en places dans les établissements médicalisés et services pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus (3)</b>	104,1	210,5	158,1	137,9	132,3	128,2

(1) EHPAD, Centres de jour pour personnes âgées, EHPA avec crédits Assurance Maladie

(2) Ensemble des places pour les personnes âgées et malades Alzheimer

(3) EHPAD, Centres de jour pour personnes âgées, EHPA avec crédits Assurance Maladie, USLD, SSIAD

Sources : DREES, FINESS au 1.12.2016 pour la Nouvelle-Aquitaine, au 31.12.2015 pour la France - INSEE, Recensement au 1.01.2013 pour la population

### Accueil des malades d'Alzheimer

Pour l'accueil des personnes souffrant de la maladie Alzheimer ou d'une maladie apparentée, la Corrèze est légèrement sous-équipée par rapport à la région (écart d'une place pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus). La Haute Corrèze se singularise à nouveau par un taux d'équipement supérieur (15,7 places pour 1 000 personnes âgées contre 8,4 pour 1 000 personnes âgées pour la Basse Corrèze).

## L'accueil des personnes atteintes d'Alzheimer

	Basse Corrèze	Haute Corrèze	Moyenne Corrèze	Corrèze	Nouvelle- Aquitaine	France métropolitaine
Nombre total de places réservées aux malades Alzheimer dans les établissements (1)	169	73	101	343	7 561	63 629
Dont places en accueil temporaire	7	3	25	35	505	3 291
Dont places en accueil de jour	22	19	16	57	1 281	12 489
<b>Taux d'équipement en places réservées aux malades Alzheimer pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus</b>	9,9	15,7	8,4	10,2	11,4	10,8
<b>Dispositifs spécifiques</b>						
<b>PASA</b>						
Nombre d'unités	4	4	4	12	198	1 374
Nombre total de places installées (2)	48	48	48	144	2 632	n.c.
<b>UHR</b>						
Nombre d'unités	0	1	0	1	24	126
Nombre total de places installées	0	14	0	14	367	1 758
<b>ESA</b>						
Nombre de services	1	1	0	2	48	450
Nombre total de places installées	10	10	0	20	540	4 739

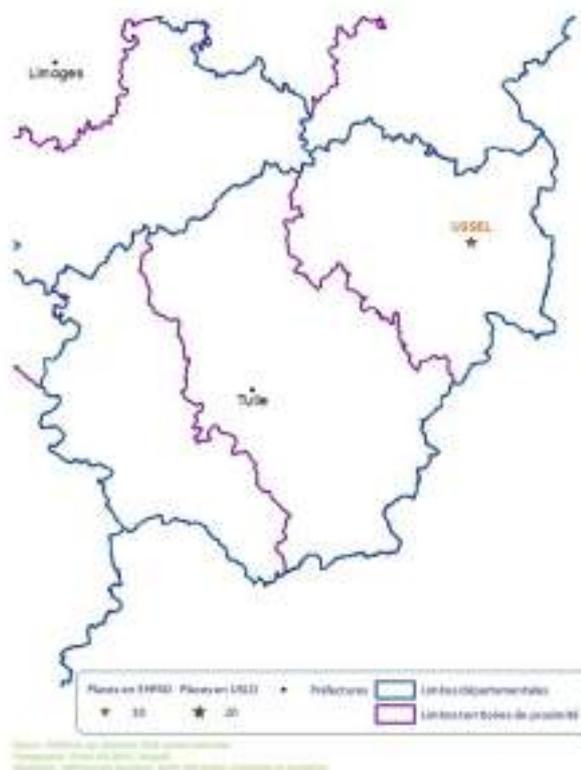
(1) Ensemble des places avec le code clientèle Alzheimer quel que soit la catégorie d'établissement

(2) Nombre de places dans les PASA non enregistré dans FINESS

Sources : DREES, FINESS au 1.12.2016 pour la Nouvelle-Aquitaine, au 31.12.2015 pour la France - INSEE, Recensement au 1.01.2013 pour la population

En ce qui concerne les dispositifs spécifiques, les PASA sont présents dans les trois territoires de proximité mais la Corrèze ne comptabilise qu'une seule UHR, implantée en Haute Corrèze ; aucune ESA n'est implantée en Moyenne Corrèze.

### PASA et UHR en Corrèze



## L'offre pour les personnes en situation de handicap

### Allocations et prestations aux personnes handicapées

En Corrèze, **plus de 6 000 personnes sont indemnisées avec une allocation au titre du handicap**. L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) est perçue par 980 foyers. De plus, 5 000 personnes bénéficient de l'allocation aux adultes handicapés (AAH), soit presque 4 allocataires pour 100 adultes âgés de 20 à 64 ans, un peu plus qu'en Nouvelle-Aquitaine (3,3). Enfin, 1 000 personnes bénéficient d'une prestation de compensation du handicap et d'une allocation compensatrice pour tierce-personne soit un peu moins de 5 % de la population départementale, tout comme aux niveaux régional et national.

#### Allocations et prestations aux personnes handicapées

	Corrèze	Nouvelle-Aquitaine	France métropolitaine
<b>Allocation Adulte Handicapé</b>			
Nombre d'allocataires au 31.12.2015	4 939	109 086	1 027 127
Allocataires de l'AAH / 100 personnes de 20 à 64 ans (1)	3,8	3,3	2,8
<b>Prestation de Compensation du Handicap (PCH) &amp; Allocation Compensatrice pour Tierce</b>			
Nombre d'allocataires PCH + ACTP au 31.12.2014 (2)	1 098	28 803	310 108
Nombre d'allocataires PCH + ACTP / 1 000 personnes sur la population générale (1)	4,6	4,9	4,8

(1) Indicateurs sociaux départementaux

(2) Départements 19, 15, 18, 95, 46, 66, 05, 84 et total France métropolitaine estimés

Source : DREES, ISD, enquête aide sociale ; CNAF, fichier DREES ; MSA, fichier DREES ; INSEE, ISD réalisation ARS Nouvelle Aquitaine, Pôle études, statistiques et évaluation

## Accueil des personnes handicapées

### Ensemble des personnes handicapées

Fin 2016, les établissements et services médico-sociaux en Corrèze proposent plus de 3 000 places dans 70 structures accompagnant des personnes en situation de handicap. L'offre globale est répartie de manière équivalente sur les trois territoires de proximité en nombre de structures et de places.

#### Offre d'accueil des personnes handicapées par catégorie de structure et territoire de proximité

	Nombre de structures				Nombre de places installées			
	Basse Corrèze	Haute Corrèze	Moyenne Corrèze	Corrèze	Basse Corrèze	Haute Corrèze	Moyenne Corrèze	Corrèze
<b>Ensemble des structures</b>	23	25	22	70	958	1 126	1 149	3 233
<b>Etablissements pour enfants dont</b>	3	3	1	7	146	134	65	345
Instituts médico-éducatifs (IME)	2	1	1	4	134	35	65	234
Instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP)	1	1	0	2	12	45	0	57
Etablissements enfants ou adolescents polyhandicapés	0	1	0	1	0	54	0	54
Instituts d'éducation motrice (IEM)	0	0	0	0	0	0	0	0
Etablissements pour jeunes déficients sensoriels (1)	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Services pour enfants (SESSAD) (2)</b>	4	3	4	11	112	48	75	235
<b>Etablissements pour adultes dont</b>	15	17	15	47	630	784	579	1 993
Etablissements et services d'aide par le travail (ESAT)	5	4	4	13	231	257	206	694
Centres de formation et d'orientation professionnelle (3)	0	0	0	0	0	0	0	0
Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS)	3	4	4	11	107	171	181	459
Foyers (4)	7	9	7	23	292	356	192	840
<b>Services pour adultes (SAVS et SAMSAH) (5)</b>	1	2	2	5	70	160	430	660

(1) Instituts pour déficients visuels, établissements pour déficients auditifs, instituts d'éducation sensorielle pour enfants sourds/aveugles

(2) Services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD)

(3) Centres de préorientation pour adultes handicapés (CPO), centres de rééducation professionnelle (CRP), unités d'évaluation, de réentrainement et d'orientation sociale et professionnelle (UEROS)

(4) Foyers occupationnels et foyers de vie, foyers d'hébergement, foyers d'accueil polyvalent, foyers d'accueil médicalisés (FAM)

(5) Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) et services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH)

Source : FINESS au 1er octobre 2016, réalisation ARS Nouvelle-Aquitaine, Pôle études, statistiques et évaluation

### Enfants et adolescents handicapés

En Corrèze, environ 600 places sont consacrées à l'accueil des enfants et adolescents handicapés, soit 18 % de l'offre totale (30 % en Nouvelle-Aquitaine). Cette offre est peu diversifiée et se concentre sur l'accueil en IME et l'accompagnement en SESSAD (au total, 81 % des places installées pour les enfants

dans le département contre 71 % en région). Le SESSAD de Saint-Setiers, dédié aux enfants autistes, intervient également sur Aubusson en Creuse. Des enfants de la région parisienne sont également accueillis dans certaines structures de la Corrèze.

*Capacité d'accueil dans les structures pour enfants et adolescents handicapés en 2016 - Corrèze*



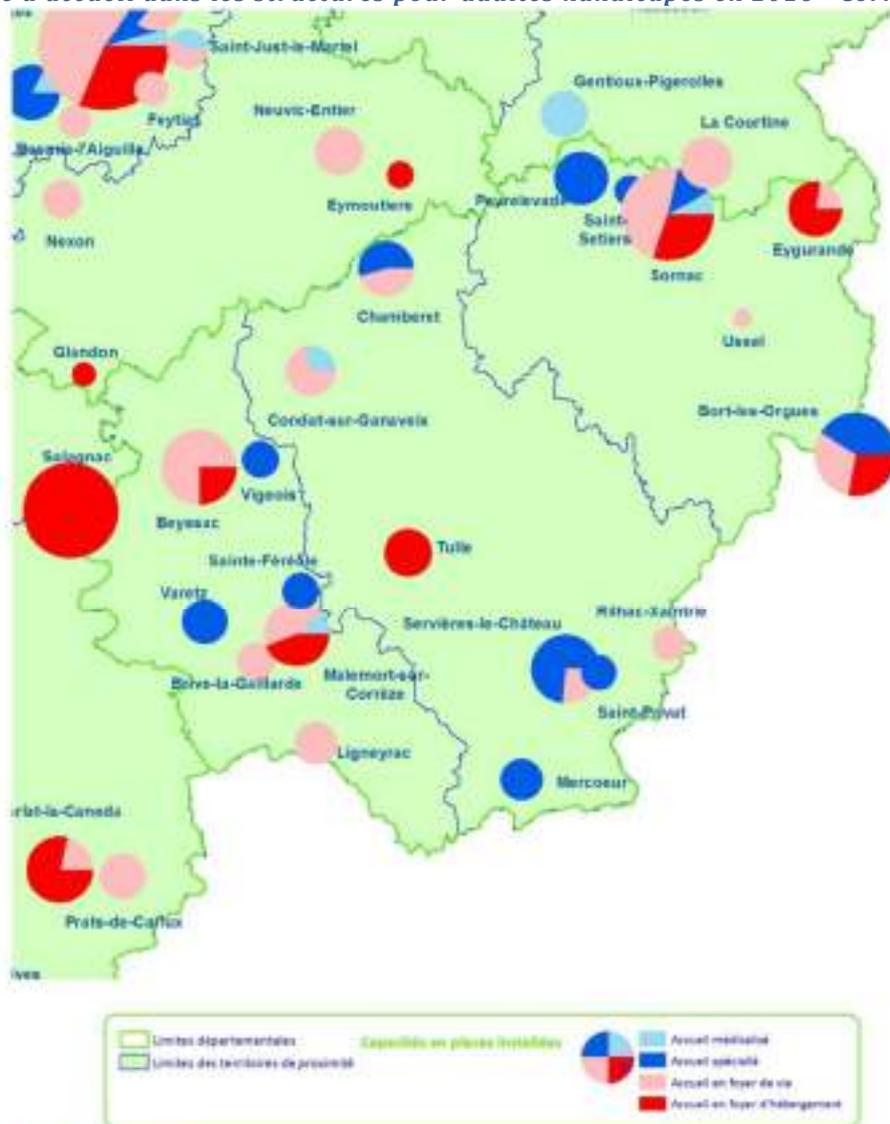
Source : INSEE 10/2016  
 Fonds IRI 2016 révisé au 01/01/2017  
 Exploitation et rédaction : ARI Nouvelle Aquitaine/DPSP/Unité études, statistiques et évaluation - 26/01/2017

## Adultes handicapés

En Corrèze, 2 000 places pour adultes handicapés sont installées dans 47 établissements. Chaque territoire de proximité propose le même type d'accueil : en ESAT, en MAS et en foyers (FAM, foyers occupationnels et de vie, foyers d'accueil polyvalent et foyers d'hébergement).

Sur le département, 16 places sont consacrées à l'accueil temporaire pour adultes handicapés.

### Capacité d'accueil dans les structures pour adultes handicapés en 2016 - Corrèze



Source : FAREO 2016

Fonds 2016 émis le 01/01/2016

Exploitation et réalisation : ARI Nouvelle Aquitaine/DPS/Plan d'Accueil, statistiques et évaluation - 06/01/2017

*Capacité d'accueil en 2016 dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés - Corrèze*



Les services d'accompagnement comprennent des services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) et les services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAM), respectivement en Corrèze 3 et 2 structures (500 et 160 places). Ces deux types de services sont présents en Haute et Moyenne Corrèze. En Basse Corrèze, seules des places en SAVS sont proposées.

### Taux d'équipement

La Corrèze est un département bien équipé en accueil des personnes handicapées. Les taux d'équipement départementaux (nombre de places pour 1 000 habitants de moins de 20 ans pour les jeunes handicapés et de 20 à 59 ans pour les adultes) en services et en établissements sont d'une manière générale supérieurs aux taux régionaux (eux-mêmes supérieurs aux taux nationaux).

#### Taux d'équipement au 01/10/2016 selon les territoires de proximité

	Basse Corrèze	Haute Corrèze	Moyenne Corrèze	Corrèze	Nouvelle Aquitaine	France Métropolitaine
<b>Jeunes handicapés : taux d'équipement en places (pour 1 000 habitants de &lt; 20 ans)</b>						
Etablissements (hors SESSAD, jardins d'enfants spécialisés et accueil temporaire)	5,3	20,2	4,3	7,1	7,9	6,6
SESSAD	4,1	7,2	5,0	4,8	3,3	3,1
<b>Adultes handicapés : taux d'équipement en établissements d'hébergement (pour 1 000 habitants de 20 à 59 ans)</b>						
Taux d'équipement en places d'accueil spécialisé pour adultes handicapés	1,7	10,9	5,0	4,0	1,0	0,8
Taux d'équipement en places d'accueil médicalisé pour adultes handicapés	0,2	1,0	0,4	0,4	0,7	0,8
Taux d'équipement en places en foyers de vie (inclut celles des foyers occupationnels)	3,4	10,3	3,5	4,3	2,0	1,6
<b>Taux d'équipement en places dans les Etablissements et Service d'Aide par le Travail (ESAT) (pour 1 000 habitants de 20 à 59 ans)</b>	3,7	16,4	5,7	6,1	4,0	3,5

Source : FINESS au 1er octobre 2016, réalisation ARS Nouvelle-Aquitaine, Pôle études, statistiques et évaluation

NB : pour les adultes handicapés, les places sont agrégées en fonction des disciplines d'équipement et non pas de la catégorie de l'établissement

La Haute Corrèze est le territoire de proximité le plus doté du département avec des taux d'équipement qui sont très largement supérieurs aux taux régionaux, à la fois pour les enfants et les adultes.

### CMPP et CAMSP

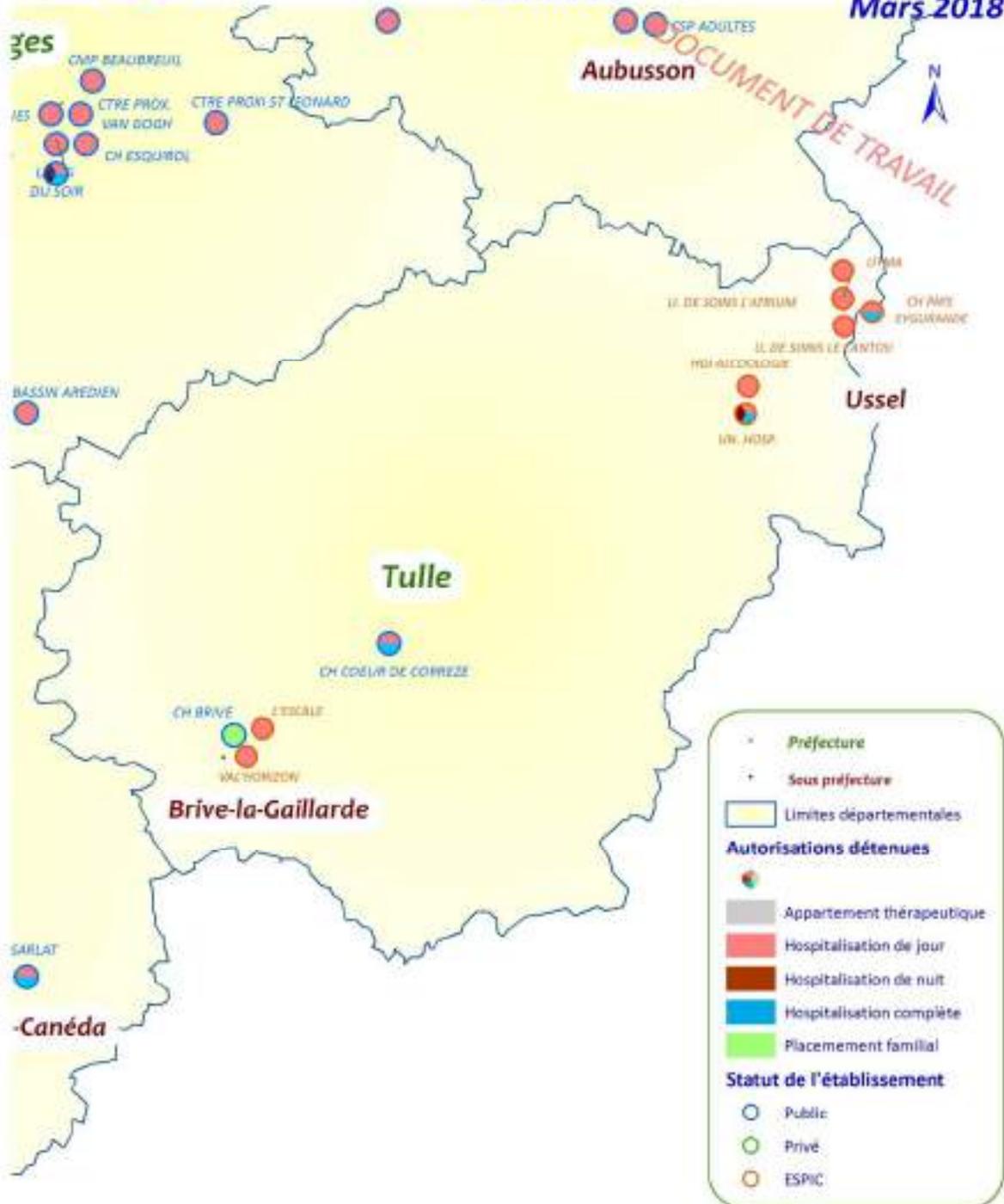
Le centre médico-psycho-pédagogique (CMPP), lieu d'écoute, de prévention et de soins, s'adresse aux enfants et aux adolescents jusqu'à 20 ans qui éprouvent des difficultés d'apprentissage, des troubles psychomoteurs, du langage ou des troubles du comportement, en famille ou à l'école. Il participe ainsi à une meilleure inclusion des élèves en difficultés, encouragée par la loi sur la refondation de l'école. L'équipe du CMPP est composée en général d'une équipe pluridisciplinaire sous la responsabilité d'un médecin.

En Corrèze, **3 CMPP** sont recensés avec un CMPP présent sur chacun des trois territoires de proximité. Pour être plus accessibles aux familles, chaque CMPP a une antenne implantée sur une autre commune. Ils accueillent exclusivement des enfants atteints de troubles du comportement.

**Un seul centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP)** ayant pour missions le dépistage, le diagnostic, le traitement et la rééducation des jeunes enfants handicapés avant leur entrée à l'école, est situé à Tulle.

Démographie des médecins spécialistes en psychiatrie Ex région Limousin									Démographie des psychologues Ex région Limousin		
Département d'exercice	Psychiatrie			Psychiatrie option enfant & adolescent			Neuro- psychiatrie	TOTAL	Psychologues		
	L - Libéral	S - Salarié	Total	L - Libéral	S - Salarié	Total	S - Salarié		L - Libéral	S - Salarié	Total général
19	9	24	30	1	2	3		33	50	209	231
23	8	17	21	1	1	2		23	14	112	122
87	27	86	101	2	5	6	1	108	66	343	375
<b>Total général</b>	<b>44</b>	<b>121</b>	<b>146</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>10</b>	<b>1</b>	<b>157</b>	<b>129</b>	<b>650</b>	<b>711</b>
<i>Sources :</i>											
<i>Médecins - Répertoire RPPS à Novembre 2018 - Exploitation ARS DPSP Pôle Etudes, Statistiques et Evaluation</i>											
<i>Psychologues- Répertoire ADELI à Novembre 2018 - Exploitation ARS DPSP Pôle Etudes, Statistiques et Evaluation</i>											
<i>Champ : professionnels actifs, exerçant une activité libérale, hors activité en tant que remplaçant et hors activité non soignante</i>											
<i>Si un professionnel a deux activités sur un même département, il n'est compté qu'une seule fois, par contre, s'il a deux activités sur deux départements différents, il est compté une fois dans chaque. De ce fait, il est possible que la somme des départements ne soit pas égale à la valeur du Total général.</i>											

Détail du nombre de médecins psychiatres LIBERAUX par commune			Détail du nombre de médecins psychiatres SALARIES par commune			
	Psychiatrie	Psychiatrie option enfant & adolescent		Psychiatrie	Psychiatrie option enfant & adolescent	Neuro-psychiatrie
<b>19</b>			<b>19</b>			
BRIVE LA GAILLARDE	7	1	BEYSSAC	1		
MEYMAC	1		BRIVE LA GAILLARDE	10	2	
ST PANTALEON DE LARCHE	1		MEYSSAC	1		
<b>23</b>			MONESTIER MERLINES	6		
GUERET	3	1	SORNAC	1		
LA SOUTERRAINE	1		ST SETIERS	1		
ST MARTIAL LE MONT	1		STE FORTUNADE		1	
VIERSAT	3		TULLE	6		
<b>87</b>			USSEL	2		
LA JONCHERE ST MAURICE	4		<b>23</b>			
LIMOGES	25	2	ARFEUILLE CHATAIN	1		
ST JUNIEN	1		AUBUSSON	1		
			FELLETIN	1		
			GUERET	2		
			LA CHAPELLE TAILLEFERT	1		
			LA COURTINE	1		
			LE MONTEIL AU VICOMTE	1		
			PIONNAT	1		
			ST VAURY	11	1	
			STE FEYRE	1		
			<b>87</b>			
			ISLE	1		
			LIMOGES	87	5	1
			ST JUNIEN	4		



Source : FINES - ARHDS au 01/03/2018  
 Cartographie : ARS Nouvelle-Aquitaine - DMS, PDS  
 Points de carte : IGN

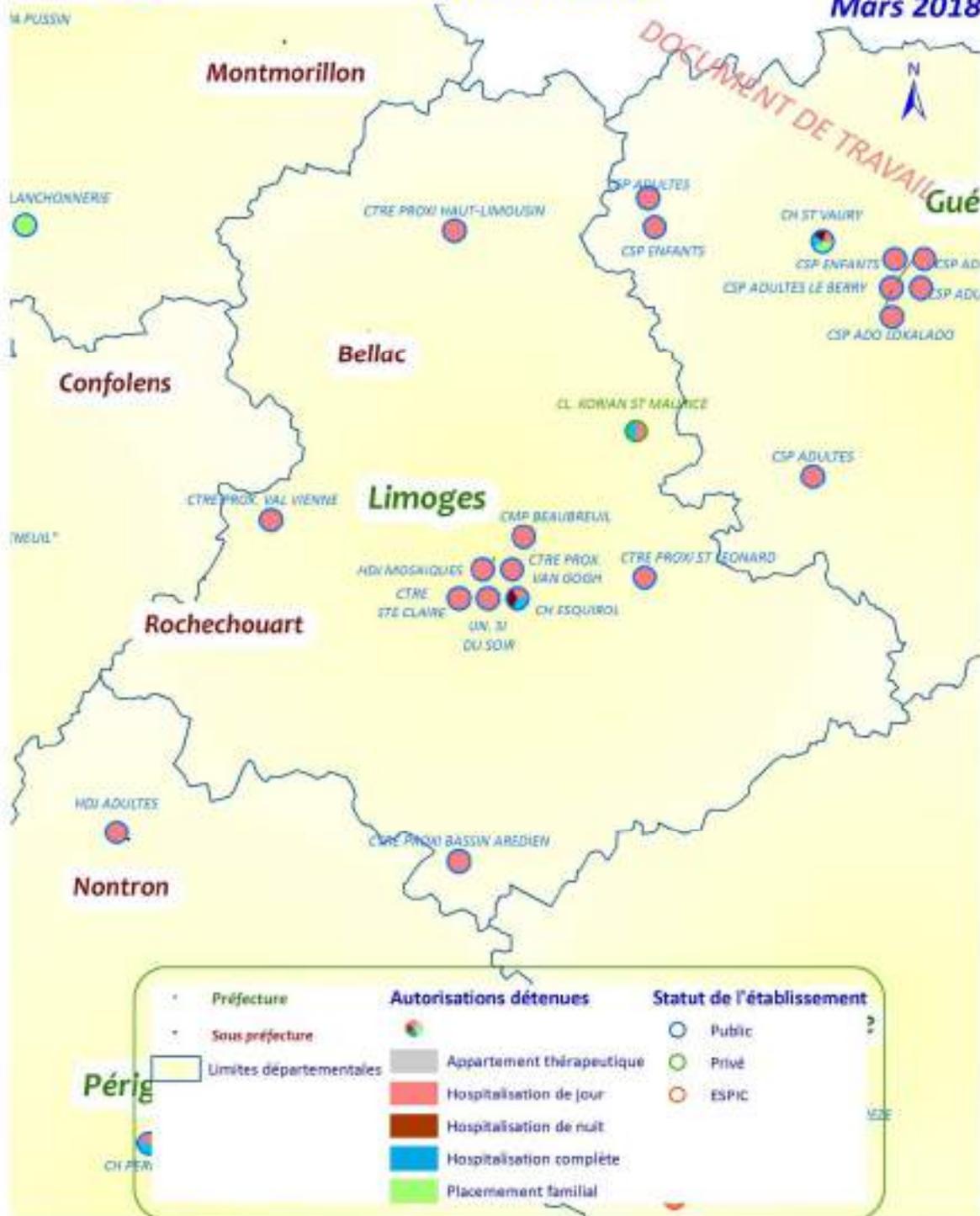
DOCUMENT DE TRAVAIL



Source : FINES - ARH006 du 01/03/2018  
 Cartographie : ARS Nouvelle-Aquitaine - DPSI, PDS  
 Points de carte : IGN®

# L'OFFRE HOSPITALIERE EN PSYCHIATRIE EN HAUTE-VIENNE

Mars 2018



Source : RNES - ARHDCG au 01/03/2018  
Cartographie : ARS Nouvelle-Aquitaine - DPER P222  
Fonds de carte : IGN®

### Capacité des établissements de santé autorisés en psychiatrie en Nouvelle-Aquitaine au 31/12/2017

Source : DREES - Enquête SAE 2017, données administratives

Exploitation : ARS Nouvelle-Aquitaine - DPSP, Pôle études, statistiques et évaluation

Finess	Raison Sociale	Commune	Finess EJ	Statut	Total établissement (yc pénitencier)								
					Nombre de lits hospitalisation temps plein	Nombre de places en placement familial thérapeutique	Prise en charge à temps complet			Prise en charge à temps partiel			
							Nombre de places en appartement thérapeutique	Nombre de places en centre de postcure	Nombre de places en centre de crise et structure d'accueil des urgences	Nombre de places en hospitalisation à domicile	Nombre de places en hospitalisation de jour	Nombre de places en hospitalisation de nuit	Nombre de structures d'ateliers thérapeutiques
190000026	CENTRE HOSPITALIER COEUR DE CORREZE	TULLE	190000059	Public	31	-	-	-	-	-	30	-	1
190000091	CENTRE HOSPITALIER D'USSEL	USSEL	190000075	Public	24	-	-	-	-	-	12	2	1
190000117	ASSO DE GESTION DU CH PAYS EYGURANDE	MONESTIER-MERLINES		Privé non lucratif	205	-	13	-	-	-	24	5	1
190011601	SITE SPECIALISE HENRI LABORIT	BRIVE-LA-GAILLARDE	190000042	Public	42	8	-	-	-	-	43	-	1
230000853	CENTRE HOSPITALIER SAINT VAURY	SAINT-VAURY	230780074	Public	120	10	-	-	-	-	121	2	1
230780181	CLINIQUE CHATELGUYON VIERSAT	VIERSAT	230000879	Privé lucratif	48	-	-	-	-	-	-	-	1
860000017	CH HENRI LABORIT	POITIERS	860780048	Public	341	101	-	-	-	-	225	9	1
870000221	CLINIQUE KORIAN SAINT MAURICE	LA JONCHERE-ST-MAURICE	870000973	Privé lucratif	34	-	-	-	-	-	5	-	1
870006137	CENTRE HOSPITALIER ESQUIROL	LIMOGES	870002466	Public	363	-	-	-	-	-	337	7	1
<b>Nouvelle-Aquitaine</b>					<b>5 827</b>	<b>200</b>	<b>68</b>	<b>-</b>	<b>56</b>	<b>40</b>	<b>3 031</b>	<b>146</b>	<b>57</b>

### Capacité des établissements de santé autorisés en psychiatrie en Nouvelle-Aquitaine au 31/12/2017

Source : DREES - Enquête SAE 2017, données administratives

Exploitation : ARS Nouvelle-Aquitaine - DPSP, Pôle études, statistiques et évaluation

Finess	Raison Sociale	Commune	Finess EJ	Statut	Général								
					Nombre de lits hospitalisation temps plein	Nombre de places en placement familial thérapeutique	Prise en charge à temps complet			Prise en charge à temps partiel			
							Nombre de places en appartement thérapeutique	Nombre de places en centre de postcure	Nombre de places en centre de crise et structure d'accueil des urgences	Nombre de places en hospitalisation à domicile	Nombre de places en hospitalisation de jour	Nombre de places en hospitalisation de nuit	Nombre de structures d'ateliers thérapeutiques
190000026	CENTRE HOSPITALIER COEUR DE CORREZE	TULLE	190000059	Public	31	-	-	-	-	-	30	-	1
190000091	CENTRE HOSPITALIER D'USSEL	USSEL	190000075	Public	24	-	-	-	-	-	12	2	1
190000117	ASSO DE GESTION DU CH PAYS EYGURANDE	MONESTIER-MERLINES		Privé non lucratif	205	-	13	-	-	-	24	5	1
190011601	SITE SPECIALISE HENRI LABORIT	BRIVE-LA-GAILLARDE	190000042	Public	42	-	-	-	-	-	20	-	1
230000853	CENTRE HOSPITALIER SAINT VAURY	SAINT-VAURY	230780074	Public	120	3	-	-	-	-	95	2	1
230780181	CLINIQUE CHATELGUYON VIERSAT	VIERSAT	230000879	Privé lucratif	48	-	-	-	-	-	-	-	1
860000017	CH HENRI LABORIT	POITIERS	860780048	Public	313	79	-	-	-	-	104	8	1
870000221	CLINIQUE KORIAN SAINT MAURICE	LA JONCHERE-ST-MAURICE	870000973	Privé lucratif	34	-	-	-	-	-	5	-	1
870006137	CENTRE HOSPITALIER ESQUIROL	LIMOGES	870002466	Public	335	-	-	-	-	-	295	7	1
<b>Nouvelle-Aquitaine</b>					<b>5 535</b>	<b>117</b>	<b>68</b>	<b>-</b>	<b>52</b>	<b>28</b>	<b>1 907</b>	<b>124</b>	<b>50</b>

## Capacité des établissements de santé autorisés en psychiatrie en Nouvelle-Aquitaine au 31/12/2017

Source : DREES - Enquête SAE 2017, données administratives

Exploitation : ARS Nouvelle-Aquitaine - DPSP, Pôle études, statistiques et évaluation

Finess	Raison Sociale	Commune	Finess EJ	Statut	Infanto-juvénile									
					Nombre de lits hospitalisation temps plein	Nombre de places en placement familial thérapeutique	Prise en charge à temps complet			Prise en charge à temps partiel				
							Nombre de places en appartement thérapeutique	Nombre de places en centre de postcure	Nombre de places en centre de crise et structure d'accueil des urgences	Nombre de places en hospitalisation à domicile	Nombre de places en hospitalisation de jour	Nombre de places en hospitalisation de nuit	Nombre de structures d'ateliers thérapeutiques	
190000026	CENTRE HOSPITALIER COEUR DE CORREZE	TULLE	190000059	Public	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
190000091	CENTRE HOSPITALIER D'USSEL	USSEL	190000075	Public	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
190000117	ASSO DE GESTION DU CH PAYS EYGURANDE	MONESTIER-MERLINES		Privé non lucratif	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
190011601	SITE SPECIALISE HENRI LABORIT	BRIVE-LA-GAILLARDE	190000042	Public	-	8	-	-	-	-	23	-	-	1
230000853	CENTRE HOSPITALIER SAINT VAURY	SAINT-VAURY	230780074	Public	-	7	-	-	-	-	26	-	-	1
230780181	CLINIQUE CHATELGUYON VIERSAT	VIERSAT	230000879	Privé lucratif	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
860000017	CH HENRI LABORIT	POITIERS	860780048	Public	28	22	-	-	-	-	101	1	-	1
870000221	CLINIQUE KORIAN SAINT MAURICE	LA JONCHERE-ST-MAURICE	870000973	Privé lucratif	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
870006137	CENTRE HOSPITALIER ESQUIROL	LIMOGES	870002466	Public	28	-	-	-	-	-	42	-	-	1
<b>Nouvelle-Aquitaine</b>					<b>292</b>	<b>83</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>12</b>	<b>1 099</b>	<b>22</b>	<b>-</b>	<b>36</b>

## Capacité des établissements de santé autorisés en psychiatrie, par département, en Nouvelle-Aquitaine au 31/12/2017

Source : DREES - Enquête SAE 2017, données administratives

Exploitation : ARS Nouvelle-Aquitaine - DPSP, Pôle études, statistiques et évaluation

Département	Total établissement (yc pénitencier)								
	Nombre de lits hospitalisation temps plein	Nombre de places en placement familial thérapeutique	Prise en charge à temps complet			Prise en charge à temps partiel			
			Nombre de places en appartement thérapeutique	Nombre de places en centre de postcure	Nombre de places en centre de crise et structure d'accueil des urgences	Nombre de places en hospitalisation à domicile	Nombre de places en hospitalisation de jour	Nombre de places en hospitalisation de nuit	Nombre de structures d'ateliers thérapeutiques
19 Corrèze	302	8	13	-	-	-	109	7	4
23 Creuse	168	10	-	-	-	-	121	2	2
87 Haute-Vienne	397	-	-	-	-	-	342	7	2
<b>Nouvelle-Aquitaine</b>	<b>5 827</b>	<b>200</b>	<b>68</b>	<b>-</b>	<b>56</b>	<b>40</b>	<b>3 031</b>	<b>146</b>	<b>57</b>

## Capacité des établissements de santé autorisés en psychiatrie, par département, en Nouvelle-Aquitaine au 31/12/2017

Source : DREES - Enquête SAE 2017, données administratives

Exploitation : ARS Nouvelle-Aquitaine - DPSP, Pôle études, statistiques et évaluation

Département	Général								
	Nombre de lits hospitalisation temps plein	Nombre de places en placement familial thérapeutique	Prise en charge à temps complet			Prise en charge à temps partiel			
			Nombre de places en appartement thérapeutique	Nombre de places en centre de postcure	Nombre de places en centre de crise et structure d'accueil des urgences	Nombre de places en hospitalisation à domicile	Nombre de places en hospitalisation de jour	Nombre de places en hospitalisation de nuit	Nombre de structures d'ateliers thérapeutiques
19 Corrèze	302	-	13	-	-	-	86	7	4
23 Creuse	168	3	-	-	-	-	95	2	2
87 Haute-Vienne	369	-	-	-	-	-	300	7	2
<b>Nouvelle-Aquitaine</b>	<b>5 535</b>	<b>117</b>	<b>68</b>	<b>-</b>	<b>52</b>	<b>28</b>	<b>1 907</b>	<b>124</b>	<b>50</b>

## Capacité des établissements de santé autorisés en psychiatrie, par département, en Nouvelle-Aquitaine au 31/12/2017

Source : DREES - Enquête SAE 2017, données administratives

Exploitation : ARS Nouvelle-Aquitaine - DPSP, Pôle études, statistiques et évaluation

Département	Nombre de lits hospitalisation temps plein	Nombre de places en placement familial thérapeutique	Infanto-juvénile				Prise en charge à temps partiel			
			Prise en charge à temps complet		Nombre de places en centre de crise et structure d'accueil des urgences	Nombre de places en hospitalisation à domicile	Prise en charge à temps partiel		Nombre de structures d'ateliers thérapeutiques	
Nombre de places en appartement thérapeutique	Nombre de places en centre de postcure	Nombre de places en hospitalisation de jour	Nombre de places en hospitalisation de nuit							
19 Corrèze	-	8	-	-	-	-	23	-	2	
23 Creuse	-	7	-	-	-	-	26	-	1	
87 Haute-Vienne	28	-	-	-	-	-	42	-	1	
<b>Nouvelle-Aquitaine</b>	<b>292</b>	<b>83</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>12</b>	<b>1 099</b>	<b>22</b>	<b>36</b>	

## Taux d'équipement en hospitalisation à temps plein et en hospitalisation de jour en Nouvelle-Aquitaine, par établissement, au 31/12/2017

Sources : DREES - Enquête SAE 2017, données administratives / INSEE, RP 2015

Exploitation : ARS Nouvelle-Aquitaine - DPSP, Pôle études, statistiques et évaluation

Finess	Raison Sociale	Commune	Statut	Psychiatrie générale		Psychiatrie infanto-juvénile	
				Nb lits temps plein pour 1 000 habitants	Nb places hospit de jour pour 1 000 habitants	Nb lits temps plein pour 1 000 habitants	Nb places hospit de jour pour 1 000 habitants
190000026	CENTRE HOSPITALIER COEUR DE CORREZE	TULLE	Public	0,48	0,46	-	-
190000091	CENTRE HOSPITALIER D'USSEL	USSEL	Public	0,89	0,44	-	-
190000117	ASSO DE GESTION DU CH PAYS EYGURANDE	MONESTIER-MERLINES	Privé non lucratif	1,04	0,12	-	-
190011601	SITE SPECIALISE HENRI LABORIT	BRIVE-LA-GAILLARDE	Public	0,40	0,41	-	0,52
230000853	CENTRE HOSPITALIER SAINT VAURY	SAINT-VAURY	Public	1,20	1,21	-	1,28
230780181	CLINIQUE CHATELGUYON VIERSAT	VIERSAT	Privé lucratif	0,48	-	-	-
870000221	CLINIQUE KORIAN SAINT MAURICE	LA JONCHERE-SAINT-MAURICE	Privé lucratif	0,11	0,02	-	-
870006137	CENTRE HOSPITALIER ESQUIROL	LIMOGES	Public	1,10	1,11	0,39	0,59

## Taux d'équipement en hospitalisation à temps plein et en hospitalisation de jour en Nouvelle-Aquitaine, par département, au 31/12/2017

Sources : DREES - Enquête SAE 2017, données administratives / INSEE, RP 2015

Exploitation : ARS Nouvelle-Aquitaine - DPSP, Pôle études, statistiques et évaluation

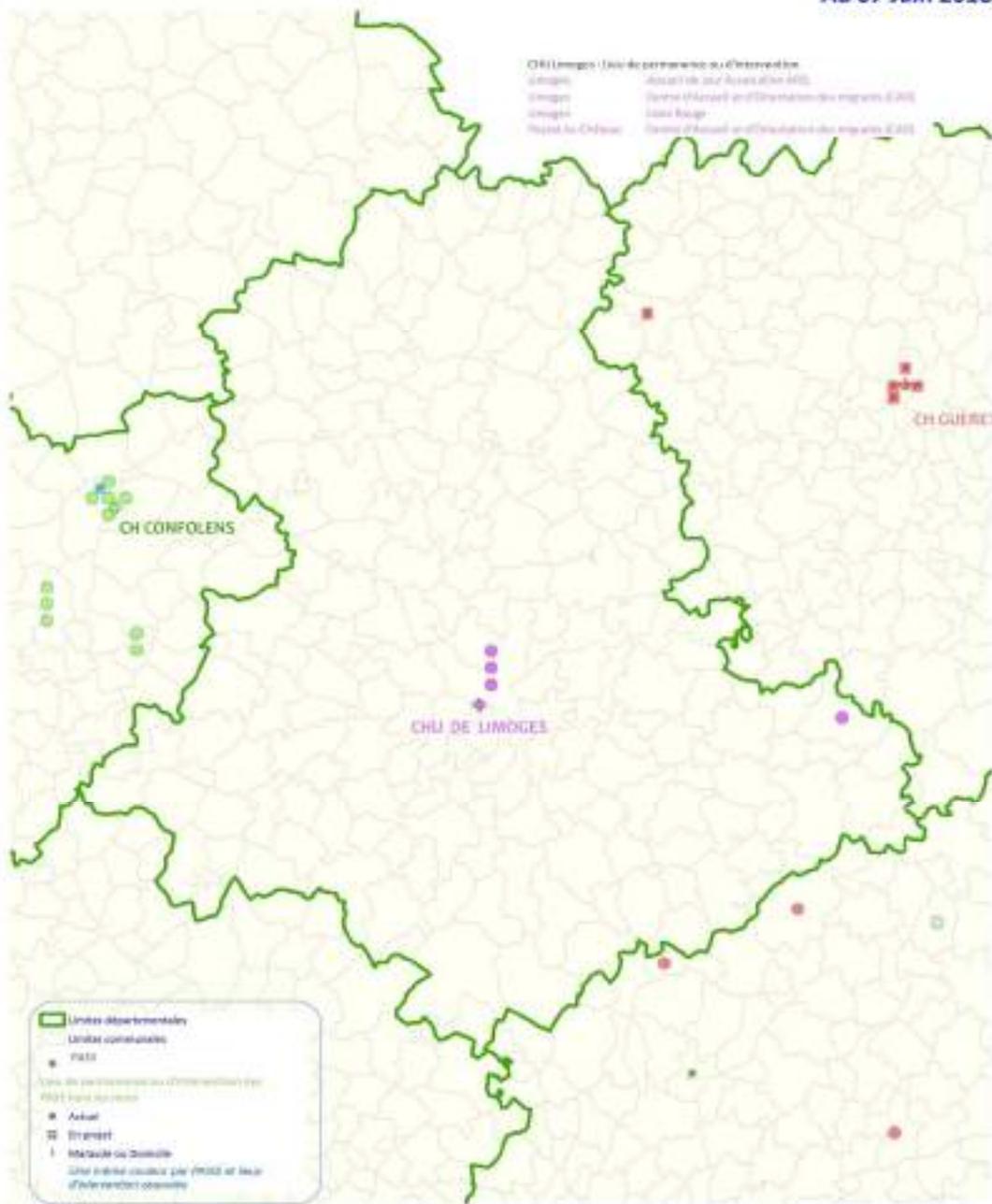
Département	Psychiatrie générale		Psychiatrie infanto-juvénile	
	Nb lits temps plein pour 1 000 habitants	Nb places hospit de jour pour 1 000 habitants	Nb lits temps plein pour 1 000 habitants	Nb places hospit de jour pour 1 000 habitants
19 Corrèze	1,53	0,44	-	0,5
23 Creuse	1,68	0,95	-	1,3
87 Haute-Vienne	1,21	0,99	0,4	0,6
<b>Nouvelle-Aquitaine</b>	<b>1,17</b>	<b>0,40</b>	<b>0,2</b>	<b>0,9</b>

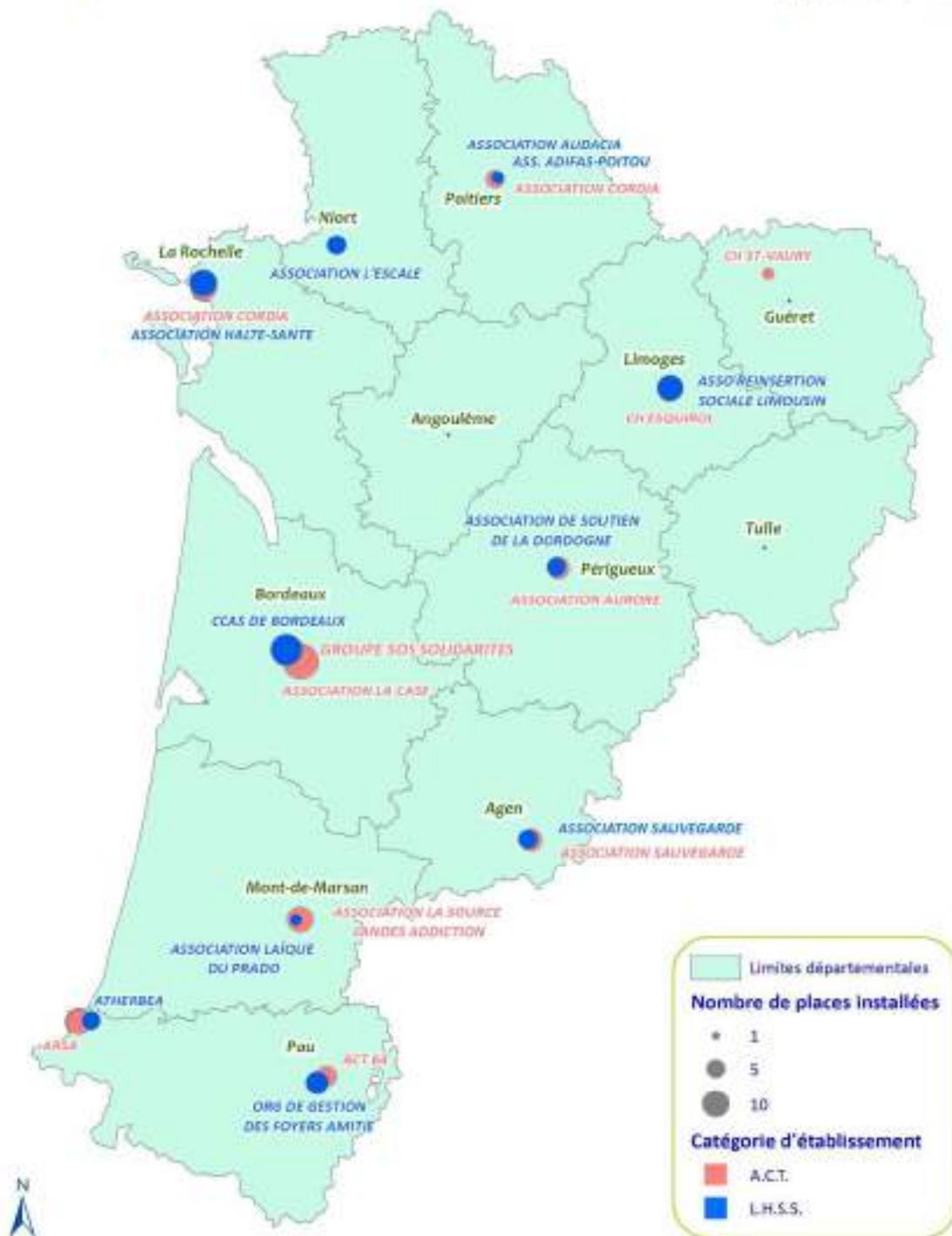
## Les lieux de permanences ou d'interventions des PASS en CORREZE

Au 07 Juin 2018





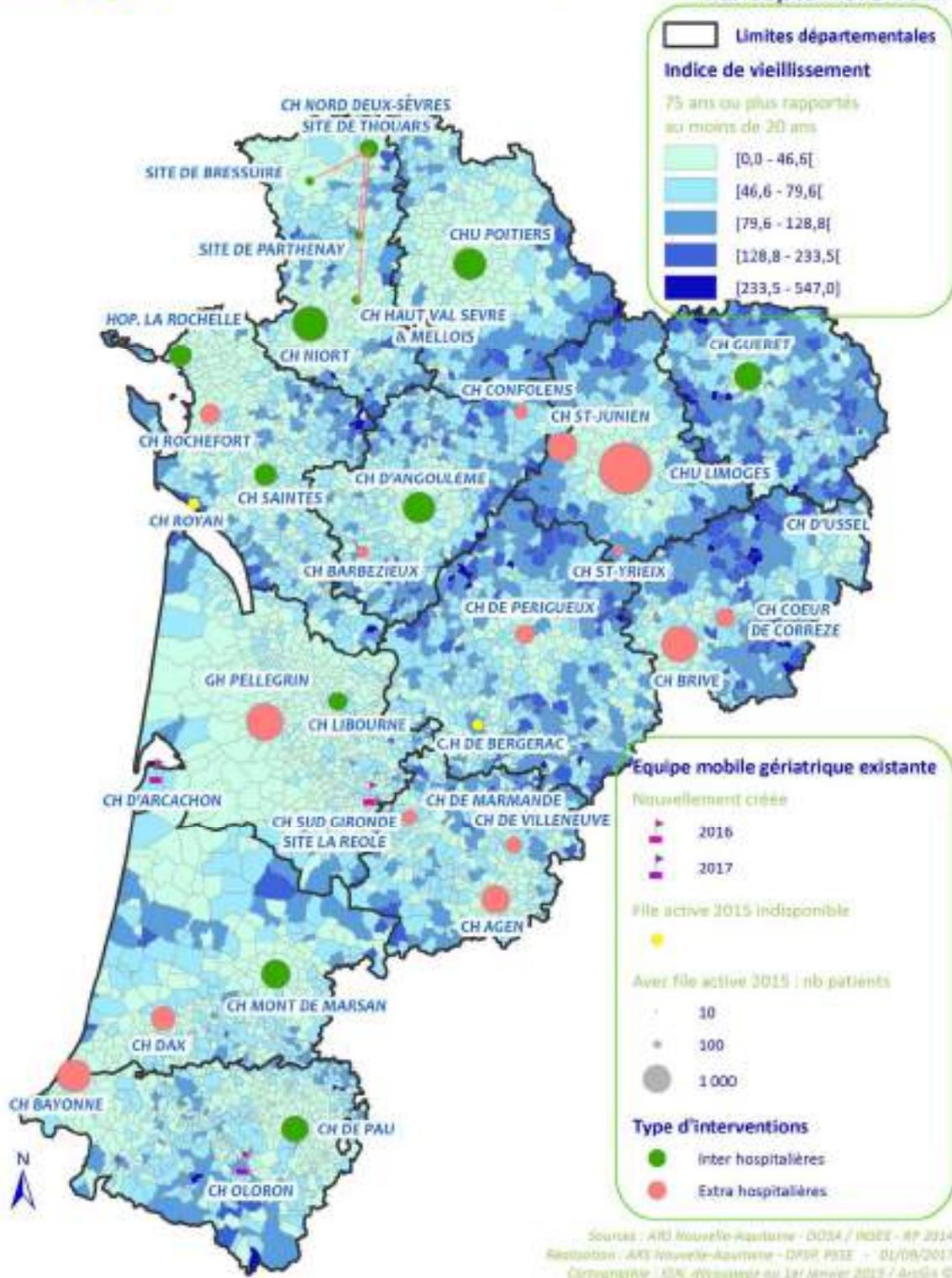




Source : Fines - Extrait au 19/09/2017  
 Réalisation : ARS Nq - DSR HSS - 26/09/2017  
 Cartographie : IGN, dérivée au 1er janvier 2017 / ArcGIS®

## Les Equipes Mobiles Gériatriques en Nouvelle-Aquitaine

1er septembre 2017



# Etablissements SSR en Nouvelle-Aquitaine

## HAUTE-VIENNE

Autorisations : polyvalent, locomoteur, système nerveux et personnes âgées



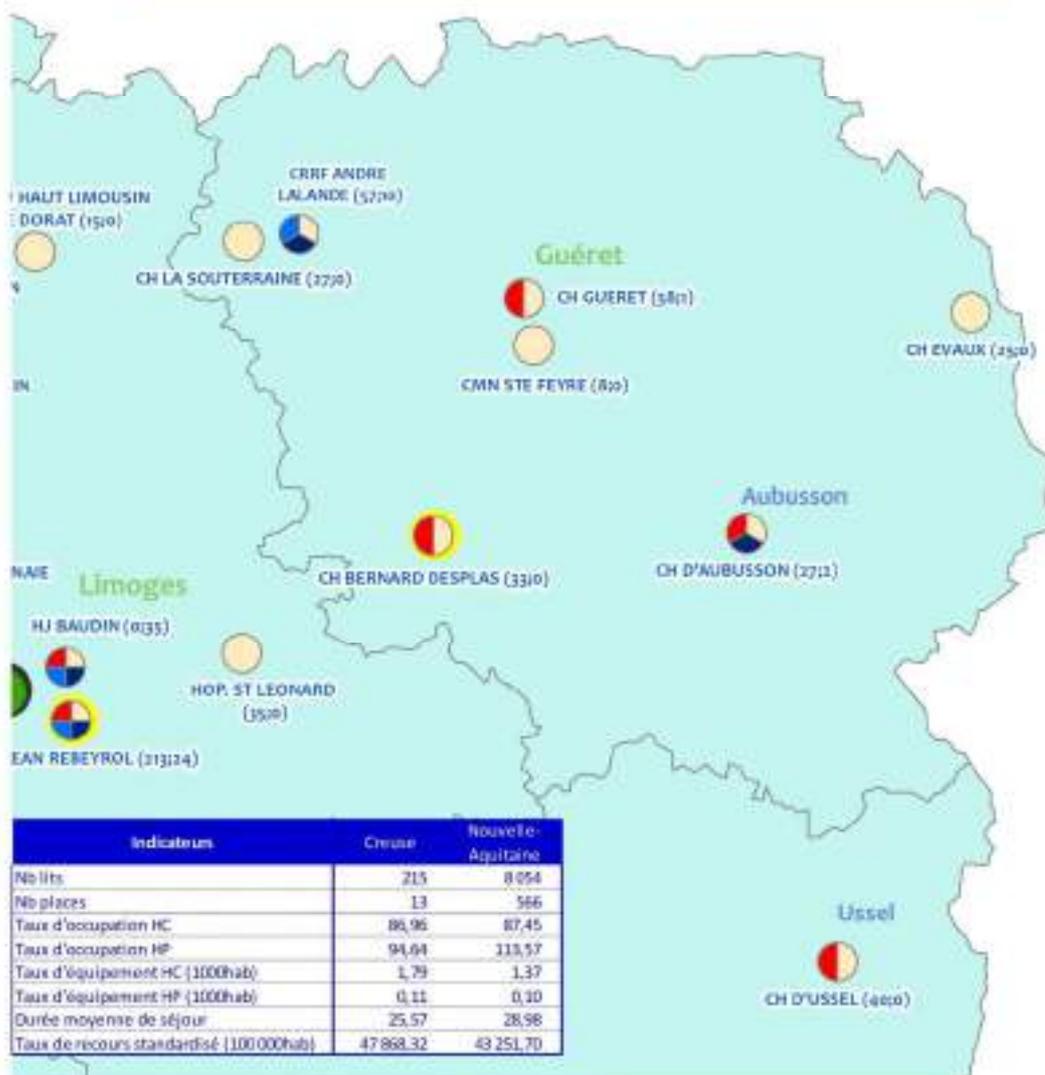
Source : ARHVS, actualisée au 27/11/2017 - Enquête SRS 2016 - ARHVS, RP 2014  
Cartographie : ARH Nouvelle-Aquitaine - DSR, ACS  
Novembre 2018

Situation au 27/11/2017

# Etablissements SSR en Nouvelle-Aquitaine

CREUSE

Autorisations : polyvalent, locomoteur, système nerveux et personnes âgées



Indicateurs	Creuse	Nouvelle-Aquitaine
Nb lits	215	8 054
Nb places	13	566
Taux d'occupation HC	86,96	87,45
Taux d'occupation HP	94,64	115,57
Taux d'équipement HC (1000hab)	1,79	1,37
Taux d'équipement HP (1000hab)	0,11	0,10
Durée moyenne de séjour	25,57	28,98
Taux de recours standardisé (100 000hab)	47 868,32	43 251,70

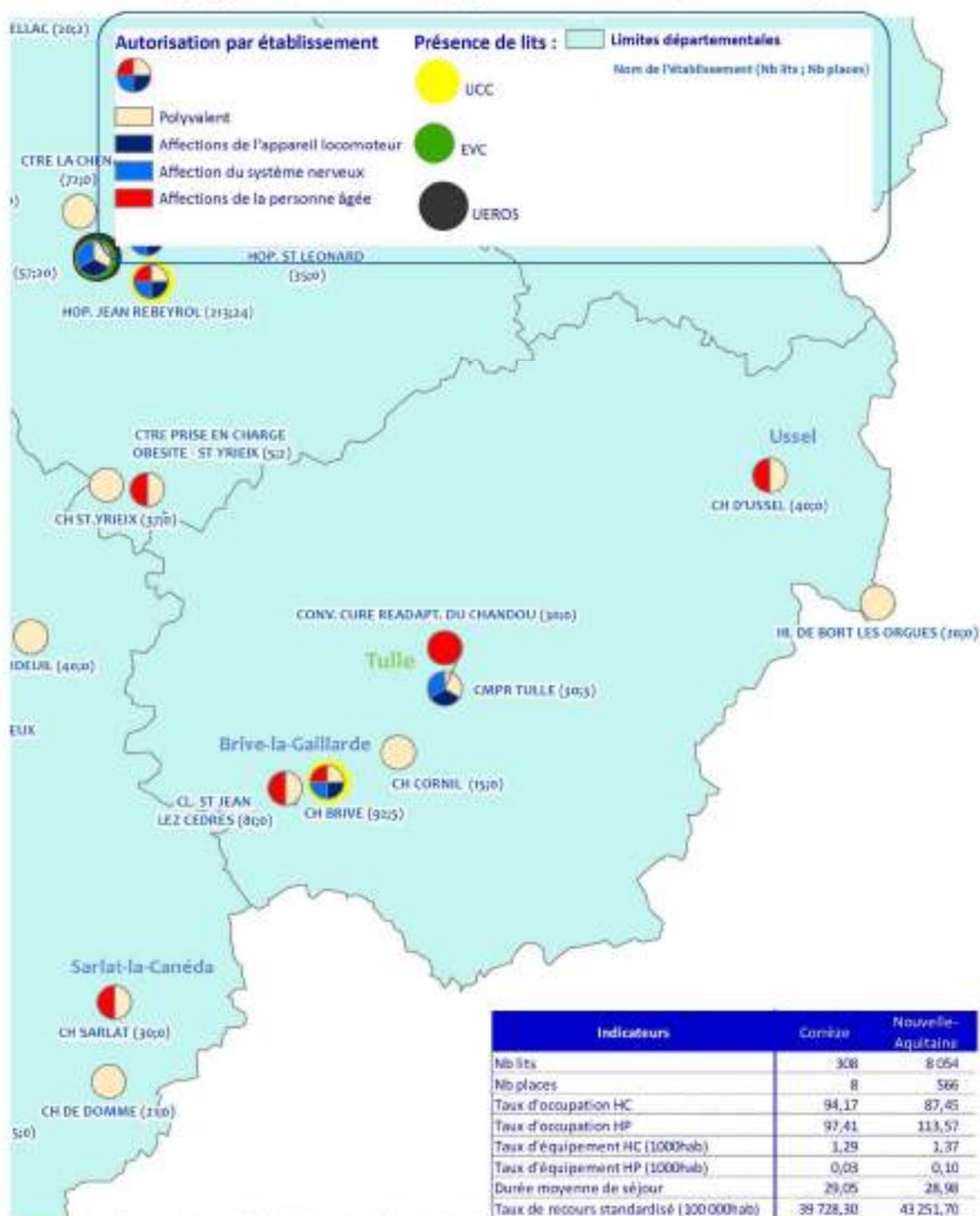
Source : ARNDS, actualisation au 27/11/2017 - Répertoire SSI 2016 - INSEE, RP 2014  
 Cartographie : ARS Nouvelle-Aquitaine - DPER P332  
 Février 2018

Situation au 27/11/2017

# Etablissements SSR en Nouvelle-Aquitaine

CORREZE

Autorisations : polyvalent, locomoteur, système nerveux et personnes âgées



Source : ANAGOL, autorisation au 27/11/2017 - Enquête SAG 2016 - INSEE, RP 2014  
Cartographie : ARS Nouvelle-Aquitaine - DSDS PE22  
Février 2018

Situation au 27/11/2017

## Capacité d'accueil des établissements de santé autorisés en soins de suite et de réadaptation au 31 décembre 2017

Source : SAE 2017 - Données administratives

Traitement : ARS Nouvelle-Aquitaine - DPSP, PESE

Dep	FINESS	Raison Sociale	Finess EJ	Code Commune	Commune	Total établissement	
						Lits	Places
dep	fi	rs	fi_ej	codecom	com	lits	places
19	190000018	CENTRE HOSPITALIER DUBOIS BRIVE	190000042	19031	BRIVE-LA-GAILLARDE	102	8
19	190000034	CENTRE HOSPITALIER DE BORT LES ORGUES	190000067	19028	BORT-LES-ORGUES	20	-
19	190000091	CENTRE HOSPITALIER D'USSEL	190000075	19275	USSEL	40	-
19	190002493	CONVALESCENCE CURE READAPT. DU CHANDOU	190000059	19272	TULLE	30	-
19	190005694	CLINIQUE ST JEAN LEZ CEDRES	750056335	19031	BRIVE-LA-GAILLARDE	81	-
19	190009985	SSR EN ADDICTOLOGIE	190000117	19141	MONESTIER-MERLINES	5	-
19	190011197	CTRE MEDECINE PHYSIQUE ET READAPTATION	190000059	19272	TULLE	30	3
19	190012476	CH JEAN-MARIE DAUZIER - SSR - CORNIL	190002519	19061	CORNIL	15	-
23	230000820	CENTRE HOSPITALIER GUERET	230780041	23096	GUERET	38	1
23	230000838	CENTRE HOSPITALIER D'AUBUSSON	230780058	23008	AUBUSSON	27	2
23	230000846	C H BERNARD DESPLAS BOURGANEUF	230780066	23030	BOURGANEUF	33	-
23	230000853	CENTRE HOSPITALIER SAINT VAURY	2300780074	23247	SAINT-VAURY	-	-
23	230000952	CTRE HOSPITALIER MOYEN SEJOUR EVAUX	230780512	23076	EVAUX-LES-BAINS	25	-
23	230000960	CTRE HOSPITAL MOYEN SEJOUR SOUTERRAINE	230780520	23176	LA SOUTERRAINE	27	-
23	230780082	ETABLISSEMENT DE MEDECINE ET DE SOINS DE SUITE	750005068	23193	SAINTE-FEYRE	129	5
23	230782617	CRRF ANDRE LALANDE	750000218	23143	NOTH	57	10
87	870000064	C H U DUPUYTREN LIMOGES	870000015	87085	LIMOGES	-	8
87	870000171	CENTRE DE SOINS DE SUITE ET READAPTATION LA CHENA	870015336	87201	VERNEUIL-SUR-VIENNE	81	-
87	870000270	CTRE HOSPITALIER J BOUTARD ST YRIEIX	870000031	87187	SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE	37	-
87	870000403	HOPITAL INTERCOMMUNAL DU HAUT LIMOUSIN	870014503	87089	MAGNAC-LAVAL	25	-
87	870000551	HOPITAL INTERCOMMUNAL DU HAUT LIMOUSIN	870014503	87011	BELLAC	20	2
87	870000601	CH INTERCOMMUNAL MONTS ET BARRAGES ST LEONARD	870014248	87161	SAINT-LEONARD-DE-NOBLAT	35	-
87	870001567	HOPITAL INTERCOMMUNAL DU HAUT LIMOUSIN	870014503	87059	LE DORAT	15	-
87	870002516	CTRE HOSPITAL MOYEN SEJOUR ST JUNIEN	870000023	87154	SAINT-JUNIEN	60	-
87	870003514	HOPITAL JEAN REBEYROL LIMOGES	870000015	87085	LIMOGES	243	24
87	870006137	CENTRE HOSPITALIER ESQUIROL	870002466	87085	LIMOGES	57	30
87	870007358	HOPITAL DE JOUR BAUDIN	870016722	87085	LIMOGES	-	40
87	870016631	CTRE PRISE EN CHARGE OBESITE	870016722	87187	SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE	50	2

## Capacité d'accueil des établissements de santé autorisés en soins de suite et de réadaptation au 31 décembre 2017

Source : SAE 2017 - Données administratives

Traitement : ARS Nouvelle-Aquitaine - DPSP, PESE

Dep	FINESS	Raison Sociale	Commune	Adultes										Affections de la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	
				Total Adultes	Global : polyvalent, loco, nerveux, respi, cardio, PA	Polyvalent	Affections de l'appareil locomoteur	Affections du système nerveux	Affections cardio-vasculaires	Affections respiratoires	Affections des systèmes digestif, métabolique et endocrinien	Affections oncologiques	Brûlés		Conduites addictives
dep	fi	rs	com	A_lits_tot	A_lits_global	A_lits_poly	A_lits_loco	A_lits_nerv	A_lits_cardio	A_lits_respi	A_lits_dig	A_lits_onco	A_lits_brûlés	A_lits_addictives	A_lits_PA
19	190000018	CENTRE HOSPITALIER DUBOIS BRIVE	BRIVE-LA-GAILLARDE	102	102	35	12	18	-	-	-	-	-	-	37
19	190000034	CENTRE HOSPITALIER DE BORT LES ORGUES	BORT-LES-ORGUES	20	20	20	-	-	-	-	-	-	-	-	-
19	190000091	CENTRE HOSPITALIER D'USSEL	USSEL	40	40	30	-	-	-	-	-	-	-	-	10
19	190002493	CONVALESCENCE CURE READAPT. DU CHANDOU	TULLE	30	30	-	-	-	-	-	-	-	-	-	30
19	190005694	CLINIQUE ST JEAN LEZ CEDRES	BRIVE-LA-GAILLARDE	81	81	54	-	-	-	-	-	-	-	-	27
19	190009985	SSR EN ADDICTOLOGIE	MONESTIER-MERLINES	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5	-
19	190011197	CTRE MEDECINE PHYSIQUE ET READAPTATION	TULLE	30	30	-	15	15	-	-	-	-	-	-	-
19	190012476	CH JEAN-MARIE DAUZIER - SSR - CORNIL	CORNIL	15	15	15	-	-	-	-	-	-	-	-	-
23	230000820	CENTRE HOSPITALIER GUERET	GUERET	38	38	24	-	-	-	-	-	-	-	-	14
23	230000838	CENTRE HOSPITALIER D'AUBUSSON	AUBUSSON	27	27	27	-	-	-	-	-	-	-	-	-
23	230000846	C H BERNARD DESPLAS BOURGANEUF	BOURGANEUF	33	33	-	-	-	-	-	-	-	-	-	33
23	230000853	CENTRE HOSPITALIER SAINT VAURY	SAINT-VAURY	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
23	230000952	CTRE HOSPITALIER MOYEN SEJOUR EVAUX	EVAUX-LES-BAINS	25	25	25	-	-	-	-	-	-	-	-	-
23	230000960	CTRE HOSPITAL MOYEN SEJOUR SOUTERRAINE	LA SOUTERRAINE	27	27	27	-	-	-	-	-	-	-	-	-
23	230780082	ETABLISSEMENT DE MEDECINE ET DE SOINS DE SUITE	SAINTE-FEYRE	129	129	14	-	-	73	42	-	-	-	-	-
23	230782617	CRRF ANDRE LALANDE	NOTH	57	57	7	25	25	-	-	-	-	-	-	-
87	870000064	C H U DUPUYTREN LIMOGES	LIMOGES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
87	870000171	CENTRE DE SOINS DE SUITE ET READAPTATION LA CHENAI	VERNEUIL-SUR-VIENNE	81	72	72	-	-	-	-	9	-	-	-	-
87	870000270	CTRE HOSPITALIER J BOUTARD ST YRIEIX	SAINTE-YRIEIX-LA-PERCHE	37	37	20	-	-	-	-	-	-	-	-	17
87	870000403	HOPITAL INTERCOMMUNAL DU HAUT LIMOUSIN	MAGNAC-LAVAL	25	25	25	-	-	-	-	-	-	-	-	-
87	870000551	HOPITAL INTERCOMMUNAL DU HAUT LIMOUSIN	BELLAC	20	20	10	-	-	-	-	-	-	-	-	10
87	870000601	CH INTERCOMMUNAL MONTS ET BARRAGES ST LEONARD	SAINTE-LEONARD-DE-NOBLAT	35	35	35	-	-	-	-	-	-	-	-	-
87	870001567	HOPITAL INTERCOMMUNAL DU HAUT LIMOUSIN	LE DORAT	15	15	15	-	-	-	-	-	-	-	-	-
87	870002516	CTRE HOSPITAL MOYEN SEJOUR ST JUNIEN	SAINTE-JUNIEN	60	60	-	-	-	-	-	-	-	-	-	60
87	870003514	HOPITAL JEAN REBEYROL LIMOGES	LIMOGES	243	213	71	10	22	-	-	30	-	-	-	110
87	870006137	CENTRE HOSPITALIER ESQUIROL	LIMOGES	57	37	-	-	37	-	-	-	-	-	20	-
87	870007358	HOPITAL DE JOUR BAUDIN	LIMOGES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
87	870016631	CTRE PRISE EN CHARGE OBESITE	SAINTE-YRIEIX-LA-PERCHE	50	-	-	-	-	-	-	50	-	-	-	-

## Capacité d'accueil des établissements de santé autorisés en soins de suite et de réadaptation au 31 décembre 2017

Source : SAE 2017 - Données administratives

Traitement : ARS Nouvelle-Aquitaine - DPSP, PESE

Dep	FINESS	Raison Sociale	Commune	Enfants										
				Total Enfant	Global : polyvalent, loco, nerveux, respi, cardio, PA	Polyvalent	Affections de l'appareil locomoteur	Affections du système nerveux	Affections cardio-vasculaires	Affections respiratoires	Affections des systèmes digestif, métabolique et endocrinien	Affections onc-hématologiques	Brûlés	Conduites addictives
dep	fi	rs	com	E_lits_tot	E_lits_globa	E_lits_poly	E_lits_loco	E_lits_nerv	A_lits_cardi	E_lits_respi	E_lits_dig	E_lits_onco	E_lits_brule	E_lits_addic
19	190000018	CENTRE HOSPITALIER DUBOIS BRIVE	BRIVE-LA-GAILLARDE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
19	190000034	CENTRE HOSPITALIER DE BORT LES ORGUES	BORT-LES-ORGUES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
19	190000091	CENTRE HOSPITALIER D'USSEL	USSEL	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
19	190002493	CONVALESCENCE CURE READAPT. DU CHANDOU	TULLE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
19	190005694	CLINIQUE ST JEAN LEZ CEDRES	BRIVE-LA-GAILLARDE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
19	190009985	SSR EN ADDICTOLOGIE	MONESTIER-MERLINES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
19	190011197	CTRE MEDECINE PHYSIQUE ET READAPTATION	TULLE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
19	190012476	CH JEAN-MARIE DAUZIER - SSR - CORNIL	CORNIL	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
23	230000820	CENTRE HOSPITALIER GUERET	GUERET	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
23	230000838	CENTRE HOSPITALIER D'AUBUSSON	AUBUSSON	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
23	230000846	C H BERNARD DESPLAS BOURGANEUF	BOURGANEUF	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
23	230000853	CENTRE HOSPITALIER SAINT VAURY	SAINTE-VAURY	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
23	230000952	CTRE HOSPITALIER MOYEN SEJOUR EVAUX	EVAUX-LES-BAINS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
23	230000960	CTRE HOSPITAL MOYEN SEJOUR SOUTERRAINE	LA SOUTERRAINE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
23	230780082	ETABLISSEMENT DE MEDECINE ET DE SOINS DE SUITE	SAINTE-FEYRE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
23	230782617	CRRF ANDRE LALANDE	NOTH	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
87	870000064	C H U DUPUYTREN LIMOGES	LIMOGES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
87	870000171	CENTRE DE SOINS DE SUITE ET READAPTATION LA CHENAI	VERNEUIL-SUR-VIENNE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
87	870000270	CTRE HOSPITALIER J BOUTARD ST YRIEIX	SAINTE-YRIEIX-LA-PERCHE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
87	870000403	HOPITAL INTERCOMMUNAL DU HAUT LIMOUSIN	MAGNAC-LAVAL	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
87	870000551	HOPITAL INTERCOMMUNAL DU HAUT LIMOUSIN	BELLAC	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
87	870000601	CH INTERCOMMUNAL MONTS ET BARRAGES ST LEONARD	SAINTE-LEONARD-DE-NOBLAT	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
87	870001567	HOPITAL INTERCOMMUNAL DU HAUT LIMOUSIN	LE DORAT	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
87	870002516	CTRE HOSPITAL MOYEN SEJOUR ST JUNIEN	SAINTE-JUNIEN	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
87	870003514	HOPITAL JEAN REBEYROL LIMOGES	LIMOGES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
87	870006137	CENTRE HOSPITALIER ESQUIROL	LIMOGES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
87	870007358	HOPITAL DE JOUR BAUDIN	LIMOGES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
87	870016631	CTRE PRISE EN CHARGE OBESITE	SAINTE-YRIEIX-LA-PERCHE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

## Capacité d'accueil des établissements de santé autorisés en soins de suite et de réadaptation au 31 décembre 2017

Source : SAE 2017 - Données administratives

Traitement : ARS Nouvelle-Aquitaine - DPSP, PESE

Dep	FINES	Raison Sociale	Commune	PLACES												
				Adultes												
				Total Adultes	Global : polyvalent, loco, nerveux, respi, cardio, PA	Polyvalent	Affections de l'appareil locomoteur	Affections du système nerveux	Affections cardio-vasculaires	Affections respiratoires	Affections des systèmes digestif, métabolique et endocrinien	Affections onc-hématologiques	Brûlés	Conduites addictives	Affections de la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	
dep	fi	rs	com	A_places_tot	A_places_global	A_places_poly	A_places_loco	A_places_nerv	A_places_cardio	A_places_respi	A_places_digestif	A_places_onco	A_places_bru	A_places_addict	A_places_P	
19	190000018	CENTRE HOSPITALIER DUBOIS BRIVE	BRIVE-LA-GAILLARDE	8	8	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3
19	190000034	CENTRE HOSPITALIER DE BORT LES ORGUES	BORT-LES-ORGUES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
19	190000091	CENTRE HOSPITALIER D'USSEL	USSEL	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
19	190002493	CONVALESCENCE CURE READAPT. DU CHANDOU	TULLE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
19	190005694	CLINIQUE ST JEAN LEZ CEDRES	BRIVE-LA-GAILLARDE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
19	190009985	SSR EN ADDICTOLOGIE	MONESTIER-MERLINES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
19	190011197	CTRE MEDECINE PHYSIQUE ET READAPTATION	TULLE	3	3	-	1	2	-	-	-	-	-	-	-	-
19	190012476	CH JEAN-MARIE DAUZIER - SSR - CORNIL	CORNIL	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
23	230000820	CENTRE HOSPITALIER GUERET	GUERET	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
23	230000838	CENTRE HOSPITALIER D'AUBUSSON	AUBUSSON	2	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2
23	230000846	C H BERNARD DESPLAS BOURGANEUF	BOURGANEUF	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
23	230000853	CENTRE HOSPITALIER SAINT VAURY	SAINT-VAURY	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
23	230000952	CTRE HOSPITALIER MOYEN SEJOUR EVAUX	EVAUX-LES-BAINS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
23	230000960	CTRE HOSPITAL MOYEN SEJOUR SOUTERRAINE	LA SOUTERRAINE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
23	230780082	ETABLISSEMENT DE MEDECINE ET DE SOINS DE SUITE	SAINTE-FEYRE	5	5	-	-	-	3	2	-	-	-	-	-	-
23	230782617	CRRF ANDRE LALANDE	NOTH	10	10	-	5	5	-	-	-	-	-	-	-	-
87	870000064	C H U DUPUYTREN LIMOGES	LIMOGES	8	8	-	-	-	5	3	-	-	-	-	-	-
87	870000171	CENTRE DE SOINS DE SUITE ET READAPTATION LA CHENAI	VERNEUIL-SUR-VIENNE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
87	870000270	CTRE HOSPITALIER J BOUTARD ST YRIEIX	SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
87	870000403	HOPITAL INTERCOMMUNAL DU HAUT LIMOUSIN	MAGNAC-LAVAL	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
87	870000551	HOPITAL INTERCOMMUNAL DU HAUT LIMOUSIN	BELLAC	2	2	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
87	870000601	CH INTERCOMMUNAL MONTS ET BARRAGES ST LEONARD	SAINT-LEONARD-DE-NOBLAT	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
87	870001567	HOPITAL INTERCOMMUNAL DU HAUT LIMOUSIN	LE DORAT	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
87	870002516	CTRE HOSPITAL MOYEN SEJOUR ST JUNIEN	SAINT-JUNIEN	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
87	870003514	HOPITAL JEAN REBEYROL LIMOGES	LIMOGES	24	24	-	12	-	-	-	-	-	-	-	-	12
87	870006137	CENTRE HOSPITALIER ESQUIROL	LIMOGES	30	10	-	-	10	-	-	-	-	-	-	10	-
87	870007358	HOPITAL DE JOUR BAUDIN	LIMOGES	35	35	-	20	5	-	-	-	-	-	-	-	10
87	870016631	CTRE PRISE EN CHARGE OBESITE	SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE	2	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-

## Capacité d'accueil des établissements de santé autorisés en soins de suite et de réadaptation au 31 décembre 2017

Source : SAE 2017 - Données administratives

Traitement : ARS Nouvelle-Aquitaine - DPSP, PESE

				Enfants										PLACES
Dep	FINESS	Raison Sociale	Commune	Total Enfant	Global : polyvalent, loco, respi, cardio, PA	polyvalent	Affections de l'appareil locomoteur	Affections du système nerveux	Affections cardio-vasculaires	Affections respiratoires	Affections des systèmes digestif, métabolique et endocrinien	Affections oncologiques	Brûlés	Conduites addictives
dep	fi	rs	com	E_places_tot	E_lits_globa	E_places_p	E_places_lo	E_places_n	A_places_ca	E_places_re	E_places_di	E_places_o	E_places_br	E_places_ad
19	190000018	CENTRE HOSPITALIER DUBOIS BRIVE	BRIVE-LA-GAILLARDE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
19	190000034	CENTRE HOSPITALIER DE BORT LES ORGUES	BORT-LES-ORGUES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
19	190000091	CENTRE HOSPITALIER D'USSEL	USSEL	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
19	190002493	CONVALESCENCE CURE READAPT. DU CHANDOU	TULLE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
19	190005694	CLINIQUE ST JEAN LEZ CEDRES	BRIVE-LA-GAILLARDE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
19	190009985	SSR EN ADDICTOLOGIE	MONESTIER-MERLINES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
19	190011197	CTRE MEDECINE PHYSIQUE ET READAPTATION	TULLE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
19	190012476	CH JEAN-MARIE DAUZIER - SSR - CORNIL	CORNIL	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
23	230000820	CENTRE HOSPITALIER GUERET	GUERET	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
23	230000838	CENTRE HOSPITALIER D'AUBUSSON	AUBUSSON	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
23	230000846	C H BERNARD DESPLAS BOURGANEUF	BOURGANEUF	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
23	230000853	CENTRE HOSPITALIER SAINT VAURY	SAINT-VAURY	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
23	230000952	CTRE HOSPITALIER MOYEN SEJOUR EVAUX	EVAUX-LES-BAINS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
23	230000960	CTRE HOSPITAL MOYEN SEJOUR SOUTERRAINE	LA SOUTERRAINE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
23	230780082	ETABLISSEMENT DE MEDECINE ET DE SOINS DE SUITE	SAINTE-FEYRE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
23	230782617	CRRF ANDRE LALANDE	NOTH	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
87	870000064	C H U DUPUYTREN LIMOGES	LIMOGES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
87	870000171	CENTRE DE SOINS DE SUITE ET READAPTATION LA CHENAI	VERNEUIL-SUR-VIENNE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
87	870000270	CTRE HOSPITALIER J BOUTARD ST YRIEIX	SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
87	870000403	HOPITAL INTERCOMMUNAL DU HAUT LIMOUSIN	MAGNAC-LAVAL	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
87	870000551	HOPITAL INTERCOMMUNAL DU HAUT LIMOUSIN	BELLAC	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
87	870000601	CH INTERCOMMUNAL MONTS ET BARRAGES ST LEONARD	SAINT-LEONARD-DE-NOBLAT	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
87	870001567	HOPITAL INTERCOMMUNAL DU HAUT LIMOUSIN	LE DORAT	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
87	870002516	CTRE HOSPITAL MOYEN SEJOUR ST JUNIEN	SAINT-JUNIEN	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
87	870003514	HOPITAL JEAN REBEYROL LIMOGES	LIMOGES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
87	870006137	CENTRE HOSPITALIER ESQUIROL	LIMOGES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
87	870007358	HOPITAL DE JOUR BAUDIN	LIMOGES	5	-	-	-	-	-	-	5	-	-	-
87	870016631	CTRE PRISE EN CHARGE OBESITE	SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

## Nouvelle-Aquitaine

### Capacité et activité des établissements de santé de Nouvelle-Aquitaine en 2017

Source : DREES - Enquête SAE 2017, données administratives

Exploitation : ARS Nouvelle-Aquitaine - DPSP, Pôle études, statistiques et évaluation

Département	Finess	Raison Sociale	Commune	Statut	Nombre de lits	Nombre de places	Nombre de séjours ou venues (hospitalisation complète et partielle)	Nombre de journées en hospitalisation complète
19	190000018	CENTRE HOSPITALIER DUBOIS BRIVE	BRIVE-LA-GAILLARDE	Public	585	88	29 214	157 274
19	190000026	CENTRE HOSPITALIER COEUR DE CORREZE	TULLE	Public	248	85	20 608	83 429
19	190000034	HOPITAL LOCAL DE BORT LES ORGUES	BORT-LES-ORGUES	Public	69	1	534	21 012
19	190000091	CENTRE HOSPITALIER D'USSEL	USSEL	Public	202	22	8 689	54 604
19	190000117	ASSO DE GESTION DU CH PAYS EYGURANDE	MONESTIER-MERLINES	Privé non lucr	205	29	-	-
19	190000224	CLINIQUE LES CEDRES BRIVE	BRIVE-LA-GAILLARDE	Privé lucratif	119	51	15 267	29 808
19	190000257	CLINIQUE SAINT-GERMAIN BRIVE	BRIVE-LA-GAILLARDE	Privé lucratif	53	22	7 104	9 837
19	190002493	CONVALESCENCE CURE READAPT. DU CHANDOU	TULLE	Public	83	-	338	28 094
19	190005140	USLD UZERCHE	UZERCHE	Public	30	-	-	10 659
19	190005165	USLD CORNIL	CORNIL	Public	71	-	-	23 839
19	190005694	CLINIQUE SAINT JEAN LEZ CEDRES	BRIVE-LA-GAILLARDE	Privé lucratif	81	-	962	27 094
19	190009985	SSR EN ADDICTOLOGIE	MONESTIER-MERLINES	Privé non lucr	5	-	111	1 511
19	190010512	UNITE DE DIALYSE USSEL	USSEL	Privé non lucr	-	-	-	-
19	190010553	UNITE DE DIALYSE BRIVE	BRIVE-LA-GAILLARDE	Privé non lucr	-	-	-	-
19	190010629	HAD RELAIS SANTE ONCORESE	BRIVE-LA-GAILLARDE	Privé non lucr	-	60	1 159	10 580
19	190010892	CH TULLE - ANTENNE SMUR USSEL	USSEL	Public	-	-	-	-
19	190011197	CTRE MEDECINE PHYSIQUE ET READAPTATION	TULLE	Public	30	3	1 257	8 695
19	190012476	CH JEAN-MARIE DAUZIER - SSR - CORNIL	CORNIL	Public	15	-	150	5 075
23	230000259	USLD - CH GUERET	GUERET	Public	50	-	-	17 181
23	230000820	CENTRE HOSPITALIER GUERET	GUERET	Public	295	18	13 282	85 967
23	230000838	CENTRE HOSPITALIER D'AUBUSSON	AUBUSSON	Public	57	2	472	19 134
23	230000846	C H BERNARD DESPLAS BOURGANEUF	BOURGANEUF	Public	89	-	1 125	25 802
23	230000853	CENTRE HOSPITALIER SAINT VAURY	SAINT-VAURY	Public	120	123	2 614	-
23	230000952	CTRE HOSPITALIER MOYEN SEJOUR EVAUX	EVAUX-LES-BAINS	Public	55	-	284	18 098
23	230000960	CTRE HOSPITAL MOYEN SEJOUR SOUTERRAINE	LA SOUTERRAINE	Public	57	-	297	19 196
23	230003576	UNITE DE DIALYSE GUERET	GUERET	Privé non lucr	-	-	-	-
23	230004657	CH AUBUSSON - SITE CROIX BLANCHE	MOUTIER-ROZEILLE	Public	28	5	1 285	7 720
23	230780082	CENTRE MEDICAL NATIONAL SAINTE FEYRE	SAINTE-FEYRE	Privé non lucr	169	14	7 337	44 170
23	230780157	CLINIQUE DE LA MARCHÉ GUERET	GUERET	Privé lucratif	63	3	4 283	4 399
23	230780181	CLINIQUE CHATELGUYON VIERSAT	VIERSAT	Privé lucratif	48	-	589	15 838
23	230782617	CRRF ANDRE LALANDE	NOTH	Privé non lucr	57	40	4 436	28 356
87	870000064	C H U DUPUYTREN LIMOGES	LIMOGES	Public	756	103	59 228	229 559
87	870000080	UNITE DE DIALYSE LIMOGES BUISSON	LIMOGES	Privé non lucr	-	-	-	-
87	870000098	CENTRE HOSPITALIER SAINT JUNIEN	SAINT-JUNIEN	Public	103	14	8 122	28 753
87	870000171	CENTRE LA CHENAIE	VERNEUIL-SUR-VIENNE	Privé non lucr	81	-	1 124	29 439
87	870000221	CLINIQUE KORIAN SAINT MAURICE	LA JONCHERE-SAINT-MAURICE	Privé lucratif	34	5	2 092	12 282
87	870000270	CTRE HOSPITALIER J BOUTARD ST YRIEIX	SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE	Public	147	5	4 386	46 578
87	870000288	CLINIQUE FRANCOIS CHENIEUX	LIMOGES	Privé lucratif	355	49	37 334	92 543
87	870000403	HOPITAL INTERCOMMUNAL DU HAUT LIMOUSIN	MAGNAC-LAVAL	Public	36	-	400	9 535
87	870000411	CLINIQUE EMAILLEURS-COLOMBIER LIMOGES	LIMOGES	Privé lucratif	122	26	10 495	23 156
87	870000551	HOPITAL INTERCOMMUNAL DU HAUT LIMOUSIN	BELLAC	Public	79	4	593	25 069
87	870000601	HOPITAL DR RENE BARRIERE ST LEONARD	SAINT-LEONARD-DE-NOBLAT	Public	73	-	592	26 628
87	870001567	HOPITAL INTERCOMMUNAL DU HAUT LIMOUSIN	LE DORAT	Public	76	-	405	26 392
87	870002516	CTRE HOSPITAL MOYEN SEJOUR ST JUNIEN	SAINT-JUNIEN	Public	60	-	791	19 720
87	870003514	HOPITAL JEAN REBEYROL LIMOGES	LIMOGES	Public	323	65	10 272	126 267
87	870004231	H A D SANTE SERVICE LIMOUSIN LIMOGES	LIMOGES	Privé non lucr	-	60	773	22 034

## Nouvelle-Aquitaine

### Capacité et activité des établissements de santé de Nouvelle-Aquitaine en 2017

Source : DREES - Enquête SAE 2017, données administratives

Exploitation : ARS Nouvelle-Aquitaine - DPSP, Pôle études, statistiques et évaluation

Département	Finss	Raison Sociale	Commune	Statut	Capacité : Lits						
					Médecine	Chirurgie	Obstétrique	Psychiatrie générale (hospitalisation à temps complet)	Psychiatrie infanto-juvénile (hospitalisation à temps complet)	Soins de suite et de réadaptation	Soins de longue durée
19	190000018	CENTRE HOSPITALIER DUBOIS BRIVE	BRIVE-LA-GAILLARDE	Public	314	75	30	42	-	102	22
19	190000026	CENTRE HOSPITALIER COEUR DE CORREZE	TULLE	Public	162	34	21	31	-	-	-
19	190000034	HOPITAL LOCAL DE BORT LES ORGUES	BORT-LES-ORGUES	Public	19	-	-	-	-	20	30
19	190000091	CENTRE HOSPITALIER D'USSEL	USSEL	Public	72	24	12	24	-	40	30
19	190000117	ASSO DE GESTION DU CH PAYS EYGURANDE	MONESTIER-MERLINES	Privé non lucr	-	-	-	205	-	-	-
19	190000224	CLINIQUE LES CEDRES BRIVE	BRIVE-LA-GAILLARDE	Privé lucratif	27	92	-	-	-	-	-
19	190000257	CLINIQUE SAINT-GERMAIN BRIVE	BRIVE-LA-GAILLARDE	Privé lucratif	4	33	16	-	-	-	-
19	190002493	CONVALESCENCE CURE READAPT. DU CHANDOU	TULLE	Public	-	-	-	-	-	30	53
19	190005140	USLD UZERCHE	UZERCHE	Public	-	-	-	-	-	-	30
19	190005165	USLD CORNIL	CORNIL	Public	-	-	-	-	-	-	71
19	190005694	CLINIQUE SAINT JEAN LEZ CEDRES	BRIVE-LA-GAILLARDE	Privé lucratif	-	-	-	-	-	81	-
19	190009985	SSR EN ADDICTOLOGIE	MONESTIER-MERLINES	Privé non lucr	-	-	-	-	-	5	-
19	190010512	UNITE DE DIALYSE USSEL	USSEL	Privé non lucr	-	-	-	-	-	-	-
19	190010553	UNITE DE DIALYSE BRIVE	BRIVE-LA-GAILLARDE	Privé non lucr	-	-	-	-	-	-	-
19	190010629	HAD RELAIS SANTE ONCORESE	BRIVE-LA-GAILLARDE	Privé non lucr	-	-	-	-	-	-	-
19	190010892	CH TULLE - ANTENNE SMUR USSEL	USSEL	Public	-	-	-	-	-	-	-
19	190011197	CTRE MEDECINE PHYSIQUE ET READAPTATION	TULLE	Public	-	-	-	-	-	30	-
19	190012476	CH JEAN-MARIE DALZIER - SSR - CORNIL	CORNIL	Public	-	-	-	-	-	15	-
23	230000259	USLD - CH GUERET	GUERET	Public	-	-	-	-	-	-	50
23	230000820	CENTRE HOSPITALIER GUERET	GUERET	Public	202	36	19	-	-	38	-
23	230000838	CENTRE HOSPITALIER D'AUBUSSON	AUBUSSON	Public	-	-	-	-	-	27	30
23	230000846	CH BERNARD DESPLAS BOURGANEUF	BOURGANEUF	Public	26	-	-	-	-	33	30
23	230000853	CENTRE HOSPITALIER SAINT VAURY	SAINT-VAURY	Public	-	-	-	120	-	-	-
23	230000952	CTRE HOSPITALIER MOYEN SEJOUR EVALX	EVALX-LES-BAINS	Public	-	-	-	-	-	25	30
23	230000960	CTRE HOSPITAL MOYEN SEJOUR SOUTERRAINE	LA SOUTERRAINE	Public	-	-	-	-	-	27	30
23	230003576	UNITE DE DIALYSE GUERET	GUERET	Privé non lucr	-	-	-	-	-	-	-
23	230004657	CH AUBUSSON - SITE CROIX BLANCHE	MOULIER-ROZELLE	Public	28	-	-	-	-	-	-
23	230780082	CENTRE MEDICAL NATIONAL SAINTE FEYRE	SAINTE-FEYRE	Privé non lucr	40	-	-	-	-	129	-
23	230780157	CLINIQUE DE LA MARCHE GUERET	GUERET	Privé lucratif	12	51	-	-	-	-	-
23	230780181	CLINIQUE CHATEL GUJON MERSAT	MERSAT	Privé lucratif	-	-	-	48	-	-	-
23	230782617	GRF ANDRE LALANDE	NOTH	Privé non lucr	-	-	-	-	-	57	-
87	870000064	CH U DUPUYTREN LIMOGES	LIMOGES	Public	518	238	-	-	-	-	-
87	870000080	UNITE DE DIALYSE LIMOGES BUISSON	LIMOGES	Privé non lucr	-	-	-	-	-	-	-
87	870000098	CENTRE HOSPITALIER SAINT JUNIEN	SAINTE-JUNIEN	Public	64	25	14	-	-	-	-
87	870000171	CENTRE LA CHENAIE	VERNEUIL-SUR-MENNE	Privé non lucr	-	-	-	-	-	81	-
87	870000221	CLINIQUE KORIANS SAINT MAURICE	LAJONCHERE-SAINTE-MAURICE	Privé lucratif	-	-	-	34	-	-	-
87	870000270	CTRE HOSPITALIER J BOUTARD ST YRIEUX	SAINTE-YRIEUX-LA-PERCHE	Public	70	-	-	-	-	37	40
87	870000288	CLINIQUE FRANCOIS CHENEUX	LIMOGES	Privé lucratif	201	154	-	-	-	-	-
87	870000403	HOPITAL INTERCOMMUNAL DU HAUT LIMOUSIN	MAGNAC-LAVAL	Public	11	-	-	-	-	25	-
87	870000411	CLINIQUE EMALLEURS-COLOMBIER LIMOGES	LIMOGES	Privé lucratif	6	88	28	-	-	-	-
87	870000551	HOPITAL INTERCOMMUNAL DU HAUT LIMOUSIN	BELLAC	Public	20	-	-	-	-	20	39
87	870000601	HOPITAL DR RENE BARRIERE ST LEONARD	SAINTE-LEONARDE-DE-NOBLAT	Public	8	-	-	-	-	35	30
87	870001567	HOPITAL INTERCOMMUNAL DU HAUT LIMOUSIN	LE DORAT	Public	16	-	-	-	-	15	45
87	870002516	CTRE HOSPITAL MOYEN SEJOUR ST JUNIEN	SAINTE-JUNIEN	Public	-	-	-	-	-	60	-
87	870003514	HOPITAL JEAN REBEYROL LIMOGES	LIMOGES	Public	-	-	-	-	-	243	80
87	870004231	HAD SANTE SERVICE LIMOUSIN LIMOGES	LIMOGES	Privé non lucr	-	-	-	-	-	-	-

## Nouvelle-Aquitaine

### Capacité et activité des établissements de santé de Nouvelle-Aquitaine en 2017

Source : DREES - Enquête SAE 2017, données administratives

Exploitation : ARS Nouvelle-Aquitaine - DPSP, Pôle études, statistiques et évaluation

Département	Finess	Raison Sociale	Commune	Capacité : Places						
				HAD Médecine / Obstétrique	Médecine	Chirurgie	Obstétrique	Psychiatrie générale (jour et nuit)	Psychiatrie infanto- juvénile (jour et nuit)	Soins de suite et de réadaptation
19	19000018	CENTRE HOSPITALIER DUBOIS BRIVE	BRIVE-LA-GALLARDE	-	28	12	-	20	23	5
19	19000026	CENTRE HOSPITALIER COEUR DE CORREZE	TULLE	35	14	6	-	30	-	-
19	19000034	HOPITAL LOCAL DE BORT LES ORGUES	BORT-LES-ORGUES	-	1	-	-	-	-	-
19	19000091	CENTRE HOSPITALIER D'USSEL	USSEL	-	4	3	1	14	-	-
19	19000117	ASSO DE GESTION DU CH PAYS EYGURANDE	MONESTIER-MERLINES	-	-	-	-	29	-	-
19	19000224	CLINIQUE LES CEDRES BRIVE	BRIVE-LA-GALLARDE	-	-	51	-	-	-	-
19	19000257	CLINIQUE SAINT-GERMAIN BRIVE	BRIVE-LA-GALLARDE	-	-	22	-	-	-	-
19	190002493	CONVALESCENCE CURE READAPT. DU CHANDOU	TULLE	-	-	-	-	-	-	-
19	190005140	USLD UZERCHE	UZERCHE	-	-	-	-	-	-	-
19	190005165	USLD CORNIL	CORNIL	-	-	-	-	-	-	-
19	190005694	CLINIQUE SAINT JEAN LEZ CEDRES	BRIVE-LA-GALLARDE	-	-	-	-	-	-	-
19	190009985	SSR EN ADDICTOLOGIE	MONESTIER-MERLINES	-	-	-	-	-	-	-
19	190010512	UNITE DE DIALYSE USSEL	USSEL	-	-	-	-	-	-	-
19	190010553	UNITE DE DIALYSE BRIVE	BRIVE-LA-GALLARDE	-	-	-	-	-	-	-
19	190010629	HAD RELAIS SANTE ONCORESE	BRIVE-LA-GALLARDE	60	-	-	-	-	-	-
19	190010892	CH TULLE - ANTENNE SMUR USSEL	USSEL	-	-	-	-	-	-	-
19	190011197	CTRE MEDECINE PHYSIQUE ET READAPTATION	TULLE	-	-	-	-	-	-	3
19	190012476	CH JEAN-MARIE DALUZIER - SSR - CORNIL	CORNIL	-	-	-	-	-	-	-
23	230000259	USLD - CH GUERET	GUERET	-	-	-	-	-	-	-
23	230000820	CENTRE HOSPITALIER GUERET	GUERET	-	9	7	1	-	-	1
23	230000838	CENTRE HOSPITALIER D'AUBUSSON	AUBUSSON	-	-	-	-	-	-	2
23	230000846	C H BERNARD DESPLAS BOURGANEUF	BOURGANEUF	-	-	-	-	-	-	-
23	230000853	CENTRE HOSPITALIER SAINT VAURY	SAINT-VAURY	-	-	-	-	97	26	-
23	230000952	CTRE HOSPITALIER MOYEN SEJOUR EVALUX	EVALUX-LES-BAINS	-	-	-	-	-	-	-
23	230000960	CTRE HOSPITAL MOYEN SEJOUR SOUTERRAINE	LA SOUTERRAINE	-	-	-	-	-	-	-
23	230003576	UNITE DE DIALYSE GUERET	GUERET	-	-	-	-	-	-	-
23	230004657	CH AUBUSSON - SITE CROIX BLANCHE	MOUTIER-ROZEILLE	-	-	5	-	-	-	-
23	230780082	CENTRE MEDICAL NATIONAL SAINTE FEYRE	SAINTE-FEYRE	-	9	-	-	-	-	5
23	230780157	CLINIQUE DE LA MARCHÉ GUERET	GUERET	-	-	3	-	-	-	-
23	230780181	CLINIQUE CHATELGUYON VIERSAT	VIERSAT	-	-	-	-	-	-	-
23	230782617	CRRF ANDRE LANDE	NOTH	30	-	-	-	-	-	10
87	870000064	C H U DUPUYTREN LIMOGES	LIMOGES	-	69	26	-	-	-	8
87	870000080	UNITE DE DIALYSE LIMOGES BUISSON	LIMOGES	-	-	-	-	-	-	-
87	870000098	CENTRE HOSPITALIER SAINT JUNIEN	SAINTE-JUNIEN	-	7	7	-	-	-	-
87	870000171	CENTRE LA CHENAIE	VERNEUIL-SUR-MENNE	-	-	-	-	-	-	-
87	870000221	CLINIQUE KORIAN SAINT MAURICE	LA JONCHERE-SAINTE-MAURICE	-	-	-	-	5	-	-
87	870000270	CTRE HOSPITALIER J BOUTARD ST YRIEIX	SAINTE-YRIEIX-LA-PERCHE	-	2	2	1	-	-	-
87	870000288	CLINIQUE FRANCOIS CHENIEUX	LIMOGES	-	12	37	-	-	-	-
87	870000403	HOPITAL INTERCOMMUNAL DU HAUT LIMOUSIN	MAGNAC-LAVAL	-	-	-	-	-	-	-
87	870000411	CLINIQUE EMALLEURS-COLOMBIER LIMOGES	LIMOGES	-	-	24	2	-	-	-
87	870000551	HOPITAL INTERCOMMUNAL DU HAUT LIMOUSIN	BELLAC	-	2	-	-	-	-	2
87	870000601	HOPITAL DR RENE BARRIERE ST LEONARD	SAINTE-LEONARD-DE-NOBLAT	-	-	-	-	-	-	-
87	870001567	HOPITAL INTERCOMMUNAL DU HAUT LIMOUSIN	LE DORAT	-	-	-	-	-	-	-
87	870002516	CTRE HOSPITAL MOYEN SEJOUR ST JUNIEN	SAINTE-JUNIEN	-	-	-	-	-	-	-
87	870003514	HOPITAL JEAN REBEYROL LIMOGES	LIMOGES	40	1	-	-	-	-	24
87	870004231	H A D SANTE SERVICE LIMOUSIN LIMOGES	LIMOGES	60	-	-	-	-	-	-

Capacité et activité des établissements de santé de Nouvelle-Aquitaine en 2017

Source : DREES - Enquête SAE 2017, données administratives

Exploitation : ARS Nouvelle-Aquitaine - DPSP, Pôle études, statistiques et évaluation

Département	Finess	Raison Sociale	Commune	Statut	Activité : Journées						
					HAD Médecine / Obstétrique	Médecine	Chirurgie	Obstétrique	Psychiatrie	Soins de suite et de réadaptation	Soins de longue durée
19	190000018	CENTRE HOSPITALIER DUBOIS BRIVE	BRIVE-LA-GAILLARDE	Public	-	91 070	20 606	5 405	-	32 299	7 894
19	190000026	CENTRE HOSPITALIER COEUR DE CORREZE	TULLE	Public	12 295	50 705	8 323	3 858	8 248	-	-
19	190000034	HOPITAL LOCAL DE BORT LES ORGUES	BORT-LES-ORGUES	Public	-	4 919	-	-	-	5 611	10 482
19	190000091	CENTRE HOSPITALIER D'USSEL	USSEL	Public	-	21 425	5 099	1 461	2 817	13 134	10 668
19	190000117	ASSO DE GESTION DU CH PAYS EYGURANDE	MONESTIER-MERLINES	Privé non lucr	-	-	-	-	-	-	-
19	190000224	CLINIQUE LES CEDRES BRIVE	BRIVE-LA-GAILLARDE	Privé lucratif	-	10 197	19 611	-	-	-	-
19	190000257	CLINIQUE SAINT-GERMAIN BRIVE	BRIVE-LA-GAILLARDE	Privé lucratif	-	1 811	3 194	4 832	-	-	-
19	190002493	CONVALESCENCE CURE READAPT. DU CHANDOU	TULLE	Public	-	-	-	-	-	9 546	18 548
19	190005140	USLD UZEREHE	UZEREHE	Public	-	-	-	-	-	-	10 659
19	190005165	USLD CORNIL	CORNIL	Public	-	-	-	-	-	-	23 839
19	190005694	CLINIQUE SAINT JEAN LEZ CEDRES	BRIVE-LA-GAILLARDE	Privé lucratif	-	-	-	-	-	27 094	-
19	190009985	SSR EN ADDICTOLOGIE	MONESTIER-MERLINES	Privé non lucr	-	-	-	-	-	1 511	-
19	190010512	UNITE DE DIALYSE USSEL	USSEL	Privé non lucr	-	-	-	-	-	-	-
19	190010553	UNITE DE DIALYSE BRIVE	BRIVE-LA-GAILLARDE	Privé non lucr	-	-	-	-	-	-	-
19	190010629	HAD RELAIS SANITE ONCORESE	BRIVE-LA-GAILLARDE	Privé non lucr	10 580	-	-	-	-	-	-
19	190010892	CH TULLE - ANTENNE SMUR USSEL	USSEL	Public	-	-	-	-	-	-	-
19	190011197	CTRE MEDECINE PHYSIQUE ET READAPTATION	TULLE	Public	-	-	-	-	-	8 695	-
19	190012476	CH JEAN MARIÉ DALZIER - SSR - CORNIL	CORNIL	Public	-	-	-	-	-	5 075	-
23	230000259	USLD - CH GUERET	GUERET	Public	-	-	-	-	-	-	17 181
23	230000820	CENTRE HOSPITALIER GUERET	GUERET	Public	-	60 404	11 662	3 565	-	10 336	-
23	230000838	CENTRE HOSPITALIER D'ALBUSSON	ALBUSSON	Public	-	-	-	-	-	8 467	10 667
23	230000846	CH BERNARD DESPLAS BOURGANEUF	BOURGANEUF	Public	-	6 109	-	-	-	9 991	9 702
23	230000853	CENTRE HOSPITALIER SAINT VALRY	SAINT-VALRY	Public	-	-	-	-	-	-	-
23	230000952	CTRE HOSPITALIER MOYEN SEJOUR EVALK	EVALK-LES-BAINS	Public	-	-	-	-	-	7 988	10 110
23	230000960	CTRE HOSPITAL MOYEN SEJOUR SOUTERRAINE	LASOUTERRAINE	Public	-	-	-	-	-	8 797	10 399
23	230003576	UNITE DE DIALYSE GUERET	GUERET	Privé non lucr	-	-	-	-	-	-	-
23	230004657	CH ALBUSSON - SITE CROIX BLANCHE	MOUTIER-ROZELLE	Public	-	7 720	-	-	-	-	-
23	230780082	CENTRE MEDICAL NATIONAL SAINTE FEYRE	SAINTE-FEYRE	Privé non lucr	-	10 602	-	-	-	33 568	-
23	230780157	CLINIQUE DE LA MARCHE GUERET	GUERET	Privé lucratif	-	593	3 806	-	-	-	-
23	230780181	CLINIQUE CHATEL GUYON VIERSAT	VIERSAT	Privé lucratif	-	-	-	-	15 838	-	-
23	230782617	CRF ANDRE LALANDE	NOTH	Privé non lucr	11 047	-	-	-	-	17 309	-
87	870000064	CH U DUPUYTREN LIMOGES	LIMOGES	Public	-	165 552	64 007	-	-	-	-
87	870000080	UNITE DE DIALYSE LIMOGES BUISSON	LIMOGES	Privé non lucr	-	-	-	-	-	-	-
87	870000098	CENTRE HOSPITALIER SAINT JUNIEN	SAINTE-JUNIEN	Public	-	19 707	7 194	1 852	-	-	-
87	870000171	CENTRE LA CHENAIE	VERNEUIL-SUR-VIENNE	Privé non lucr	-	-	-	-	-	29 439	-
87	870000221	CLINIQUE KORIAN SAINT MAURICE	LAJONGHERE-SAINTE-MAURICE	Privé lucratif	-	-	-	-	12 282	-	-
87	870000270	CTRE HOSPITALIER J. BOUTARD ST YRIEX	SAINTE-YRIEX-LA-PERCHE	Public	-	24 386	-	-	-	7 709	14 483
87	870000288	CLINIQUE FRANCOIS CHENEUK	LIMOGES	Privé lucratif	-	53 591	38 952	-	-	-	-
87	870000403	HOPITAL INTERCOMMUNAL DU HAUT LIMOUSIN	MAGNAC-LAVAL	Public	-	3 488	-	-	-	6 047	-
87	870000411	CLINIQUE EVALLEURS-COLOMBIER LIMOGES	LIMOGES	Privé lucratif	-	810	17 598	4 748	-	-	-
87	870000551	HOPITAL INTERCOMMUNAL DU HAUT LIMOUSIN	BELLAC	Public	-	6 241	-	-	-	5 859	12 969
87	870000601	HOPITAL DR RENE BARRIERE ST LEONARD	SAINTE-LEONARD-DE-NOBLAT	Public	-	2 925	-	-	-	12 392	11 311
87	870001567	HOPITAL INTERCOMMUNAL DU HAUT LIMOUSIN	LE DORAT	Public	-	5 488	-	-	-	4 584	16 320
87	870002516	CTRE HOSPITAL MOYEN SEJOUR ST JUNIEN	SAINTE-JUNIEN	Public	-	-	-	-	-	19 720	-
87	870003514	HOPITAL JEAN REBEYROL LIMOGES	LIMOGES	Public	24 346	-	-	-	-	73 180	28 741
87	870004231	HAD SANITE SERVICE LIMOUSIN LIMOGES	LIMOGES	Privé non lucr	22 034	-	-	-	-	-	-

## Capacité et activité des établissements de santé de Nouvelle-Aquitaine en 2017

Source : DREES - Enquête SAE 2017, données administratives

Exploitation : ARS Nouvelle-Aquitaine - DPSP, Pôle études, statistiques et évaluation

Département	Finess	Raison Sociale	Commune	Statut	Activité : Séjours Hospitalisation complète					
					Médecine	Chirurgie	Obstétrique	Psychiatrie	Soins de suite et de réadaptation	HAD
19	190000018	CENTRE HOSPITALIER DUBOIS BRIVE	BRIVE-LA-GAILLARDE	Public	14 572	3 727	1 375	-	1 088	-
19	190000026	CENTRE HOSPITALIER COEUR DE CORREZE	TULLE	Public	7 558	1 935	1 221	573	-	419
19	190000034	HOPITAL LOCAL DE BORT LES ORGUES	BORT-LES-ORGUES	Public	317	-	-	-	216	-
19	190000091	CENTRE HOSPITALIER D'USSEL	USSEL	Public	2 929	1 136	424	184	527	-
19	190000117	ASSO DE GESTION DU CH PAYS EYGURANDE	MONESTIER-MERLINES	Privé non lucr	-	-	-	-	-	-
19	190000224	CLINIQUE LES CEDRES BRIVE	BRIVE-LA-GAILLARDE	Privé lucratif	1 932	4 939	-	-	-	-
19	190000257	CLINIQUE SAINT-GERMAIN BRIVE	BRIVE-LA-GAILLARDE	Privé lucratif	353	1 094	2 244	-	-	-
19	190002493	CONVALESCENCE CURE READAPT. DU CHANDOU	TULLE	Public	-	-	-	-	338	-
19	190005140	USLD UZERCHE	UZERCHE	Public	-	-	-	-	-	-
19	190005165	USLD CORNIL	CORNIL	Public	-	-	-	-	-	-
19	190005694	CLINIQUE SAINT JEAN LEZ CEDRES	BRIVE-LA-GAILLARDE	Privé lucratif	-	-	-	-	962	-
19	190009985	SSR EN ADDICTOLOGIE	MONESTIER-MERLINES	Privé non lucr	-	-	-	-	111	-
19	190010512	UNITE DE DIALYSE USSEL	USSEL	Privé non lucr	-	-	-	-	-	-
19	190010553	UNITE DE DIALYSE BRIVE	BRIVE-LA-GAILLARDE	Privé non lucr	-	-	-	-	-	-
19	190010629	HAD RELAIS SANTE ONCORESE	BRIVE-LA-GAILLARDE	Privé non lucr	-	-	-	-	-	1 159
19	190010892	CH TULLE - AN TENNE SMUR USSEL	USSEL	Public	-	-	-	-	-	-
19	190011197	CTRE MEDECINE PHYSIQUE ET READAPTATION	TULLE	Public	-	-	-	-	323	-
19	190012476	CH JEAN-MARIE DALZIER - SSR - CORNIL	CORNIL	Public	-	-	-	-	150	-
23	230000259	USLD - CH GUERET	GUERET	Public	-	-	-	-	-	-
23	230000820	CENTRE HOSPITALIER GUERET	GUERET	Public	7 563	2 330	910	-	434	-
23	230000838	CENTRE HOSPITALIER D'ALBUSSON	ALBUSSON	Public	-	-	-	-	347	-
23	230000846	CH BERNARD DESPLAS BOURGANEUF	BOURGANEUF	Public	654	-	-	-	471	-
23	230000853	CENTRE HOSPITALIER SAINT VAURY	SAINT-VAURY	Public	-	-	-	-	-	-
23	230000952	CTRE HOSPITALIER MOYEN SEJOUR EVALUX	EVALUX-LES-BAINS	Public	-	-	-	-	284	-
23	230000960	CTRE HOSPITAL MOYEN SEJOUR SOUTERRAINE	LASOUTERRAINE	Public	-	-	-	-	297	-
23	230003576	UNITE DE DIALYSE GUERET	GUERET	Privé non lucr	-	-	-	-	-	-
23	230004657	CH ALBUSSON - SITE CROIX BLANCHE	MOUTIER-ROZELLE	Public	1 099	-	-	-	-	-
23	230780082	CENTRE MEDICAL NATIONAL SAINTE FEYRE	SAINTE-FEYRE	Privé non lucr	1 257	-	-	-	1 759	-
23	230780157	CLINIQUE DE LA MARCHE GUERET	GUERET	Privé lucratif	230	978	-	-	-	-
23	230780181	CLINIQUE CHATEL.GUYON VERSAT	VERSAT	Privé lucratif	-	-	-	589	-	-
23	230782617	CRRF ANDRE LALANDE	NOTH	Privé non lucr	-	-	-	-	581	411
87	870000064	CH U DUPUYTREN LIMOGES	LIMOGES	Public	29 915	10 306	-	-	-	-
87	870000080	UNITE DE DIALYSE LIMOGES BUISSON	LIMOGES	Privé non lucr	-	-	-	-	-	-
87	870000098	CENTRE HOSPITALIER SAINT JUNIEN	SAINTE-JUNIEN	Public	3 168	1 335	545	-	-	-
87	870000171	CENTRE LA CHENAIE	VERNEUIL-SUR-VIENNE	Privé non lucr	-	-	-	-	1 124	-
87	870000221	CLINIQUE KORIAN SAINT MAURICE	LAJONCHERE-SAINTE-MAURICE	Privé lucratif	-	-	-	442	-	-
87	870000270	CTRE HOSPITALIER J BOUTARD ST YRIEIX	SAINTE-YRIEIX-LA-PERCHE	Public	3 107	-	-	-	365	-
87	870000288	CLINIQUE FRANCOIS CHENIEUX	LIMOGES	Privé lucratif	10 114	9 466	-	-	-	-
87	870000403	HOPITAL INTERCOMMUNAL DU HAUT LIMOUSIN	MAGNAC-LAVAL	Public	167	-	-	-	233	-
87	870000411	CLINIQUE EMAL LELURS-COLOMBIER LIMOGES	LIMOGES	Privé lucratif	77	4 610	1 204	-	-	-
87	870000551	HOPITAL INTERCOMMUNAL DU HAUT LIMOUSIN	BELLAC	Public	297	-	-	-	207	-
87	870000601	HOPITAL DR RENE BARRIERE ST LEONARD	SAINTE-LEONARD-DE-NOBLAT	Public	165	-	-	-	427	-
87	870001567	HOPITAL INTERCOMMUNAL DU HAUT LIMOUSIN	LE DORAT	Public	249	-	-	-	156	-
87	870002516	CTRE HOSPITAL MOYEN SEJOUR ST JUNIEN	SAINTE-JUNIEN	Public	-	-	-	-	791	-
87	870003514	HOPITAL JEAN REBEYROL LIMOGES	LIMOGES	Public	-	-	-	-	2 871	1 254
87	870004231	HAD SANTE SERVICE LIMOUSIN LIMOGES	LIMOGES	Privé non lucr	-	-	-	-	-	773

Capacité et activité des établissements de santé de Nouvelle-Aquitaine en 2017

Source : DREES - Enquête SAE 2017, données administratives

Exploitation : ARS Nouvelle-Aquitaine - DPSP, Pôle études, statistiques et évaluation

Département	Finss	Raison Sociale	Commune	Statut	Activité : Séjours / Venues Hospitalisation Partielle					Activité : Journées en hospitalisation partielle	Activité : Entrées Totales
					HAD	Médecine	Chirurgie	Obstétrique	Psychiatrie	Soins de suite et de réadaptation	Soins de longue durée
19	19000018	CENTRE HOSPITALIER DUBOIS BRIVE	BRIVE-LA-GAILLARDE	Public	-	810	3 245	299	3 035	1 063	20
19	19000026	CENTRE HOSPITALIER COEUR DE CORREZE	TULLE	Public	419	125	2 314	-	6 463	-	-
19	19000034	HOPITAL LOCAL DE BORT LES ORGUES	BORT-LES-ORGUES	Public	-	1	-	-	-	-	31
19	19000091	CENTRE HOSPITALIER D'USSEL	USSEL	Public	-	773	1 131	55	1 530	-	14
19	19000117	ASSO DE GESTION DU CH PAYS EYGURANDE	MONESTIER-MERLINES	Privé non lucr	-	-	-	-	-	-	-
19	19000224	CLINIQUE LES CEDRES BRIVE	BRIVE-LA-GAILLARDE	Privé lucratif	-	-	8 396	-	-	-	-
19	19000257	CLINIQUE SAINT-GERMAIN BRIVE	BRIVE-LA-GAILLARDE	Privé lucratif	-	15	3 398	-	-	-	-
19	190002493	CONVALESCENCE CLURE READAPT. DU CHANDOU	TULLE	Public	-	-	-	-	-	-	30
19	190005140	USLD UZERCHE	UZERCHE	Public	-	-	-	-	-	-	27
19	190005165	USLD CORNIL	CORNIL	Public	-	-	-	-	-	-	66
19	190005694	CLINIQUE SAINT JEAN LEZ CEDRES	BRIVE-LA-GAILLARDE	Privé lucratif	-	-	-	-	-	-	-
19	190009985	SSR EN ADDICTOLOGIE	MONESTIER-MERLINES	Privé non lucr	-	-	-	-	-	-	-
19	190010512	UNITE DE DIALYSE USSEL	USSEL	Privé non lucr	-	-	-	-	-	-	-
19	190010553	UNITE DE DIALYSE BRIVE	BRIVE-LA-GAILLARDE	Privé non lucr	-	-	-	-	-	-	-
19	190010629	HAD RELAIS SANITE ONCORESE	BRIVE-LA-GAILLARDE	Privé non lucr	1 159	-	-	-	-	-	-
19	190010892	CH TULLE - ANTENNE SMLR USSEL	USSEL	Public	-	-	-	-	-	-	-
19	190011197	CTRE MEDICINE PHYSIQUE ET READAPTATION	TULLE	Public	-	-	-	-	-	934	-
19	190012476	CH JEAN MARIE DAUZIER - SSR - CORNIL	CORNIL	Public	-	-	-	-	-	-	-
23	230000259	USLD - CH GUERET	GUERET	Public	-	-	-	-	-	-	33
23	230000820	CENTRE HOSPITALIER GUERET	GUERET	Public	-	1 065	811	169	-	-	-
23	230000838	CENTRE HOSPITALIER D'ALBUSSON	ALBUSSON	Public	-	-	-	-	-	125	26
23	230000846	CH BERNARD DESPLAS BOURGANELF	BOURGANELF	Public	-	-	-	-	-	-	46
23	230000853	CENTRE HOSPITALIER SAINT VALRY	SAINTE-VALRY	Public	-	-	-	-	2 614	-	-
23	230000952	CTRE HOSPITALIER MOYEN SEJOUR EVALK	EVALK-LES-BAINS	Public	-	-	-	-	-	-	18
23	230000960	CTRE HOSPITAL MOYEN SEJOUR SOUTERRAINE	LA SOUTERRAINE	Public	-	-	-	-	-	-	16
23	230003576	UNITE DE DIALYSE GUERET	GUERET	Privé non lucr	-	-	-	-	-	-	-
23	230004657	CH ALBUSSON - SITE CROIX BLANCHE	MOUITIER-ROZELLE	Public	-	-	186	-	-	-	-
23	230780082	CENTRE MEDICAL NATIONAL SAINTE FEYRE	SAINTE-FEYRE	Privé non lucr	-	1 777	-	-	-	2 544	-
23	230780157	CLINIQUE DE LA MARCHE GUERET	GUERET	Privé lucratif	-	-	3 075	-	-	-	-
23	230780181	CLINIQUE CHATEL GUYON MERSAT	MERSAT	Privé lucratif	-	-	-	-	-	-	-
23	230782617	CRRF ANDRE LALANDE	NOTH	Privé non lucr	411	-	-	-	-	3 444	-
87	870000064	CHU DU PUYTREN LIMOGES	LIMOGES	Public	-	10 379	3 894	-	-	4 734	-
87	870000080	UNITE DE DIALYSE LIMOGES BUSSON	LIMOGES	Privé non lucr	-	-	-	-	-	-	-
87	870000098	CENTRE HOSPITALIER SAINT JUNIEN	SAINTE-JUNIEN	Public	-	212	2 862	-	-	-	-
87	870000171	CENTRE LACHENAIE	VERNEUIL-SUR-VENNE	Privé non lucr	-	-	-	-	-	-	-
87	870000221	CLINIQUE KORIAN SAINT MAURICE	LA JONCHERE-SAINTE MAURICE	Privé lucratif	-	-	-	-	1 650	-	-
87	870000270	CTRE HOSPITALIER J BOUTARD ST YRIEX	SAINTE-YRIEX-LA-PERCHE	Public	-	500	411	3	-	-	41
87	870000288	CLINIQUE FRANCOIS CHENELK	LIMOGES	Privé lucratif	-	5 600	12 154	-	-	-	-
87	870000403	HOPITAL INTERCOMMUNAL DU HAUT LIMOUSIN	MAGNAC-LAVAL	Public	-	-	-	-	-	-	-
87	870000411	CLINIQUE EMVAULEURS-COLOMBIER LIMOGES	LIMOGES	Privé lucratif	-	-	4 547	57	-	-	-
87	870000551	HOPITAL INTERCOMMUNAL DU HAUT LIMOUSIN	BELLAC	Public	-	16	-	-	-	73	31
87	870000601	HOPITAL DR RENE BARRIERE ST LEONARD	SAINTE-LEONARDE-DE-NOBLAT	Public	-	-	-	-	-	-	53
87	870001567	HOPITAL INTERCOMMUNAL DU HAUT LIMOUSIN	LE DORAT	Public	-	-	-	-	-	-	19
87	870002516	CTRE HOSPITAL MOYEN SEJOUR ST JUNIEN	SAINTE-JUNIEN	Public	-	-	-	-	-	-	-
87	870003514	HOPITAL JEAN REBBYROL LIMOGES	LIMOGES	Public	1 254	985	-	-	-	5 162	45
87	870004231	HAD SANITE SERMICE LIMOUSIN LIMOGES	LIMOGES	Privé non lucr	773	-	-	-	-	-	-

## Nouvelle-Aquitaine

### Etablissements de santé : taux d'équipement par discipline et département de Nouvelle-Aquitaine en 2017

Source : Enquête SAE au 31 décembre 2017 - Exploitation : ARS Nouvelle-Aquitaine DPSP Pôle études, statistiques et évaluation

#### Taux d'équipement pour 10 000 habitants

Nombre de lits ou places au 31/12/2017 rapporté à la population au 1er janvier 2015

Département	Toutes disciplines		Médecine		Chirurgie		Obstétrique		Médecine, chirurgie, obstétrique		Psychiatrie générale (18 ans ou plus)		Psychiatrie infanto-juvénile (moins de 18 ans)		Soins de suite et de réadaptation		Soins de longue durée
	Lits	Places	Lits	Places	Lits	Places	Lits	Places	Lits	Places	Lits	Places	Lits	Places	Lits	Places	Lits
19 Corrèze	74,3	14,9	24,7	1,9	10,7	3,9	3,3	0,0	38,7	5,9	15,3	4,7	-	5,2	13,4	0,3	9,8
23 Creuse	91,8	16,4	25,6	1,5	7,2	1,2	1,6	0,1	34,4	2,8	16,8	9,5	-	5,9	27,9	1,5	14,1
87 Haute-Vienne	83,8	20,9	26,5	2,7	13,9	2,7	3,1	0,4	43,6	5,8	12,8	10,9	3,9	3,1	16,6	2,6	12,3
Nouvelle-Aquitaine	64,2	14,4	19,0	1,8	10,5	3,0	2,4	0,2	31,9	5,0	11,7	4,3	2,5	2,6	16,3	1,4	5,7
France métropolitaine	60,8	11,4	18,7	2,0	9,9	2,8	2,7	0,2	31,3	5,0	10,4	3,8	1,5	6,7	16,1	1,9	4,8



DOCUMENT DE TRAVAIL



Sources : FINESS - ARHQS au 25/11/2018 / Enquête CMP / Diamant Cote RTC  
 Cartographie : ARS Nouvelle-Aquitaine - DPSR, PESE  
 Fonde de carte : IGN©

## SAMSAH

### Départements de la Corrèze, Creuse et Haute-Vienne

EJ-Raison sociale	EJ-Statut juridique niv 3 Libellé	ET-N°FINES	ET-Raison sociale	ET-Adresse	AUT-Date première autorisation	INST-Capacité installée
FEDERATION ASSO CORREZE AIDE PERS HAND	Association	190011312	SAMSAH FACAPH	6 R 9 JUIN 1944 - 19000 TULLE	12/01/2007	100
FONDATION JACQUES CHIRAC	Fondation	190011320	SAMSAH FONDATION JACQUES CHIRAC	3 BD DE LA PRADE - 19202 USSEL CEDEX	12/01/2007	60
PRISM	Association	870016102	SAMSAH PRISM	9 R GABRIEL FAURÉ - 87000 LIMOGES	29/05/2008	39

## Conduites addictives

Catégorie établissements	département	Adresse
CSAPA	87	<p><b>Centre Bobillot (CH ESQUIROL)</b> 80 rue François Perrin 87000 LIMOGES</p> <p><b>Centre de cure ambulatoire en alcoologie (ANPAA SIEGE)</b> 9 rue Darnet 87000 LIMOGES</p>
CSAPA	23	<p><b>Centre de soins accompagnement prévention en addictologie (CH SAINT-VAURY)</b> 17 avenue Pierre Mendès France 23000 GUERET</p>
CSAPA	19	<p><b>Centre de cure ambulatoire en alcoologie (ANPAA SIEGE)</b> 1 boulevard du Docteur Verlhac 19100 BRIVE LA GAILLARDE</p> <p><b>Centre d'accueil et prévention toxico (CH BRIVE LA GAILLARDE)</b> 1 boulevard du Docteur Verlhac 19100 BRIVE LA GAILLARDE</p>
CAARUD	87	<p><b>CAARUD AIDES (ASSOCIATION AIDES)</b> 55 rue Bobillot 87000 LIMOGES</p>
ACT	87	<p><b>Appartements de coordination thérapeutique (CH ESQUIROL)</b> 15 rue du Docteur Marcland 87025 LIMOGES CEDEX 1</p>
ACT	23	<p><b>Appartements de coordination thérapeutique (CH SAINT-VAURY)</b> Résidence Pierre Guilbaud 14 rue des Charrières 23320 BUSSIÈRE DUNOISE</p>
ACT	19	<p><b>Appartements de coordination thérapeutique (CH BRIVE LA GAILLARDE)</b> 1 boulevard du Docteur Verlhac 19100 BRIVE LA GAILLARDE</p>

## Consultations Jeunes Consommateurs

Les Consultations Jeunes Consommateurs sont à destination des jeunes concernés par une addiction (cannabis, alcool, jeux vidéo, etc.). Ces consultations accueillent gratuitement les jeunes de 12 à 25 ans ou leurs parents pour faire le point sur leur(s) consommation(s).

Il s'agit d'un dispositif confidentiel et gratuit.

### Adresse en Limousin :

#### En Haute-Vienne :

**Unité de prévention en addictologie**, 15 Rue du Docteur Marcland, Pôle addictologie en Limousin, 87025 Limoges. Téléphone : 05 55 43 11 87. Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

**CSAPA Bobillot**, 80 Rue François Perrin, 87000 Limoges. Téléphone : 05 55 34 43 77. Secrétariat : Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00.

**Antenne du CSPA Bobillot de Limoges à St Junien**, Place Auguste Roche, Centre Administratif Martial Pascaud, 87200 Saint Junien. Téléphone : 06 08 22 62 44. Secrétariat : Parfois sur répondeur (laisser un message pour être recontacté) de 9h00 à 17h00.

**Antenne du CSPA Bobillot de Limoges à ST Yrieix La Perche**, Maison médicale, Rue du 8 mai 1945, 87500 St Yrieix La Perche. Email : [ch.esquirolbobillot@orange.fr](mailto:ch.esquirolbobillot@orange.fr).

**Antenne du CSPA Bobillot de Limoges à Bellac**, Hôpital Intercommunal du Haut Limousin, 4 Avenue du Général De Gaulle, 87300 Bellac. Téléphone : 06 08 22 62 44. Secrétariat : Parfois sur répondeur (laisser un message pour être recontacté) de 9h00 à 17h00.

#### En Creuse :

**CSAPA CREUSEADD**, 17 Avenue Mendès France, 23000 Guéret. Téléphone : 05 55 51 01 68. Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00.

#### En Corrèze :

**CSAPA 19**, Boulevard du Docteur Verlhac, 19100 Brive La Gaillarde. Téléphone : 05 55 17 70 12. Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00.

Pour **plus d'informations**, consultez le site de **Drogues Info Service**.

Un **numéro vert** est mis à disposition : **0 800 23 13 13**. De 8h00 à 2h00, appel gratuit depuis un poste fixe.